




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

L'Europe des projets architecturaux et urbains





Directeur de la publication :
Jean-Baptiste Marie

Coordination éditoriale :
Sacha Dalis

Rédaction :

Jean-Baptiste Marie, Julien Moulard, Sacha Dalis, Edouard Lacamp, Pacôme Bertrand, Florentin Brodu, Florentin Cornée, Guillaume Lacroix, Lola Davidson, Daniel Andersch, Mimrose Akbar, Ruben Madar, Hélène Colas, Léa Kermarrec, Céline Laurens, Alice Housset, Romane Molle, Cécile Gallien, Achille Warnan, Zoé Fournand, Emmanuelle Hascoët

Conception graphique sur logiciels libres :
Figures Libres

Relecture :
Emmanuel Cauchois / Le style de l'ours

Crédit photographique de couverture et 4^e de couverture :
Marcella Barbieri



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

**Penser demain
dès aujourd'hui :
la recherche
et l'expérimentation
pour l'avenir des territoires**

Le groupement d'intérêt public, l'Europe des projets architecturaux et urbains (GIP EPAU) porte des programmes nationaux de recherche-action et d'expérimentation dans les champs de l'action territoriale, urbaine ou architecturale et mène des actions de valorisation et d'animation des réseaux professionnels de la ville et du cadre bâti.

Organisme interministériel favorisant la conduite d'actions hautement partenariales entre les ministères chargés de l'architecture, de l'urbanisme, du logement, des collectivités territoriales, de l'écologie, de la ville, des ruralités, le GIP Europe des projets architecturaux et urbains vise à appuyer le développement des stratégies et plans conduits par l'État.

Le GIP Europe des projets architecturaux et urbains conduit l'ensemble de ses actions au bénéfice des élus et des acteurs de terrain : c'est un organisme orienté territoires. Ainsi, il joue un rôle de synapse entre l'État et les initiatives territoriales. Cela s'incarne dans une double orientation : d'une part, de nourrir par l'expérience des collectivités les politiques publiques nationales, grâce à une meilleure connaissance des enjeux territoriaux et des stratégies locales ; d'autre part, d'outiller les acteurs des territoires à développer des solutions différenciées et adaptées aux contextes.

Espace de réflexion mais aussi d'expérimentation, le GIP Europe des projets architecturaux et urbains contribue à produire de la connaissance scientifique et à faire émerger des projets expérimentaux et démonstrateurs, à la rencontre des disciplines et des générations (notamment par la mobilisation des jeunes chercheurs et concepteurs).

Au croisement des sphères des élus, des professionnels, des chercheurs et des concepteurs, il contribue à la transition écologique tout en tenant compte de la diversité des territoires, par la connaissance des dynamiques, l'appréhension des transitions dans leur complexité, la stimulation de la créativité architecturale et la construction d'un dialogue entre sciences et société afin de nourrir le débat public.

Fort de ses communautés, il accompagne en France près de 220 collectivités territoriales, mobilise plus de 900 chercheurs et soutient plus de 1 200 concepteurs.

* Le GIP Europe des projets architecturaux et urbains (GIP EPAU) a été créé par la convention constitutive du 25 mars 2002, le 25 novembre 2010, a été décidé le prolongement de la durée du GIP jusqu'au 2 mai 2020. Le renouvellement et les modifications de la convention constitutive du GIP EPAU ont été approuvés par arrêté en date du 5 juin 2024 (www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050001921). Il est placé sous la tutelle du ministère en charge de l'urbanisme, du ministère en charge de l'architecture. Les membres fondateurs sont : le ministère en charge de l'urbanisme, le ministère en charge de l'architecture, la Cité de l'architecture et du patrimoine (établissement public du ministère en charge de la culture) et l'association European France.

SOMMAIRE

6	L'éditorial du président
7	L'éditorial du directeur général
12	Les grands événements 2025
16	Le GIP EPAU au plus proche des territoires
18	Les publications
25	Les films
26	Les productions presse
28	Moyens et financiers
34	Partenaires
36	Gouvernance

Programmes de recherche-action, d'expérimentation et de prospective

Quartiers de demain

Engagés pour la qualité du logement de demain

Coubertin

Culture & aménagement

European

Érable

Green Team

*POPSU (Plateforme d'observation
des projets et stratégies urbaines)*

POPSU Transitions

POPSU Territoires

Conseil scientifique de France ruralités

Palpite

Caravane des ruralités

Mission photographique

L'éditorial du président**Philippe Mazenc**

président de l'assemblée générale du GIP Europe des projets architecturaux et urbains,
 directeur général de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)

Agir face à l'incertitude

Nos politiques publiques se déploient aujourd'hui dans des territoires marqués par des défis multiples, simultanés et des enjeux parfois contradictoires, alors que l'incertitude demeure désormais le cadre structurant de nos actions. Ces mutations imposent que l'aménagement soit davantage encore un lieu ouvert où s'opère l'atterrissage territorial de l'ensemble des politiques publiques, leur mise en cohérence et leur articulation.



Crédit : Marcella Barbieri

Face aux transitions et aux tensions auxquelles les collectivités font face, l'action publique suppose d'être attentifs aux dynamiques à l'œuvre parfois silencieusement ; de réinterroger les outils que nous mobilisons pour produire nos politiques publiques et les représentations qui les sous-tendent. Changer de regard sur les transitions territoriales, c'est aussi porter une attention nouvelle à la diversité et à la richesse des ressources et des solutions mobilisées par les collectivités pour s'adapter et se transformer.

Les travaux conduits confirment ainsi plusieurs tendances de fond. Ils nous montrent d'abord que la déclinaison territoriale des politiques publiques appelle une vision d'ensemble fondée sur une articulation permanente entre les enjeux, les échelles, les acteurs et les disciplines. À ce titre, la Consultation internationale *Quartiers de demain* nous en offre une illustration éclairante, en ce que les dix démarches inédites déployées, en lien avec les élus, les concepteurs et les habitants, ont permis de faire émerger de nouvelles approches.

Aussi, ces constats appellent à renforcer le dialogue avec les acteurs des territoires en s'appuyant sur la parole scientifique, à animer localement des débats pour bâtir les actions collectives de demain. Permettre à nos territoires de s'adapter aux mutations suppose d'encourager les initiatives déployées localement, de faciliter la mise en œuvre d'actions donnant aux collectivités les moyens de se saisir pleinement des enjeux de transitions.

« Ces constats appellent à renforcer le dialogue avec les acteurs des territoires en s'appuyant sur la parole scientifique, à animer localement des débats pour bâtir les actions collectives de demain. »

L'éditorial du directeur général**Jean-Baptiste Marie**

directeur général du GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Ouvrir la voie

L'année 2025 s'inscrit comme l'année centrale de la triennale 2024-2026 du GIP Europe des projets architecturaux et urbains. Elle aura été celle de la mise en œuvre et de l'amplification d'actions de recherche, d'expérimentations et de prospectives, conduites au plus près des collectivités avec une ambition constante : éclairer les politiques publiques, outiller les acteurs locaux et nationaux et contribuer à engager des transformations territoriales à la hauteur des défis contemporains.

Les collectivités territoriales demeurent les lieux où se dessinent les transformations de demain. La diversité et l'ampleur des phénomènes auxquelles sont confrontés les acteurs des territoires, nous rappellent chaque jour, avec force, que les défis à relever sont considérables : il s'agit d'abord de l'adaptation au changement climatique, qui impose de repenser en profondeur les modèles de développement des territoires et de composer avec de nouvelles vulnérabilités. Il s'agit également de maintenir des équilibres socio-économiques parfois fragiles, en conciliant la protection du vivant et de la biodiversité, sans sacrifier la productivité et l'attractivité des territoires, tout en répondant aux tensions qui pèsent sur le foncier et le logement. La transition écologique est, en réalité, indissociable de ces réalités qui mettent à l'épreuve nos systèmes territoriaux.

Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus seulement d'apporter des réponses immédiates, mais bien d'ouvrir de nouveaux chemins pour demain : s'appuyer sur la science pour chercher d'autres méthodes, faire vivre le débat dans les collectivités, expérimenter pour faire émerger de nouvelles trajectoires : cela implique de redonner, malgré l'urgence, une place au temps long pour bâtir les conditions de l'action.

C'est à cet égard que l'année 2025 aura été déterminante dans le déploiement des actions du GIP Europe des projets architecturaux et urbains. Elle a été marquée, à la fois par l'installation de nombreux projets dans les collectivités, et par l'entrée dans une phase de maturité, d'enseignement et de capitalisation pour des programmes déjà engagés dans le premier



Crédit : Marcella Barbieri

tiers de la triennale. L'enjeu est désormais de construire des continuités pour assurer la pérennité des démarches engagées, de tirer des enseignements transversaux et préparer le prolongement des travaux dans la durée, en lien avec les élus et les sphères professionnelles et académiques.

À l'aube de l'année 2026, un enseignement majeur se dégage : les territoires ruraux demeurent, à l'heure des transitions, des territoires en mouvement, dans lesquels s'élaborent les politiques publiques de demain. À ce titre, la parution du premier rapport du conseil scientifique de *France Ruralités* démontre la nécessité de changer de regard sur les ruralités et sur leur rôle dans l'atterrissage territorial de la transition écologique. Nos ruralités sont également des laboratoires de politiques publiques qui impliquent la



Crédit : Marcella Barbieri

différenciation et la prise en compte des contextes locaux, comme en témoignent les cinquante-et-un projets de recherche du programme *POPSU Territoires*, ou encore les travaux menés sur l'industrie rurale dans le cadre de la *Caravane des ruralités*, qui nous rappellent que nos ruralités demeurent des territoires productifs souvent confrontés à la raréfaction des ressources et au défi d'attirer de nouveaux talents.

Cette attention portée largement aux territoires ruraux éclaire, en réalité, un basculement paradigmatique désormais incontournable : l'adaptation au changement climatique, la transition écologique et la préservation du vivant s'imposent véritablement au cœur de la construction des politiques publiques de demain. C'est une inflexion, coûteuse, et parfois subie par les territoires, qui impose d'agir sur plusieurs temporalités, avec, d'un côté, la prégnance des crises climatiques et des risques dans le quotidien des Françaises et des Français, et de l'autre, la nécessité d'anticiper l'avenir en se dotant de nouveaux récits et de visions partagées pour penser les territoires de demain. C'est dans cet esprit qu'ont été installés les seize projets lauréats du programme *Érable*, associant sciences du vivant, sciences sociales et démarches artistiques afin de favoriser des transformations profondes tout en saisissant les mutations territoriales par de nouveaux récits de la biodiversité et du vivant non humain. De la même manière, pour donner à voir

les imaginaires pluriels d'une France qui s'adapte au changement climatique à l'horizon 2100, un important travail de préfiguration a été engagé en 2025 autour de la *Green Team*, inscrite au Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) et qui demeurera l'une des actions structurantes pour 2026.

Ces enjeux écologiques, qui mettent directement en cause les conditions de notre développement et de l'habitabilité de nos territoires ne sauraient être traités indépendamment des mutations démographiques, sociales et économiques qui s'opèrent ces dernières années, parfois loin des radars, et qui posent la question de la pertinence de nos modèles de production architecturale et urbaine : imaginer le devenir des formes urbaines existantes, inscrire le logement dans la transition écologique et dans l'ère de la sobriété sans éluder la question de son financement, de son abordabilité et de son rôle dans la lutte contre les inégalités, imaginer d'autres formes d'habiter nos territoires : autant de chantiers intimement liés à la transition écologique qui appellent le déploiement de démarches expérimentales ancrées dans les réalités locales.

Donner aux territoires la capacité de se projeter par l'expérimentation demeure ainsi un axe structurant de l'identité du GIP Europe des projets architecturaux et urbains. Cette capacité à lancer des projets

démonstrateurs n'est aujourd'hui plus l'apanage des seules métropoles. Elle est désormais mobilisée par les élus ruraux, comme le montrent la montée en opérationnalité des projets lauréats et l'important travail de capitalisation mené autour du programme Engagés pour la qualité du logement de demain, ou encore comme en atteste la diversité des sites de projet de la 18^e session du concours *Europan*, révélatrice du rôle transformateur de l'architecture dans les territoires pour accompagner, et parfois devancer les transitions.

En 2025, l'expérimentation, s'est également incarnée, pour la première fois depuis Banlieues 89, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Avec la consultation internationale *Quartiers de demain*, dix dialogues compétitifs ont été conduits, mobilisant plus de mille concepteurs, autour de temps locaux et nationaux inédits de coconstruction, associant près de deux-cent-cinquante habitants structurés en jurys citoyens jusqu'à la sélection des groupements de maîtrise d'œuvre lauréats, dévoilés en décembre par le président de la République, à l'occasion du vernissage d'une exposition dédiée, quatre-vingts ans jour pour jour après l'inauguration, aux Invalides, par le général de Gaulle, de la première exposition de la Reconstruction. Quartiers de demain fut ainsi un laboratoire national investi par une communauté nouvelle, pour imaginer des solutions répliquables et nourrir une ambition collective pour l'avenir de la politique de la ville.

Les cent-vingt projets expérimentaux déployés sur l'ensemble du territoire national nous apprennent l'importance de penser l'aménagement du territoire à partir des stratégies déployées localement pour répondre aux transitions. C'est à ce titre que les travaux engagés en 2025 témoignent de l'intensité d'une réflexion renouvelée sur l'aménagement du territoire. Les vingt-trois plateformes rassemblant élus, acteurs techniques et chercheurs pluridisciplinaires du programme *POPSU Transitions* interrogent la place nouvelle des métropoles dans les systèmes territoriaux face aux transformations économique, sociale, culturelle, démocratique ou encore numérique. La question de l'aménagement se retrouve également posée dans le contexte spécifique des territoires du littoral, où l'intensification de l'érosion et de la submersion marine accentue la fragilité de territoires déjà par ailleurs soumis à de nombreuses pressions anthropiques. Enfin, le lancement, en fin d'année du programme *Culture et Aménagement* explore le rôle des outils culturels et de la création artistique dans la refonte des représentations et des modalités de la fabrique des territoires, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles perspectives pour l'aménagement durable.

« S'appuyer sur la science pour chercher d'autres méthodes, faire vivre le débat dans les collectivités, expérimenter pour faire émerger de nouvelles trajectoires : cela implique de redonner, malgré l'urgence, une place au temps long pour bâtir les conditions de l'action. »

L'ensemble de ces actions repose sur une mobilisation unique : ce sont plus de deux-cent-vingt collectivités accompagnées, dans l'Hexagone comme en outre-mer, par une communauté constituée de deux-mille-cinq-cents chercheurs, de mille-cinq-cents concepteurs et de cent-cinquante artistes et photographes, qui travaillent, quotidiennement, aux côtés des élus, chaque projet faisant l'objet d'une convention avec la collectivité. Les dix-huit séquences ministérielles officielles organisées cette année témoignent aussi du lien fort qui unit, par le GIP EPAU, ces projets portés localement dans quatre-vingt-trois départements et par les politiques publiques nationales et les stratégies interministérielles (PNACC, SNA, SNB, SNBC). Cette dynamique s'accompagne d'une activité éditoriale soutenue, avec la parution de plus d'une vingtaine de publications nationales, pour mettre en avant et diffuser les résultats scientifiques, tandis que deux campagnes photographiques nationales inédites ont été déployées, donnant lieu à plus d'une trentaine de reportages réalisés dans les territoires, restitués *via* des expositions itinérantes pensées pour rendre visibles les dynamiques territoriales et permettre une plus large appropriation des résultats de la recherche.



Les élus et préfets des 10 sites *Quartiers de demain* pour l'annonce des lauréats, 2 décembre 2025.
Crédit : Marcella Barbieri



Les grands événements 2025

13 février

③ ARRÊT DE LA CARAVANE DES RURALITÉS

à Magny-Cours sur le sujet de l'industrie, en présence de la ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel.

4 et 5 mars

RENCONTRES NATIONALES QUARTIERS DE DEMAIN

en présence de la ministre de la Culture, Rachida Dati, de la ministre du Logement, Valérie Letard, de la ministre de la Ville, Juliette Méadel.

30 janvier

SÉMINAIRE TRANSVERSAL POPSU TERRITOIRES

« Ceux qui partent, ceux qui restent, attractivité et hospitalité dans le Massif central. »



②



①

31 janvier

① VISITE DU QUARTIER DE LA GRÂCE DE DIEU

à Caen et rencontre avec le jury citoyen *Quartiers de demain*, en présence de la ministre de la Culture, Rachida Dati.



③

14 mars

VISITE DU QUARTIER SAIGE

à Pessac, avec la ministre déléguée chargée de la Ville, Juliette Méadel, dans le cadre de la Consultation internationale *Quartiers de demain*.

5 et 6 février

② SÉMINAIRE DE RECHERCHE POPSU

« Revisiter la métropolisation à l'heure de la transition écologique », à Arc-et-Senans, réunissant l'ensemble du conseil stratégique, des responsables scientifiques et autrices et auteurs des études transversales du programme.

20 mars

④ ANNONCE DES NEUF NOUVEAUX LAURÉATS DU PROGRAMME ÉRABLE

par la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, Agnès Pannier-Runacher, lors de l'ouverture du festival Agir pour les glaciers.



9 avril

⑤ ANNONCE DES LAURÉATS DE LA SECONDE ÉDITION DU PALMARÈS PALPITE

avec la ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel.

2 mai

⑥ VISITE DE LA RÉSIDENCE ARDENNE

à Sedan, par la ministre déléguée chargée de la Ville, Juliette Méadel, dans le cadre de la Consultation internationale *Quartiers de demain*.



26 mai

⑦ ARRÊT CROISÉ DE LA CARAVANE DES RURALITÉS ET D'ENGAGÉS POUR LA QUALITÉ DU LOGEMENT DE DEMAIN

en Charente, sur le sujet du logement, en présence de la ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel.

5-6 juin

① MANUFACTURE NATIONALE QUARTIERS DE DEMAIN

à la Cité de l'architecture et du patrimoine.



1

21 août

VISITE DU QUARTIER EUROPE-SCHWELTZER

à Colmar, par la ministre déléguée chargée de la Ville, Juliette Méadel, dans le cadre de la Consultation internationale *Quartiers de demain*.

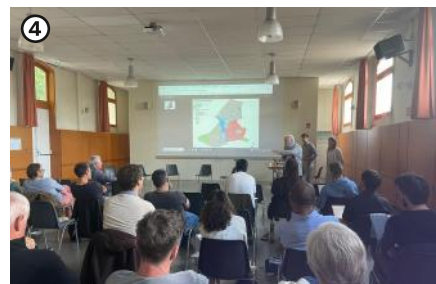


3

5 septembre

④ SÉMINAIRE COCONSTRUCTION POPSU TERRITOIRES

à Belin-Béliet.



4



2

10 juin

② ATELIER NATIONAL POPSU TRANSITIONS

sur le grand projet urbain entre deux cycles métropolitains à la Cité de l'architecture et du patrimoine.



3

26 au 28 août

③ TROISIÈME ÉDITION DU CAMPUS POPSU

« Visible / invisible » au Louvres-Lens Vallée.

15 septembre

⑤ VISITE DE CHANTIER

Engagés pour la qualité du logement de demain, Grand Rouge.

17 septembre

VISITE DE CHANTIER

Engagés pour la qualité du logement de demain, à Pantin, Les lumières



20 novembre

⑧ ATELIER INTERPROFESSIONNEL CULTURE & AMÉNAGEMENT

au ministère de la Culture.

2 décembre

JOURNÉE DE DÉVOILEMENT DES LAURÉATS QUARTIERS DE DEMAIN ET INAUGURATION DE L'EXPOSITION

à la Cité de l'architecture et du patrimoine, en présence de la ministre de la Culture, Rachida Dati, du ministre de la Ville et du Logement, Vincent Jeanbrun et du ministre délégué chargé de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre.



18-19 septembre

⑥ PREMIÈRE SESSION JURY DE SÉLECTION EUROPAN

22-23 octobre

DEUXIÈME SESSION JURY DE SÉLECTION EUROPAN



3-5 novembre

⑦ RENCONTRES NATIONALES ÉRABLE

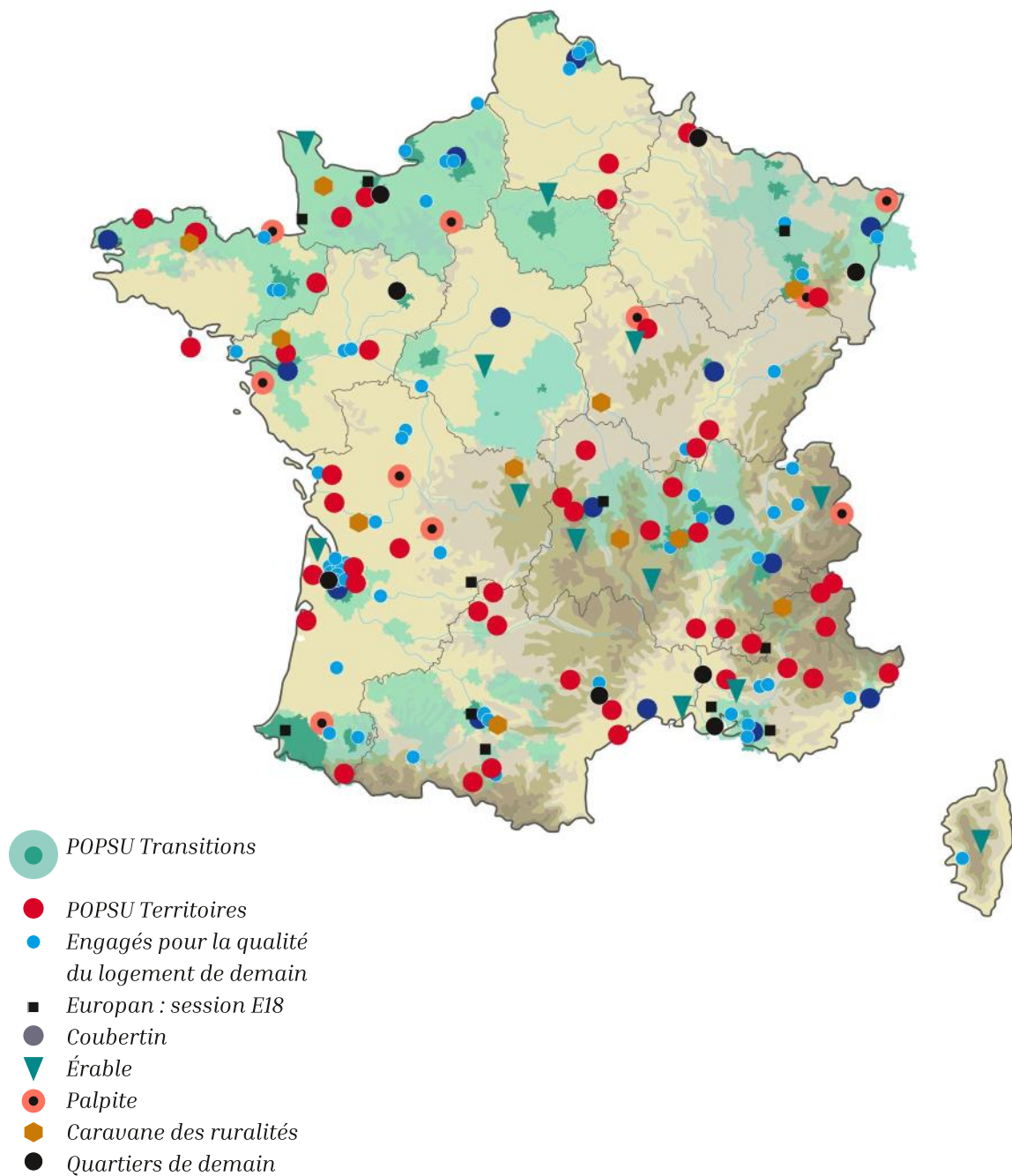
à la Scène nationale de Cavaillon.

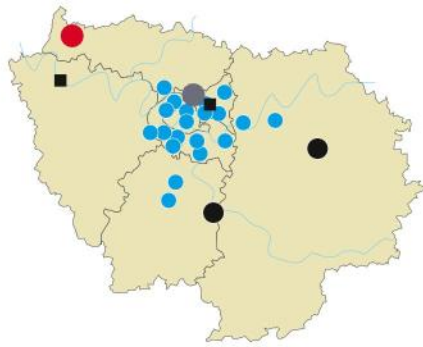
11 décembre

DÉVOILEMENT DES LAURÉATS DE LA 18^E SESSION EUROPAN

consacrée au thème « Re-sourcer ».

Un groupement au plus proche des territoires





Île-de-France

132

projets
d'expérimentation
implantés dans
les territoires

101

projets de recherche-
action menés
conjointement avec
les collectivités et
les universités locales



Guyane



La Réunion



Nouvelle-Calédonie



Polynésie française



Mayotte



Saint-Pierre-et-Miquelon

Les publications



Engagés pour la qualité du logement de demain

Réhabiter, dirigé par Jean-Baptiste Marie, janvier 2025

Ce livre donne la parole à celles et ceux qui font le logement contemporain en France – élus, sociologues, architectes, urbanistes, aménageurs – et dresse ainsi un état des lieux complet des meilleures pratiques et perspectives pour l'habitat de demain. Réhabilitation, bioconstruction, design intérieur, coopératives d'habitants : de la maison individuelle au logement collectif, toutes les pistes sont évoquées pour réenchanter durablement le plaisir d'habiter.

Les rapports sur la ruralité



Rapport Des campagnes aux ruralités : changer de regard sur les ruralités, pour des politiques publiques adaptées à leurs réalités et soucieuses de leur diversité, par le Conseil scientifique France ruralités, sous la présidence de Monique Poulot, avril 2025

Présidé par Monique Poulot (université Paris-Nanterre), le *Conseil scientifique de France ruralités* décrypte trois grandes idées reçues décryptées : la France rurale est-elle encore la France agricole ? Le rural est-il éclipsé par la ville ? Les ruralités sont-elles des territoires fragiles ? Entre contestations visibles et attractivité renouvelée, les territoires ruraux vivent un paradoxe fascinant. Longtemps perçus comme en retrait, ils deviennent le théâtre de recompositions sociales et politiques majeures, tout en étant convoités pour leur qualité de vie et leurs ressources stratégiques à l'heure de la transition écologique.



Rapport L'industrie rurale face à la raréfaction des ressources par Magali Talandier et Manon Loisel, 2025

Les territoires ruraux, bien que souvent perçus comme en marge des dynamiques industrielles, concentrent encore une part importante de l'emploi industriel en France. Près d'un emploi sur trois y est lié à l'industrie, contre 20 % en moyenne en Europe. Ce rapport de la *Caravane des ruralités* s'intéresse à la géographie et aux dynamiques de réindustrialisation des territoires ruraux en France depuis la fin des années 2010. Il met en lumière les évolutions récentes de l'emploi industriel dans ces espaces et les moyens mis en œuvre pour s'adapter aux contraintes économiques et environnementales.



Rapport Celles qui ouvrent la voie par Achille Warnant, 2025

Dans un contexte marqué par une hausse des démissions de maires, une usure croissante des élus locaux et un renouvellement incertain à l'approche des élections municipales de 2026, certaines trajectoires interrogent. Moins de 1 % des maires ont moins de 30 ans ; les femmes y sont largement minoritaires. Pourtant, quelques-unes franchissent le pas, y compris en ruralité, où leur engagement repose sur des motivations concrètes : répondre aux besoins locaux, maintenir les services, préserver la vie locale. Ce positionnement contraste avec celui des jeunes hommes élus, dont le mandat s'inscrit plus souvent dans une trajectoire institutionnelle ou partisane. Alors qu'elles sont plus exposées à une charge mentale élevée (superposition de la gestion domestique, de la parentalité, de l'emploi salarié et des responsabilités municipales), l'entrée en fonction de ces jeunes femmes s'inscrit généralement dans des engagements associatifs préalables, une sollicitation par l'entourage ou un fort attachement territorial. La diagonale Celles qui ouvrent la voie, jeunes femmes et maires en ruralités révèle une autre manière de faire de la politique : plus ancrée, plus informelle, mais non moins exigeante.



Ouvrage Quartiers de demain

Quartiers de demain, Des héritages à réinventer, ouvrage collectif, édition dirigée par Jean-Baptiste Marie

L'architecture est un puissant outil de transformation du quotidien. La France a su engager très tôt des projets ambitieux pour stimuler l'innovation et mieux répondre aux défis rencontrés par les territoires. Dans le cadre de la consultation internationale Quartiers de demain, trente équipes d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes ont été invitées à réfléchir à l'avenir de dix sites représentatifs de la diversité des quartiers prioritaires français. En présentant leurs projets, cet ouvrage partage les enseignements, les réflexions et les méthodes nouvelles – fondées sur la participation des habitants et la réparation de l'existant – propres à réinventer ces quartiers et à y faire converger transition écologique, vitalité sociale et qualité architecturale. Ce laboratoire inédit d'expérimentation et de prospective montre ainsi des chemins concrets et singuliers pour imaginer d'autres trajectoires urbaines : autant de visions pour dessiner l'avenir de nos villes et projeter les quartiers prioritaires dans la France du XXI^e siècle.



Crédit : Figures Libres

Les cahiers POPSU Métropoles

AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Transitions métropolitaines par le paysage (L'étang de Berre), ouvrage collectif dirigé par Sylvie Salles, 2025

Les métropoles méditerranéennes et littorales, à l'image d'Aix-Marseille-Provence, sont mises au défi d'envisager des modèles de développement et d'adaptation climatique où les enjeux économiques, de qualité écologique et de bien-vivre sont liés. En prenant l'étang de Berre comme territoire laboratoire, cet ouvrage pose les bases d'une action métropolitaine qui cherche à s'inscrire dans les systèmes socio-naturels qui soutiennent les organisations territoriales. La restauration écologique de l'étang de Berre, envisagée comme un projet de paysage, invite à un aménagement collaboratif rendant visibles – donc partageables et discutables – les paysages de demain.



CLERMONT-FERRAND

Faire métropole par les sols habités. Trajectoire clermontoise : vers une stratégie foncière, par Amélie Flaman, David Robin, Géraldine Texier-Rideau, 2025

En 2018, Clermont-Ferrand devient la ville-mère d'une aire métropolitaine à 21 communes. Son projet territorial s'inscrit dans le temps long, là où des transactions se sont nouées à ses marges et avec son hinterland. Ses sols, à la fois ressources convoitées et milieux fragiles, supports d'attachement tant mémoriels que sensibles, livrent de riches enseignements et révèlent des potentiels d'action. Cet ouvrage, qui s'appuie sur un échantillonnage de sols habités – protégés, malmenés et cultivés – entend rendre compte de la manière dont la métropole construit sa trajectoire pour changer le regard sur la diversité des paysages métropolitains et faire émerger un territoire public, supports de nouveaux imaginaires.





GRENOBLE

Les sentiers d'un entrepreneuriat métropolitain innovant : adaptation et dépendance à Grenoble, par Frédéric Bally, Thibault Daudigeos, Josselin Tallec, 2025

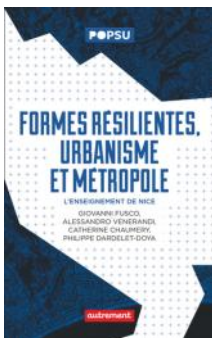
La crise des *subprimes* de 2008 a fait naître de nombreuses réflexions sur les capacités des territoires à garantir un rebond économique après un choc ou des perturbations. Si le statut de métropole institue des fonctions économiques propres, cet ouvrage explore l'hypothèse selon laquelle les start-up s'y déployant peuvent également jouer un rôle clé dans la résilience et l'adaptation des territoires. La métropole de Grenoble, héritière d'une tradition riche d'initiatives sociales et d'un écosystème de recherche et d'industries innovantes, se distingue comme un centre scientifique atypique.



LYON

Vers une aire métropolitaine universitaire ? Être étudiant dans la région lyonnaise, ouvrage collectif dirigé par Chloé Morhain, 2025

En raison de leur situation transitoire, les étudiants échappent généralement au périmètre des enquêtes traditionnelles. Cet ouvrage tente de combler une telle lacune en croisant les enjeux de vie étudiante et de développement universitaire à l'échelle métropolitaine. Le Grand Lyon, deuxième pôle d'enseignement supérieur en France, constitue un exemple pertinent pour approfondir la fabrique de l'aire métropolitaine aussi bien par les étudiants que par les politiques locales qui œuvrent à une meilleure collaboration territoriale. L'analyse des pratiques et choix des étudiants invite à reconsidérer les limites administratives des métropoles ainsi qu'à prendre en compte les disparités socio-économiques qui continuent de contraindre la vie universitaire.



NICE

Formes résilientes, urbanisme et métropole. L'enseignement de Nice, par Catherine Chaumery, Philippe Dardelet-Doya, Giovanni Fusco, Alessandro Venerandi, 2025

La forme urbaine est l'héritage des choix et des politiques du passé, elle est la partie matérielle d'une culture urbaine, l'organisation dans l'espace d'une intelligence collective. À partir de l'exemple niçois, cet ouvrage étudie les potentiels ou les freins d'adaptation que contiennent ces formes urbaines et évalue leur capacité de résilience.



STRASBOURG

Quels horizons pour la métropole portuaire ? Nouveaux récits strasbourgeois, par Jean-Alain Héraud, Frédéric Rossano, Bruno Steiner, 2025

Cet ouvrage repère les croisements récents et les projets originaux qui lient, autour de Strasbourg, les fonctions portuaires au développement urbain. Des interfaces entre port et habitat viennent réactualiser la question de la ville productive, tandis que de nouvelles fonctions d'échange associées aux ports et canaux préfigurent une mise en réseau décarbonée du territoire : un récit portuaire et rhénan renouvelé se donne à entendre. Ces mutations, en élargissant la portée des synergies à construire et à renforcer au-delà des seuls périmètres institutionnels, esquissent un nouvel horizon « métroportuaire ».



BREST

Une métropole en partage : récits de la métamorphose brestoise, par Amandine Diener, Hélène Martin-Brelot, 2025

Longtemps associée à l'image d'une ville grise à vocation essentiellement militaire, Brest fait désormais figure de territoire dynamique et attractif. Dès les années 1970, la ville a initié des stratégies d'aménagement pour revitaliser son centre et affirmer son identité. Devenue métropole en 2014, elle mise aujourd'hui sur son histoire, empreinte de solidarités humaines et territoriales, et sur son rôle maritime, pour se positionner comme « capitale des océans ». Cette étude explore l'évolution de son récit urbain et des politiques publiques qui l'accompagnent.



Crédit : Marcella Barbieri

Les cahiers de Métropoles transversaux

FRANCE

Les Métropoles transfrontalières, par Philippe Hamman, 2025

Comment les enjeux transfrontaliers rencontrent-ils la question métropolitaine ? En se penchant notamment sur les aires urbaines de Lille, Nice et Strasbourg, cet ouvrage montre la complexité qui est à la fois celle des échelles, où se superposent plus ou moins des frontières et des fonctions nationales, régionales et locales, et celle des usages qui en sont faits par une diversité d'acteurs. Ce croisement du métropolitain et du transfrontalier se repère aussi bien dans les dynamiques engagées que dans les domaines investis : économique et politique mais aussi écologique et quotidien.

FRANCE

Le syndrome du Titanic des métropoles littorales. En finir avec la résilience, par Valérie Lavaud-Letilleul

En ce début de XXI^e siècle qui prend des airs de pré-catastrophe urbaine en bord de mer, quel est l'avenir du modèle métropolitain à Dunkerque, Rouen, Le Havre, Brest, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Toulon ou Nice ? De quelle nature est le drame à venir ? Aquatique, avec la submersion, l'érosion et la montée des eaux ? Ou également sociale, écologique, démocratique ? Et si l'urgence ne venait pas du dérèglement climatique mais des politiques de métropolisation elles-mêmes ? Dès lors, comment y répondre ? Cet ouvrage donne des pistes en proposant de dépasser la notion de résilience afin de repenser les conditions d'une habitabilité future des villes et des rivages.



Les carnets POPSU Territoires

VIRE-NORMANDIE (14)

Cultiver l'industrie. Résistance et développement de l'industrie à Vire-Normandie (Calvados), par Gilles Crague, 2025

Reportage photographique par Arnaud Bouissou

Loin des narratifs de désindustrialisation, cette enquête dévoile les ressorts d'une trajectoire territoriale singulière : celle de Vire-Normandie (Calvados), où l'emploi industriel résiste et se développe. À travers le concept « d'implantation industrielle » et une approche systémique des interdépendances industrie-territoire, les auteurs analysent comment l'action publique locale peut agir sur les facteurs de production (capital, travail, foncier) pour favoriser la reconfiguration des tissus productifs. Une démonstration rigoureuse des mécanismes de résilience industrielle dans les villes moyennes, qui renouvelle l'approche des politiques d'aménagement du territoire.

VOLONNE (04)

Un village participatif ? Les initiatives citoyennes : un défi pour l'action publique à Volonne (Alpes-de-Haute-Provence), par Séverine Bonnin-Oliveira et Émeline Hatt, 2025

Reportage photographique par Paul Lemaire et Philippe Magoni

Comment une commune de 1 600 habitants transforme-t-elle la crise de la démocratie représentative en opportunité ? Volonne (Alpes-de-Haute-Provence) expérimente depuis 2014 la coproduction de l'action publique locale. Entre initiatives citoyennes ascendantes, projet d'écoquartier participatif et requalification du centre-bourg, cette petite ville invente de nouveaux modèles de gouvernance collaborative. Un cas d'étude qui interroge le passage des démarches participatives institutionnelles aux dynamiques de co-construction et révèle les conditions de pérennisation d'un urbanisme en transition.





Les carnets de Territoires transversaux

FRANCE

Rural Mania. Aménager les ruralités, entre transition écologique et justice sociale, par Hélène Reigner avec Olivier Bouba-Olga, Renaud Epstein, Monique Poulot, 2025

France des villes, France des champs ? Pour qualifier les petites villes et les territoires ruraux, qui rassemblent plus d'un tiers de la population française, la notion de « fracture territoriale » est devenue un prêt-à-penser aussi commode que médiatique. Dans quelle mesure cette grille de lecture nous sert-elle à saisir vraiment les enjeux contemporains des territoires ruraux, des petites villes et des espaces périurbains ? Sont rassemblées dans cet ouvrage quatre contributions qui interrogent le prisme simpliste de la fracture territoriale pour appréhender les inégalités et penser une juste transition écologique, ainsi que quelques pistes d'intervention.

Ouvrage Coubertin



La dernière marche, mettre en œuvre l'événement olympique, par Alain Bourdin, Hélène Dang-Vu, Joël Idt, Stéphanie Leheis, Jules-Mathieu Meunier, 2025

Cet ouvrage explore les temporalités du projet urbain à l'aune des Jeux olympiques, en s'attachant à la transformation accélérée du territoire du Grand Paris. Il prend pour point d'ancrage la construction des équipements et ouvrages olympiques, révélateurs d'une dynamique d'aménagement singulière, où l'urgence, la visibilité internationale et la massification des investissements redessinent le visage métropolitain. À travers une évaluation critique du projet olympique, ce troisième opus mobilise les notions de méga-projet et de méta-projet pour qualifier l'ampleur, la complexité et les effets d'entraînement de cet événement sur les politiques urbaines. En filigrane, il interroge la manière dont ces transformations s'articulent – ou non – avec l'impératif contemporain de l'adaptation au réchauffement climatique.

Ouvrage European



European 17 - catalogue des résultats français. Villes vivantes, 2025

En rassemblant les projets lauréats de la 17e session du concours en France, le catalogue témoigne de la richesse et de la diversité des réponses qui peuvent être apportées aux questions de la transition écologique et sociale. Ce panorama de propositions audacieuses s'enrichit en outre d'analyses critiques, signées par des experts reconnus, sur l'histoire du concours et son évolution au fil des sessions. L'ouvrage constitue ainsi un outil de réflexion prospective exemplaire sur les mutations en cours dans la fabrique de la ville et des territoires européens.

Les Carnets de bord

Carnet de bord - Magny-Cours, Nevers (58)

Un circuit de F1 en pleine campagne nivernaise, un technopôle de 150 hectares, 420 emplois dans des entreprises de pointe : Magny-Cours illustre cette ruralité productive méconnue. Conçu dans les années 1980 comme levier de développement, le site a accueilli le Grand Prix de France pendant 18 ans. Aujourd'hui, face aux mutations de la filière automobile, il se réinvente autour de la transition écologique : neutralité carbone d'ici 2040, hydrogène, compétitions électriques. Ce laboratoire territorial prouve qu'innovation et ruralité ne s'opposent pas, mais souligne aussi les fragilités : foncier tendu, recrutement difficile, nécessité d'une vision collective. Magny-Cours rappelle qu'un territoire reflète avant tout le volontarisme de ses acteurs.

Carnet de bord - Bressuire, Mazières-en-Gâtine, St-Loup-Lamairé (79)





Comment expliquer le quasi-plein-emploi dans le nord des Deux-Sèvres, territoire majoritairement rural ? Avec 16% d'emplois industriels, ce bassin s'appuie sur l'agroalimentaire, la mécanique et un « esprit bocage » favorisant la coopération locale. Mais cette réussite cache des tensions : pénurie de main-d'œuvre, manque de logements, mobilité limitée. Pour y répondre, acteurs publics et privés innovent : crèches interentreprises, habitat partagé, autopartage adapté aux horaires décalés, partenariats avec les chantiers d'insertion. L'exemple deux-sévrien démontre qu'une politique industrielle efficace ne peut être pensée en silo : elle nécessite une approche territoriale intégrée, conjuguant emploi, services et qualité de vie.

La Caravane des ruralités en film

Les Films

Film - Creuse (23)

La *Caravane des ruralités* fait escale en Creuse, en Nouvelle-Aquitaine, pour sa 11^e étape. Cet arrêt s'inscrit dans le cycle dédié à l'habitat en ruralités et s'intéresse aux enjeux liés à la réhabilitation du bâti ancien, à l'adaptation des logements aux évolutions démographiques et à la revitalisation des centres-bourgs. Avec 46 % du parc construit avant 1945, un taux de vacance de 15,7 % et 35 % des habitants de plus de 60 ans, la Creuse fait face à un défi important : mobiliser l'habitat existant pour répondre aux attentes des ménages. La faible densité de population (21 hab./km²) et la dispersion de l'habitat complexifient également l'accès aux services et aux mobilités.



Tous les films sont accessibles en ligne sur la chaîne Youtube *Caravane des Ruralités* :
<https://www.youtube.com/@CaravanedesRuralites>

Quartiers de demain



Lancée en juin 2023 dans le cadre du plan « Quartiers 2030 », la Consultation internationale *Quartiers de demain* vise à transformer 10 QPV situés dans des villes comme Marseille, Sedan ou Pessac. Elle ambitionne de créer des démonstrateurs écologiques et solidaires, associant excellence architecturale et participation citoyenne pour un cadre de vie durable et répliquable. *Quartiers de demain* est un programme porté par le ministère de la Culture et le ministère du Logement et de la Rénovation urbaine, mettant les habitants au cœur de la conception de projets inspirant les futurs quartiers populaires.



Tous les films sont accessibles en ligne sur la chaîne Youtube *Quartier de demain* :
<https://www.youtube.com/@Quartiersdedemain>

Les productions presse



Le 1 Hebdo

« Que peuvent les maires », édition spéciale coréalisée avec POPSU et le Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges

Confrontés à des attentes contradictoires, tout à la fois « boucs émissaires, urgentistes et pasteurs », les maires sont de plus en plus nombreux à exprimer un sentiment d'isolement et d'impuissance. Pourtant, ils ont du pouvoir et sont même aux « avant-postes » dans certaines luttes. Du Calvados aux Alpes-de-Haute-Provence, ce numéro du *1 hebdo* donne également à lire plusieurs projets municipaux conçus avec et pour les citoyens, autant d'incarnations de ce pouvoir local.



Libération

« **Habitat rural : la clé des champs** », 20 juin 2025

Rénovation, revitalisation des centres-bourgs, implication des élus... Retour sur les initiatives innovantes pour le logement dans les territoires ruraux.



« **Vers l'invisible et au-delà** », 21 octobre 2025

Pauvreté, quartiers délaissés, absence de représentation citoyenne... Pour rendre compte de la réalité des territoires, il est impératif de s'intéresser aux marges. Retour sur les débats des chercheurs, urbanistes et élus lors du Campus organisé à Lens fin août par POPSU.



« **Demain les quartiers** », 2 décembre 2025

Lancé en juin 2023, ce programme d'architecture, de paysage et d'urbanisme, vise à transformer dix quartiers prioritaires après concertation avec leurs habitants. Une initiative présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Moyens et financements

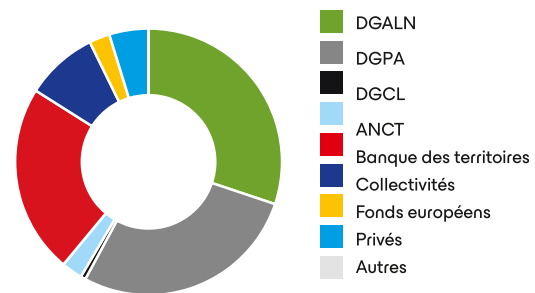
Un groupement d'intérêt public tourné vers l'intérêt général et l'éclairage des politiques publiques par la recherche, l'expérimentation et la prospective

L'année 2025 est l'année centrale du plan d'orientation 2024-2026, voté en décembre 2023 par les membres du groupement. Conscient de la tension liée aux finances publiques nationales, le GIP Europe des projets architecturaux et urbains s'est attaché en 2025 à mener l'essentiel des actions de son plan d'orientation dans un cadre budgétaire contraint, tout en menant une évaluation *in itinere* de ses actions, dans un souci constant d'éclairer utilement les politiques publiques de ses membres au service de l'intérêt général.

À cette fin, l'exécution budgétaire a permis de réaliser un soutien important à la recherche dans les champs de l'aménagement du territoire, de l'économie spatiale, des sciences du vivant, de l'urbanisme et de l'architecture. En apportant un soutien financier aux projets de recherche, d'expérimentation et de prospective, le GIP EPAU reste un acteur important du soutien aux professionnels de l'action territoriale et de l'architecture, dont le soutien a été réaffirmé en 2025 par l'organisation de rencontres interprofessionnelles marquées par une forte participation, créant des lieux d'échange féconds entre État, collectivités territoriales et professionnels.

En interne, l'EPAU connaît une stabilisation de sa masse salariale pour mettre en œuvre la triennale, permettant la mise en œuvre d'un dialogue social de qualité et engageant des efforts de rationalisation afin d'appuyer les directions de programme dans la conduite de leurs actions et de préparer la capitalisation vers les politiques publiques en fin de triennale.

Diag. 1 : Répartition des financements du GIP Europe sur 2025



Un équilibre budgétaire contraint en milieu de triennale, marqué par le contexte national nécessitant une gestion budgétaire optimisée

Le GIP Europe des projets architecturaux et urbains est marqué en 2025 par le contexte budgétaire difficile qui impacte le budget de l'État et donc ses membres publics (ministères en charge de l'urbanisme, de l'architecture, Cité de l'architecture et du patrimoine).

RECETTES

Ce contexte se reflète dans les financements de l'Europe des projets architecturaux et urbains. Le plan triennal de l'EPAU est en effet adossé à une programmation budgétaire pluriannuelle, où les recettes sont globalement réparties équitablement entre les trois années et permettent au groupement d'engager les dépenses puis de liquider les tranches au fur et à mesure de l'avancement des projets, sur validation des livrables d'avancement. Or, le niveau des recettes 2025 est établi en baisse par rapport à l'année 2024, de -20 %.

La composition des recettes montre le contexte budgétaire contraint de l'État : les membres ministériels (représentés par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature et par la Direction générale des patrimoines et de l'architecture) – qui composaient dans le rapport d'activité 2024, 68 % des recettes du groupement – représentent 57 % des recettes en 2025. Plus globalement, la part de recettes « hors État » a augmenté, passant de 18 % en 2024 à 39 % en 2025.

Cet élargissement est en cohérence avec l'aspect partenarial du groupement : la Banque des territoires devient un financeur de premier plan, avec 23 % des recettes. Son soutien se concrétise *via* des subventions sur des projets donnés, selon des conventions et des livrables définis selon les orientations stratégiquement par les membres et les conseils stratégiques des programmes. C'est, par exemple, le dispositif de participation citoyenne du programme *Quartiers de demain* qui est ainsi soutenu par la Banque des territoires, ou un cycle sur le logement en zone peu dense mené par la *Caravane des ruralités* en 2025.

Les collectivités représentent la troisième source de financement : au total, ce sont trente-cinq collectivités ou structures intercommunales (dont l'ensemble des métropoles) qui contribuent au budget du groupement pour 728 000 € soit 9 % des recettes. Ces recettes sont adossées à des conventions pluriannuelles entre l'État, la collectivité et le GIP EPAU comme tiers opérateur d'actions identifiées de recherche ou d'expérimentation comme *POPSU Transitions* ou *European* sur un territoire donné. Ces conventions témoignent de la mise en œuvre d'une expertise poussée (chercheurs académiques ou concepteurs) sur des problématiques intéressantes à la fois l'État et les collectivités pour éclairer les politiques publiques locales et nationales, loin des dispositifs classiques d'ingénierie territoriale de l'État envers les collectivités.

Enfin, le GIP EPAU a perçu en 2025 des fonds européens – fonds Feder en soutien à une étude sur les mobilités résidentielles hors des grandes aires urbaines – et privés – en soutien à la chaire Arpenter permettant le financement de dix doctorants Cifre, avec Léonard, plateforme d'innovation du groupe Vinci – pour 7 % des recettes.

Le taux d'exécution des recettes est de 108 %, comprenant également des subventions prévues au budget 2024, mais finalement versées début 2025 – subventions de collectivités pour *POPSU Transitions* ou de partenaires privés.

DÉPENSES

Du point de vue des dépenses, l'année 2025 est une année charnière pour le groupement. En effet, en milieu de triennale, l'organisme doit à la fois décaisser les tranches de projets engagés en début de triennale et engager de nouvelles actions pour préparer la capitalisation et la valorisation à partir des projets vers les politiques publiques ; il en résulte des volumes d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement élevés pour cette année, en milieu de cycle.

L'année 2025 a par ailleurs été marquée par un contexte particulier de services votés en début d'année jusqu'à la promulgation de la loi de finances du 14 février, puis par une circulaire sur les dépenses de communication en date du 4 octobre 2025. Les prévisions budgétaires établissaient le volume de dépenses à 9 606 779 € en autorisations d'engagement et 10 563 296 € en crédits de paiement, après deux décisions modificatives du budget, en cours d'année 2025.

En dépit de ce contexte chahuté et d'un volume plus important de dépenses que les années précédentes, liées à la mise en œuvre de la triennale tel qu'évoqué plus haut, les taux d'exécution du budget sont élevés et en hausse sensible par rapport aux années passées : ils sont de 98,4 % en autorisations d'engagement, représentant 9 469 791,83 €, et de 92,5 % en crédits de paiement, soit 9 773 987,64 €.

Ces bons taux d'exécution témoignent de la structuration de l'EPAU, amorcé en 2024, pour assurer un suivi budgétaire plus fin autour du secrétariat général et par des points de gestion réguliers avec les directions de programme.

La composition des dépenses est fidèle au rôle que joue l'Europe des projets architecturaux et urbains dans le soutien à des actions de recherche-action, d'expérimentation et de prospective. En effet, 61 % des dépenses en crédits de paiement (6 063 521 €) correspondent au subventionnement direct de conventions de recherche-action, d'expérimentation et de prospective. En 2025, l'Europe des projets architecturaux et urbains recense plus de soixante conventions actives avec des universités publiques ou des écoles nationales supérieures d'architecture sur les programmes de la *Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU)* et *Érable*. La part la plus importante du chapitre 60 est toutefois attribuée au subventionnement d'études de conception sur des projets d'expérimentation, en particulier en dédommagement des trente équipes conceptrices engagées dans la consultation internationale *Quartiers de demain*, représentant 3 millions d'euros en 2025 ou parmi les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt *Engagés pour la qualité du logement de demain*.

4 % (352 833 €) des dépenses sont attribuées à des colloques ou manifestations scientifiques, un coût réduit en raison des relations partenariales du groupement avec les collectivités qui accueillent plusieurs séminaires à titre gracieux ou par la contribution non financière de la Cité de l'architecture et du patrimoine par la mise à disposition d'espaces. Le chapitre 62, correspondant à des honoraires, essentiellement de capitalisation, valorisation et diffusion des résultats des projets, constitue 16 % des dépenses, soit 1 611 122 €. Par rapport à 2024, la part du chapitre 62 est en baisse sensible, traduisant une priorisation des actions vers la recherche en cours d'année et un mouvement d'économies notamment sur les dépenses de communication.

Enfin, les dépenses de personnel s'élèvent à 1 746 511 €, représentant 18 % des dépenses du groupement. Après une année 2024 où le plan de recrutement a été mis en œuvre au cours de l'année pour atteindre les moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan d'orientation, la masse salariale est stabilisée en 2025.

Diag. 3 : Répartition des dépenses (crédits de paiement) 2025



MAÎTRISE DU FONDS DE ROULEMENT

Il résulte de l'exécution des dépenses et des recettes un résultat annuel négatif, d'un montant de 1 369 065 €. Ce prélèvement sur le fonds de roulement était prévu dans le budget 2025, correspondant au cycle d'une triennale. En effet, la trajectoire financière du GIP EPAU reflète la programmation pluriannuelle des plans d'orientation. Le cycle se décompose comme suit : Chaque triennale débute par l'amorçage des projets votés au plan d'orientation. Cela s'aperçoit par le niveau de recettes perçues supérieures aux dépenses. Des subventions sont versées et permettent de faire face aux engagements qui seront ensuite soldés en cours de triennale.

Les engagements sont ensuite soldés en cours de triennale. Ce déficit se traduit par un déficit en milieu de triennale telle qu'en 2022 (-193 k€), 2025 (-1 369 k€). Chaque déficit est épongé par les recettes perçues en avance et constituant le fonds de roulement.

En fin de triennale, le GIP EPAU continue de solder les engagements pour finaliser les projets. Il préfigure la triennale suivante, dans l'objectif de se reconstituer un fonds de roulement en prévision des actions à mener.

Ce cycle s'observe également en 2025. Toutefois, dans le contexte budgétaire très contraint, le GIP EPAU a souhaité engager dès 2025 un mouvement d'économies : celles-ci lui ont permis de limiter le prélèvement sur le fonds de roulement et le résultat négatif, ce qui se reflète dans le niveau de fonds de roulement correspondant à 198 jours en fin d'année, supérieur à celui en milieu de triennale en 2022.

L'année 2025 a donc été l'année d'une optimisation financière du groupement, en jouant sur le fonds de roulement et le résultat positif du début de la triennale pour tenir les engagements auprès des membres et partenaires, tout en s'adaptant au contexte budgétaire national fortement contraint.

Un collectif d'agents engagés au service des actions des membres

Au 31 décembre 2024, le GIP EPAU avait stabilisé l'ensemble de ses emplois inclus dans son plan d'orientation pour en conduire les actions. En 2025, l'enjeu est de renforcer ce collectif et les liens avec les équipes des membres.

Cela s'est concrétisé au cours de l'année par la mise en place d'un dialogue social de qualité : en premier lieu, par le biais du comité social d'administration, installé en 2024 et dont la moitié des représentants du personnel (soit deux personnes) a été renouvelée en

2025. Trois séminaires d'équipe ont été organisés sur l'année, permettant un retour évaluatif sur :

- l'apport des programmes du GIP EPAU aux politiques publiques portées par les membres et la préparation de la phase de capitalisation en fin de triennale ;
- les méthodes de travail internes au groupement ;
- le recueil des besoins en fonctions transversales et support.

Ces échanges avec le CSA puis l'ensemble du personnel ont permis d'identifier des besoins précis en fonctions supports nécessitant la passation de marchés publics (édition, diffusion presse des résultats de recherche et d'expérimentation, captation de colloques scientifiques...) ainsi que des fonctions d'appui interne transversal en permanent.

Cela s'est traduit par une réorientation de certains postes au cours de l'année 2025, permettant d'optimiser les ressources humaines en transversal pour un meilleur appui à l'ensemble des programmes et en vue de préparer la fin de la triennale, sur un poste de valorisation scientifique et de capitalisation. Cette réorientation s'est opérée à cadre d'emplois constant : le GIP EPAU compte fin 2025 20 emplois occupés ; un emploi est non pourvu par rapport à 2024, qui a été gelé au second semestre et dans l'incertitude des financements afférents et de la capacité pour le GIP EPAU à mener les actions prévues à son plan d'orientation en 2026.

L'année 2025 a également été celle du renforcement des liens entre les effectifs de l'Europe des projets architecturaux et urbains et les membres du groupement. Parmi les contributions non financières, le GIP bénéficie en effet d'une mise à disposition de bureaux au sein de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), facilitant les échanges entre les programmes de l'EPAU et les directions d'administration centrale : au sein de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), les sous-directions Urbanisme et Paysages, Aménagement durable, Qualité de la construction s'appuient sur les résultats des programmes *Quartiers de demain*, *Engagés pour la qualité du logement de demain*, *European*, *Culture et aménagement*, la *Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU)* et *Coubertin* pour alimenter leur politique publique ; au sein de la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB), les travaux d'*Érable* et de *POPSU* éclairent les politiques portées par les sous-directions de restauration et de protection des écosystèmes terrestres (ET) et de la protection et de la gestion de l'eau, des ressources minérales et des écosystèmes aquatiques (EARM). Enfin, par son lien fort avec les territoires, le GIP EPAU assure un dialogue

continu avec la sous-direction Territoires et Usagers, permettant de faire percoler les travaux du GIP au sein des services déconcentrés, en particulier sur le programme itinérant de la *Caravane des ruralités*.

Des séminaires de travail commun sont régulièrement organisés entre ces équipes ; par ailleurs, le GIP EPAU devient, en 2025, membre du comité de direction de la DGALN, renforçant son intégration au sein de l'écosystème des politiques aménagement, logement et nature.

En 2025, avec la *Green Team*, programme inscrit au sein du Plan national d'adaptation au changement climatique, le GIP EPAU tisse également des liens avec la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC). L'Europe des projets architecturaux et urbains entretient un lien historique avec le ministère de la Culture, et plus spécifiquement la direction de l'architecture. En 2025, les agents du groupement se sont mobilisés pour participer activement à la Stratégie nationale pour l'architecture, contribuant aux groupes de travail à partir des observations des expérimentations soutenues par la direction : *European*, *Culture et aménagement*, *Quartiers de demain*, *Engagés pour la qualité du logement de demain* et *POPSU*.

Le ministère de la Culture appuie également les actions de la *Caravane des ruralités*, de la *Green Team* et d'*Érable* au niveau de son secrétariat général, par la Direction générale de la création artistique, la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche, et la Direction générale des patrimoines et de l'architecture.

En 2025, la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) a par ailleurs assuré un rôle essentiel dans la valorisation et la diffusion des innovations portées par le GIP EPAU auprès du grand public et des professionnels de la ville et du cadre bâti, tel que cela figure dans sa convention constitutive. Au titre de contributions non financières, la CAPA a ainsi permis la tenue des temps forts du programme *Quartiers de demain* (Rencontre et Manufacture nationales en mars et juin, annonce des lauréats en décembre), *Engagés pour la qualité du logement de demain* ou *European* (annonce des lauréats en décembre 2025), dans des réunions interprofessionnelles permettant de fédérer la communauté d'acteurs réunis par les programmes de l'EPAU au quotidien.

Un travail soutenu entre les équipes du GIP EPAU et de la CAPA tout au long de l'année a ainsi permis d'inaugurer, le 2 décembre 2025, l'exposition *Demain nos villes*, présentant les trente projets et maquettes constitutifs de la consultation internationale *Quartiers de demain*. Un travail technique et administratif soutenu est également en cours pour une exposition sur la thématique du logement.



Crédit : Marcella Barbieri

Enfin, les équipes de l'EPAU s'associent à l'association European France dans la promotion des stratégies françaises en matière d'urbanisme et d'architecture à l'échelle européenne. Premier pays pourvoyeur de site European au niveau européen, le GIP EPAU a été représenté avec l'association au forum intersession à Lisbonne. Il a par ailleurs contribué à alimenter les remontées des ministères auprès de la Commission européenne, notamment sur les sujets du logement avec la parution du *Affordable Housing Plan*. Le groupement a également intégré le réseau européen URBACT et l'*European Urban initiative* en étant sélectionné parmi le groupe d'expertise sur les compact cities.

L'année 2025 a donc permis une stabilisation des ressources humaines du groupement après le lancement du plan d'orientation ; les agents s'intègrent pleinement dans un écosystème autour des membres dont l'engagement pour les actions du GIP EPAU est à souligner, participant pleinement à leurs travaux et consolidant un collectif interministériel robuste.

Mettre en œuvre une culture de l'évaluation pour mieux éclairer les décisions par la recherche, l'expérimentation et la prospective

Après le lancement des actions du plan d'orientation, l'Europe des projets architecturaux et urbains s'est également attachée, en 2025, à réaliser une évaluation *in itinere* de ses actions, dans un souci constant d'objectiver et de renforcer son apport au service des politiques publiques.

Ces actions ont pu être menées en discussion avec les services d'inspections et les partenaires. Ils montrent en synthèse, quelques lignes de force du modèle du groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbains.

UNE EXPERTISE SPÉCIFIQUE CENTRÉE AUTOUR DE TROIS MISSIONS COMPLÉMENTAIRES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Le GIP EPAU a centré son action autour de trois grandes missions :

- programmes nationaux de recherche-action territorialisés, visant à accompagner les transitions des villes et des territoires ;
- consultations et concours nationaux en architecture et urbanisme, ainsi que le suivi d'expérimentations favorisant l'innovation dans le cadre bâti et l'aménagement du territoire ;
- des démarches de prospective pour fournir aux décideurs publics des éclairages stratégiques et anticiper les évolutions des politiques urbaines et territoriales.

Ce faisant, le GIP EPAU rapproche une forme d'expertise très spécifique (chercheurs académiques, concepteurs) des décideurs publics locaux et nationaux, contribuant ainsi à l'éclairage des politiques en amont sur des champs de politiques publiques intéressant les membres. L'action de l'EPAU est ainsi complémentaire de l'ingénierie territoriale déployée par les collectivités ou les services déconcentrés, davantage situés en aval et en déclinaison des politiques publiques.

UN RÔLE DE SYNAPSE ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Contrairement à d'autres organismes conduisant de grandes études ou démarches de prospective nationales, l'action de l'Europe des projets architecturaux et urbains est fortement territorialisée. Ses actions sont menées en réponse aux besoins des ministères chargés de la ville et du logement, de la culture, de l'écologie et les collectivités. Ainsi, les programmes de recherche sont conçus en lien avec les orientations fixées localement par les élus. Les sites d'expérimentation sont identifiés par eux, en lien avec les préfetures et les services déconcentrés de l'État. Si une collectivité est associée au projet, l'action du GIP fait l'objet d'un conventionnement avec les collectivités, et les associations d'élus participent aux comités des partenaires des programmes.

Concrètement, l'Europe des projets architecturaux et urbains accompagne les collectivités à travers quatre-vingt-quinze plateformes de recherche-action implantées dans les territoires (programmes *POPSU* et *Érable*), cent-trente projets architecturaux et urbains expérimentaux (*Engagés pour la qualité du logement de demain*, *European*, *Quartiers de demain*). Ces actions couvrent l'ensemble des régions françaises, quatre-vingt-trois départements et les territoires

ultramarins (Guyane, Mayotte, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon).

Il constitue ainsi un espace de discussion entre les collectivités et l'État sur des sujets de recherche et d'expérimentation communs.

LE GIP EPAU CONTRIBUE À LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES NATIONALES SUR DES ENJEUX ÉMERGENTS DE L'ACTION PUBLIQUE

En mobilisant plus de neuf-cents chercheurs issus de cent-vingt établissements d'enseignement supérieur et de recherche, travaillant directement avec les collectivités et en fédérant plus de mille-deux-cents concepteurs urbanistes, architectes, paysagistes. En faisant appel à des profils spécifiques, rares dans la fonction publique, spécialisés dans la recherche sur l'action publique et recrutés pour la durée du programme, il permet d'animer efficacement un vivier d'experts issus de la communauté scientifique, de concepteurs, de l'administration. Enfin, le grand nombre d'acteurs publics et privés contribuant à façonner les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de la ville permet d'assembler des financements diversifiés autour de programmes partenariaux communs. Le recours au groupement d'intérêt public permet de préserver ces spécificités ; cette gestion souple est globalement soulignée par l'écosystème de l'Europe des projets architecturaux et urbains.

Partenaires





Crédit : GIP EPAU

Gouvernance

Assemblée générale

Président de l'assemblée générale

Philippe Mazenc



Représentant du ministère en charge de l'urbanisme

Philippe Mazenc
Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature



Représentant de la Cité de l'architecture et du patrimoine

Julien Bargeton
Président de la Cité de l'architecture et du patrimoine



Représentante du ministère en charge de l'architecture

Hélène Fernandez
Directrice, adjointe à la directrice générale des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture



Représentant du Plan Urbanisme Construction Architecture

François Ménard
Secrétaire permanent par interim



Représentant de l'association European France

Francis Rambert
Président



Membre invité avec voix consultative

Représentant de la Fédération des agences d'urbanisme :

Jean-Marc Offner
Représentant de la Fédération des CAUE : n/a



Membre invité

Représentant du ministère de l'Économie et des Finances :

Christian Dufour
Contrôleur général économique et financier

L'équipe du GIP Europe des projets architecturaux et urbains

au 31 décembre 2025



Mimrose Akbar
Chargée de mission
European



Daniel Andersch
Directeur du
programme *European*



Pacôme Bertrand
Directrice du
programme *POPSU*
Territoires



Arnaud Boni Kouao
Gestionnaire administratif
et financier



Hélène Colas
Directrice des
programmes *Érable* et
Green Team



Florentin Cornée
Directeur des programmes
Coubertin et *Culture &*
Aménagement



Sacha Dalis
Secrétaire général



Lola Davidson
Directrice du programme
Engagés pour la qualité
du logement de demain



Zoé Fournand
Chargée de mission
capitalisation



Cécile Gallien
Directrice du programme
Caravane des ruralités



Alice Housset
Chargée de mission
Quartiers de demain



Vancianne Iguiniz
Assistante de direction



Léa Kermarrec
Chargée de mission
Érable



Édouard Lacamp
Chargé de missions
transverses auprès
de la direction générale



Guillaume Lacroix
Directeur du programme
POPSU Transitions



Céline Laurens
Directrice du
programme *Quartiers de*
demain



Ruben Madar
Chargé de mission
valorisation



Jean-Baptiste Marie
Directeur général



Romane Molle
Chargée de missions
transverses auprès
de la direction générale



Julien Moulard
Directeur général adjoint



Steve Ntanmi
Directeur administratif
et financier

.....
Agence comptable
Jérôme Candevan
(adjonction de service)



Crédit : Marcella Barbieri





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau



Crédit : Aglaé Bory

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia

1, place Carpeaux

92055 La Défense cedex

epau.fr

epau.fr

euopanfrance.org

popsu.archi.fr

engages-pour-la-qualite-du-logement-de-demain.archi.fr

erable.archi.fr

quartier-de-demain.archi.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux :



Europan France

Engagés pour la qualité du logement de demain

POPSU - Plateforme d'observation des projets

et stratégies urbaines

ERABLE - Raconter le vivant pour agir

Quartiers de demain

Palmarès Palpite

Caravane des ruralités



Europan France

POPSU

Engagés pour la qualité du logement de demain



quartiersdedemain.archi

euopanfrance



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

Consultation internationale Quartiers de demain



CONSULTATION
INTERNATIONALE
QUARTIERS
DE DEMAIN

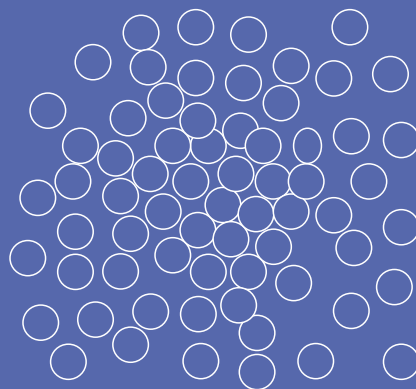
L'année 2025 en chiffres



30

équipes de concepteurs
en dialogue compétitif

33 %

d'équipes
internationales10
quartiers pilotesPlus de
50 000
habitants concernés dans les 10 QPV

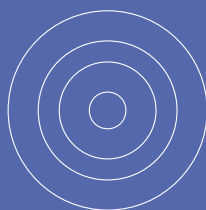
1200

professionnels de
l'architecture,
du paysage et de
l'urbanisme mobilisés

40

commissions de
sélection et de dialogue

216

membres des
jurys citoyens20 événements locaux
sur chacun des sites3 événements nationaux
à la Cité de l'architecture
et du patrimoine

3 v.o. ministres

Le programme en quelques dates



④ 30 équipes sélectionnées rassemblées autour des ministres. Crédit : Arnaud Bouissou



② Restitution des ateliers et présentation des maquettes (dans la galerie des moulages).
Crédit : Arnaud Bouissou



① Caen, réalisation d'interview avec des habitants dans l'espace public.
Crédit : Cittanova



③ Pessac, atelier entre concepteurs et jurys citoyens. Crédit : GIP EPAU

de février à mars 2025

① RÉSIDENCES SUR LES 10 SITES

4 et 5 mars 2025

② Rencontres nationales à la Cité de l'architecture et du patrimoine

de mai à juin 2025

③ MANUFACTURES DES QUARTIERS SUR LES 10 SITES

5 et 6 juin 2025

④ Grande manufacture des quartiers à la Cité de l'architecture et du patrimoine

2 décembre 2025

« Demain nos villes, 30 projets pour les quartiers » : inauguration de l'exposition et annonce des 10 équipes lauréates à la Cité de l'architecture et du patrimoine

Analyse

Conduire la consultation internationale en 2025 : une année riche d'enseignements

L'année 2025 marque une étape décisive du programme national *Quartiers de demain*, consultation internationale d'architecture, d'urbanisme et de paysage à l'initiative du président de la République qui soutient la transformation de dix quartiers prioritaires, puisqu'elle correspond à la phase des dix dialogues compétitifs, mobilisant équipes de conception, élus, partenaires institutionnels et habitant

Lancement de la consultation (janvier-mars 2025)

À la suite de l'appel à candidatures lancé fin 2024, trente équipes pluridisciplinaires sont sélectionnées en début d'année 2025, à raison de trois équipes par quartier. Composées d'architectes, urbanistes, paysagistes et experts associés, elles sont retenues pour leur capacité à proposer des démarches innovantes, contextualisées et participatives.

Le début des dialogues compétitifs s'est caractérisé par des immersions territoriales organisées sous forme de résidences de site, entre février et mars. Elles ont permis aux équipes, aux jurys citoyens et aux acteurs locaux de partager une compréhension fine des territoires, de leurs usages et de leurs enjeux sociaux, urbains, environnementaux, économiques et culturels. Au niveau national, Les Rencontres nationales *Quartiers de demain*, organisées début mars à la Cité de l'architecture et du patrimoine, ont constitué un temps fort de lancement, avec la présentation des équipes de concepteurs, l'intervention des élus mais aussi d'acteurs et chercheurs de la politique de la ville et de la rénovation urbaine.

La phase de diagnostic engagée, avril a vu les premières productions des équipes : diagnostics partagés, analyses urbaines, paysagères et d'usages, intégrant les enjeux climatiques, sociaux et économiques. Ces productions constituent un socle commun à partir duquel se dessinent les premières orientations de projet.

Cette première phase s'est suivie de celle des scénarios, caractérisée par les manufactures, véritable temps collaboratif d'élaboration et d'expérimentation. De mai à juin, les manufactures des quartiers prennent la forme d'ateliers collaboratifs associant étroitement habitants, acteurs locaux et équipes de conception. Y sont confrontées les hypothèses de projet aux usages quotidiens afin d'enrichir les propositions face aux attentes des habitants.

La Grande Manufacture nationale, organisée en juin, croise les expériences des dix sites et fait émerger des enjeux transversaux à l'échelle nationale.

L'été 2025 est celui des consolidations des orientations programmatiques. Les projets sont approfondis à travers des auditions, des échanges avec les jurys et des ajustements programmatiques, en vue de formaliser des orientations de transformations crédibles et opérationnelles pour chaque quartier.

Les dialogues compétitifs se sont clos avec la fin d'année. En octobre, dix commissions finales ont procédé à la désignation des dix équipes lauréates parmi les trente projets. 2025 se conclut avec l'événement national « Demain nos villes, 30 projets pour les quartiers », valorisant les projets, les démarches et les ambitions du programme, qui vient inaugurer, dans le même temps, l'exposition éponyme à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Enseignement n° 1 : les jurys citoyens, instances délibératives et décisionnaires pour coconstruire le projet

La consultation internationale *Quartiers de demain* a été conçue comme une démarche expérimentale associant étroitement habitants et usagers à la transformation de dix quartiers prioritaires. Elle poursuit un double objectif : garantir l'adéquation des projets aux réalités sociales et aux usages des territoires, et produire des méthodes reproductibles à l'échelle nationale. La participation citoyenne constitue un axe structurant du dispositif, à travers les jurys citoyens.

PRINCIPE DES JURYS CITOYENS

Les jurys citoyens ont été constitués sur les dix sites de manière à refléter la diversité des habitants et des usagers des quartiers concernés (en âge, en genre, en situation socioprofessionnelle). Ils associent des habitants impliqués dans la vie associative ou les instances locales de participation, ainsi que des habitants éloignés de ces dispositifs.

Ils exercent un rôle à la fois délibératif, en produisant des avis argumentés, et décisionnaire – deux de leurs représentants disposant d'une voix délibérative au sein des commissions de dialogue chargées d'orienter les projets et de désigner les équipes lauréates.

MODALITÉS ET ÉTAPES DES JURYS CITOYENS

La participation citoyenne s'est déployée de manière continue tout au long de la consultation :

- la formation initiale, dispensée en janvier 2025 par l'École du renouvellement urbain sur les dix sites, a permis aux jurys de s'approprier le cadre et les enjeux

de la consultation. Cette étape a constitué un prérequis essentiel à une participation effective et éclairée des jurys citoyens ;

- les résidences de site (février-mars), et les manufactures des quartiers (mai) ont favorisé la rencontre entre habitants, jurys citoyens, équipes de concepteurs et élus locaux, d'abord sur les enjeux de transformation des quartiers, et sur les scénarios envisagés. La Grande Manufacture des quartiers (juin) a permis un temps d'échange à l'échelle nationale ;

- avant chaque commission de dialogue, des séances spécifiques ont permis aux jurys d'échanger avec les équipes lors des trois phases du dialogue compétitif (diagnostic, scénarios, esquisses), soit trente séances au total. Les équipes ont pu recueillir les analyses des jurys citoyens, et ajuster leurs propositions en amont des commissions de dialogue ;

- à chaque commission de dialogue, deux membres ont relayé l'avis du jury.

BILAN DES JURYS CITOYENS

La structuration de la participation citoyenne en étapes successives – formation, immersion, dialogue itératif avec les équipes de concepteurs et participation aux instances de décision – a permis de sécuriser et de renforcer le rôle des jurys citoyens.

Ce dispositif a contribué :

- à une meilleure prise en compte de l'expertise d'usage dans les projets ;
- à un dialogue continu et éclairé entre habitants, concepteurs et institutions ;
- à la consolidation de la légitimité des décisions prises en commission de dialogue.

L'expérience conduite dans le cadre de *Quartiers de demain* met en évidence l'intérêt d'une participation citoyenne outillée, progressive, itérative et intégrée aux modalités de décision.

Enseignement n° 2 : cinq leviers pour la transition socioécologique des QPV

Les trente projets issus de la consultation mettent en évidence cinq axes structurants pour la transformation des quartiers prioritaires.

Le premier consiste à « réparer le déjà-là », en valorisant le patrimoine architectural et social existant, et en reconnaissant les mémoires habitantes. À Corbeil-Essonnes, la réhabilitation de la chaufferie, héritage exceptionnel des Trente Glorieuses, crée une nouvelle centralité ouverte aux habitants des Tarterêts. À Sedan, les trois projets dévoilent les qualités architecturales de tours « ordinaires ».

Le deuxième axe porte sur la transformation du logement, afin d'améliorer le confort face à la précarité énergétique, de diversifier les typologies et de rompre avec une logique strictement résidentielle. Les projets de Caen et Pessac transforment ainsi les logements existants, qui deviennent traversants et accueillent une mixité de foyers face aux évolutions démographiques.

Le paysage constitue un troisième levier majeur : en travaillant les continuités écologiques, le vide et la saisonnalité, il devient un outil central d'aménagement et de transformation. À Colmar, comme à Manosque, les équipes de conception, par le paysage, ont ainsi recréé des espaces publics vivables et accueillants.

Le quatrième axe concerne l'adaptation au changement climatique, les quartiers prioritaires étant envisagés comme des territoires d'avant-garde, capables de déployer des stratégies ambitieuses face au climat de 2050. La question de l'eau, aussi bien sur la gestion des crues que de la chaleur, a été centrale à Marseille, Lodève et Manosque.

Enfin, les projets repensent les équipements et services pour recréer de la valeur sociale et économique, renouant ainsi avec la promesse sociale initiale des grands ensembles.

Synthèse et projection sur 2026

L'année 2026 ouvre une nouvelle phase du programme *Quartiers de demain*, centrée sur la mise en œuvre opérationnelle des dix projets lauréats par les maîtres d'ouvrage locaux, ainsi que sur la diffusion et la valorisation des enseignements issus de la consultation internationale.

LE PASSAGE À L'OPÉRATIONNEL DES PROJETS LAURÉATS

Les dix projets lauréats, avec la signature des contrats de maîtrise d'œuvre, débutent leur passage à l'opérationnel. Les équipes de maîtrise d'œuvre et les maîtrises d'ouvrage affineront les orientations programmatiques et techniques des projets. Le GIP EPAU veillera à transmettre localement le relai aux collectivités et aux services déconcentrés dans l'objectif de réaliser les projets. La participation citoyenne se prolongera en ateliers citoyens, avec des missions de préfiguration, de prototypage, d'urbanisme tactique, portés par les maîtrises d'œuvre.

LA DIFFUSION ET LA VALORISATION DES RÉSULTATS

La valorisation des résultats constitue un axe majeur de l'année 2026. La grande exposition nationale « *Quartiers de demain*. L'avenir s'écrit aujourd'hui », présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine jusqu'au 30 mars 2026, met en lumière les trente projets de la consultation et s'accompagne de conférences et débats. À partir du printemps, l'exposition se décline en dix expositions locales sur les sites concernés. Cinq ouvrages sont publiés par un éditeur national en 2026.

Le GIP EPAU prévoit également de transmettre les principaux enseignements aux partenaires, constituant un levier essentiel d'essaimage de la méthode *Quartiers de demain*. L'équipe *Quartiers de demain* participera ainsi à des retours d'expérience, des groupes de travail méthodologiques, un séminaire d'apprentissage par les pairs à destination des élus locaux, et la participation active aux travaux et conférences portés par les partenaires de la consultation.

Le Superlangevin de la Soda : réhabiliter une barre de logements des années 1950



Vues de l'exposition « *Quartiers de demain. L'avenir s'écrit aujourd'hui* », présentée à la Cité de l'architecture et du patrimoine jusqu'au 30 mars 2026. Crédit : Marcella Barbieri



Zoom sur

Le Superlangevin de la Soda : réhabiliter une barre de logements des années 1950

À Caen, dans le quartier de la Grâce de Dieu, le projet lauréat porté par l'agence La Soda, associée à Erwan Bonduelle, propose la transformation en profondeur de l'immeuble Langevin, grand ensemble de logements sociaux emblématiques des années d'après-guerre. Composé à l'origine de cent-sept logements répartis sur huit étages, majoritairement des T3 et T4 mono-orientés et répétitifs, l'immeuble est réinterprété pour devenir le Superlangevin : un habitat renouvelé, diversifié et ouvert sur son territoire.

Plutôt que de démolir, le projet choisit de révéler et d'amplifier les qualités existantes du bâti par des démolitions sélectives et des transformations fines. Faible épaisseur des plateaux, inertie thermique, qualités aérodynamiques et apports solaires sont valorisés pour créer des logements traversants, confortables et économes en énergie. La nouvelle programmation résidentielle, qui se veut intergénérationnelle, introduit une grande variété de typologies (T1 à T4), avec une majorité de petits logements adaptés aux jeunes, aux personnes âgées et aux parcours résidentiels diversifiés. Le confort thermique est renforcé par des solutions sobres et low-tech, telles que des manteaux isolants en chaux et paille, ainsi qu'un recours raisonné à la préfabrication.

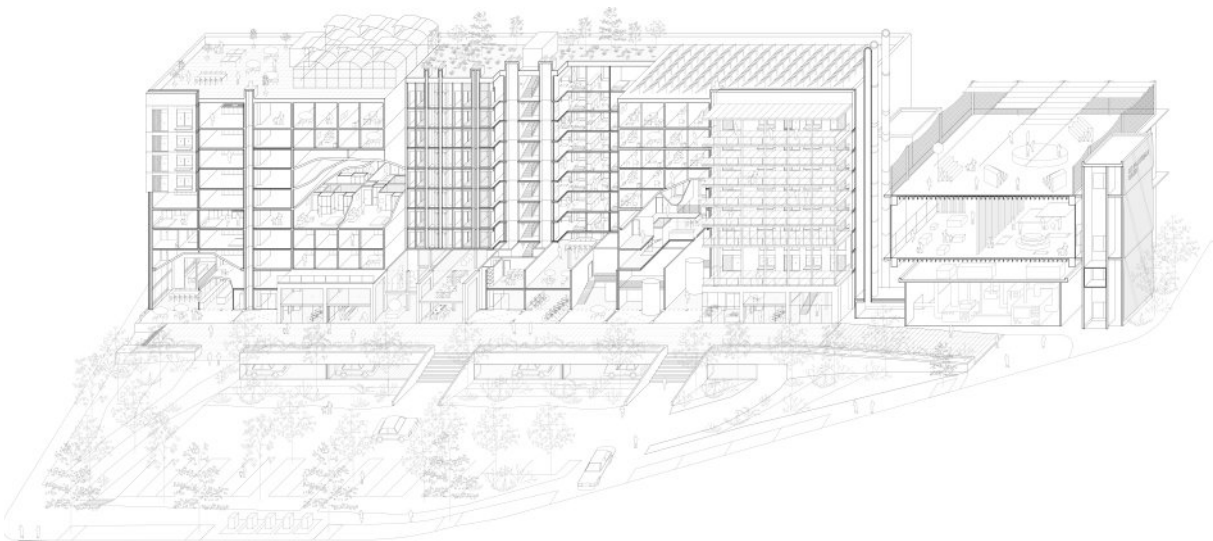
Le projet s'organise également autour d'un socle actif sur deux niveaux, véritable pivot de la vie collective. Celui-ci accueille des fonctions ouvertes au quartier et au-delà, affirmant le Superlangevin comme un commun vivant, où habiter rime avec apprendre, produire et partager. Trois programmes structurants en constituent l'ossature : le Plateau, dédié à la création et aux pratiques artistiques ; la Pépinière des transitions, soutenant les TPE et initiatives locales ; et la Maison du vivant, lieu central de l'écologie populaire, associant maraîchage, alimentation solidaire, café, cuisine pédagogique et actions d'éducation citoyenne.

En prenant soin à la fois du bâti et du vivant, avec une attention particulière portée aux sols et sous-sols, le projet inscrit l'enjeu alimentaire au cœur de la transformation urbaine, dans une logique de convivialité, de transmission et d'accès à une alimentation de qualité. La Fabrique du Langevin accompagne cette démarche comme espace d'expérimentation et d'apprentissage collectif, associant habitants, acteurs locaux, écoles et universités.

Plus qu'une opération de restructuration, le Superlangevin se veut un prototype répliquable, capable d'inspirer la transformation durable des grands ensembles.



Caen, La Soda, EBA, élévation ouest.



Caen, La Soda, EBA, coupe.

Zoom sur

La ville-éponge de l'Atelier du Rouget : retourner les quartiers sur le fleuve

À Lodève, le projet lauréat porté par l'Atelier du Rouget, de Simon Teysson, grand prix de l'Urbanisme, propose de refonder le cœur de la ville autour de ses rivières, la Lergue et la Soulongre, en transformant leurs berges en un grand parc fluvial structurant. Pensé comme un nouvel espace public de référence, le parc de la Confluence constitue la colonne vertébrale d'une ville accessible tout en intégrant pleinement les enjeux climatiques et d'inondabilité des sites.

Inscrit dans un centre ancien marqué par la désindustrialisation, la vulnérabilité sociale et l'exposition récurrente aux crues cévenoles, le projet part d'un constat précis : un tissu urbain dense, des logements majoritairement dépourvus d'espaces extérieurs, et des habitants soumis à des mobilités contraintes. Face à ces fragilités, le parc fluvial devient un refuge climatique et social, offrant ombre, fraîcheur, nature et espaces de sociabilité, à une population souvent privée de jardin, de balcon ou de loggia.

La démarche de l'Atelier du Rouget s'appuie sur le principe de la soustraction positive, consistant à retirer, transformer ou réaffecter certaines structures existantes afin de libérer l'espace, redonner des vues, désimperméabiliser les sols et restaurer les continuités écologiques. Le projet développe ainsi une véritable trame vert et bleu : infiltration des eaux, restauration des rus, renforcement des ripisylves et diversification des habitats, faisant de la Lodève une ville-éponge, capable d'absorber et d'accompagner les crues.

Alternant préservation et intervention d'une berge à l'autre, le parc assume une cohabitation entre humains et non-humains, conciliant espaces de sociabilité et zones sanctuarisées dédiées à la régénération écologique. Il accueille à la fois promenades, mobilités douces, pratiques sportives, fêtes populaires et expressions culturelles informelles.

En écho à cet espace public vivant, le projet prévoit la construction d'une nouvelle salle de spectacle en cœur de ville, implantée de manière discrète à proximité immédiate de la médiathèque Confluence. Ce choix permet la mutualisation des services existants et affirme la culture comme un levier central du projet urbain. Ensemble, parc fluvial et équipement culturel composent un urbanisme sobre, hospitalier et profondément ancré dans les réalités sociales et environnementales de Lodève.



Storyboard



Axonométrie de la confluence



Coupe de la mégisserie



Colmar. Crédit : Arthur Crestani



Colmar. Crédit : Arthur Crestani



Manosque. Crédit : Olivier Monge

Interview

Kosta Kastrinidis, directeur adjoint de la Banque des territoires

La Banque des territoires, soutien financier et méthodologique pour transformer l'essai de l'expérimentation

La Banque des territoires a toujours soutenu les politiques de rénovation urbaine, depuis les HBM jusqu'au NPNRU, et singulièrement l'innovation dans ce domaine. Il est toujours utile d'explorer de nouvelles façons de faire. Face aux enjeux inédits du dérèglement climatique, c'est un outil particulièrement précieux !

Notre soutien au programme *Quartiers de demain*, à travers une enveloppe financière de 2 millions d'euros, porte, d'une part, sur la participation citoyenne – car la transition écologique est un enjeu politique et sociétal avant d'être un terrain d'expérimentations techniques – et d'autre part, sur la capitalisation des enseignements des dix projets lauréats sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés aux QPV. Les bonnes pratiques issues de cette consultation doivent profiter au plus grand nombre de quartiers.

Maintenant que les trente projets sont connus, quels sont les premiers apports de *Quartiers de demain*, les premières leçons que l'on peut tirer de la démarche ? En quoi sont-elles reproductibles selon vous ?

La démarche *Quartiers de demain*, grâce à la mobilisation de jurys citoyens, a permis de souligner l'importance de l'approche de l'aller-vers. En effet, les habitants ont été placés au cœur du dispositif, avec un jury citoyen d'une vingtaine de membres, dans chacun des dix quartiers concernés, dûment formé et informé, afin de porter sa voix à chaque étape du processus. Cette méthode est à mon sens tout à fait reproductible dans d'autres projets.

Plus largement, les gouvernances locales mises en place avec les citoyens, les collectivités, les représentants de l'État et ses partenaires, ainsi que les équipes de maîtrise d'œuvre, font émerger de nouvelles méthodes pour bâtir des consensus qui permettront

de porter des projets de long terme pour transformer les territoires.

Je pense enfin à l'exposition *Quartiers de demain* qui se tient jusqu'en mars à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Celle-ci constitue l'héritage tangible d'un travail remarquable mené par trente équipes de concepteurs. Je vous invite vivement à la découvrir, ainsi que les expositions régionales qui seront progressivement proposées sur les dix sites au cours de l'année 2026.

2026 sera l'année du passage à l'opérationnel des dix projets en France. Quel rôle peut jouer la Banque des territoires dans cette nouvelle phase auprès des collectivités et bailleurs maîtres d'ouvrage ?

Dans le cadre de son offre existante en ingénierie, en prêts et en investissements, la Banque des territoires est déjà en mesure d'accompagner les collectivités pour la réalisation des dix projets retenus à l'issue du dialogue compétitif. Nos directions régionales sont à votre disposition afin d'assurer la concrétisation de ces projets.

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 La Défense cedex
epau.fr

CONTACT

Céline Laurens

Directrice de programme
celine.laurens@developpement-durable.gouv.fr
Tél. +33 (0)6 59 43 26 92

Alice Housset

Chargée de mission
alice.housset@developpement-durable.gouv.fr
Tél. +33 (0)6 58 59 33 13

quartier-de-demain.archi.fr

 Quartiers de demain

 @quartiersdedemain.archi



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

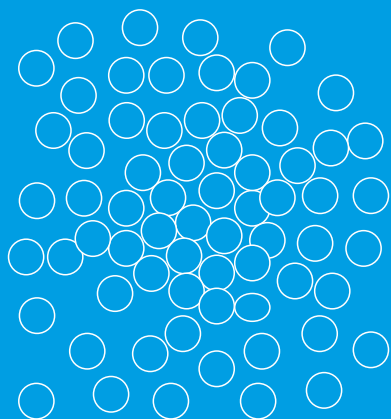
*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

Engagés pour la qualité du logement de demain



L'année 2025 en chiffres



97
projets lauréats
répartis sur l'ensemble
du territoire national

dont
20
projets incubés
pour servir de
démonstrateurs de
la qualité du logement.



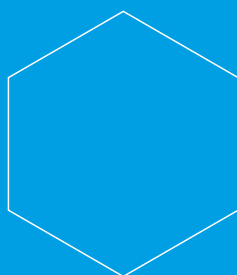
6 444
logements produits à
la fin du programme,
dont 25 % en réhabilitation

878
logements livrés



1 486
en chantier

119
actions d'accompagnement



16 visites,
poses de première
pierre et inaugurations
de projets lauréats

Le programme en quelques dates



Crédit : GIP EPAU



Crédit : GIP EPAU



Crédit : GIP EPAU

25 janvier 2025

Sortie en librairie de l'ouvrage collectif *Réhabiter*, publié chez Flammarion

20 mai 2025

Revue de projets des 12 projets de Bordeaux Métropole Bordeaux Métropole

27 janvier 2025

② 6^e workshop national à la Cité de l'architecture et du patrimoine

20 septembre 2025

① Inauguration de l'opération Vilajoa, au Rheu (35)

8 avril 2025

③ Soirée-débat autour de l'ouvrage *Réhabiter* à l'ENSA Paris-Belleville

15 octobre 2025

Livraison de l'opération Le Cèdre, à Lyon (69)

Analyse

De l'expérimentation aux nouveaux standards

PROGRAMME D'EXPÉRIMENTATION | ENGAGÉS POUR LA QUALITÉ DU LOGEMENT DE DEMAIN

Des projets en chantier, des habitants logés

En 2025, le programme d'expérimentation *Engagés pour la qualité du logement de demain*, lancé en 2022, est entré dans une phase opérationnelle, après une période consacrée aux études et à l'accompagnement des projets. Dans un contexte économique contraint, marqué à partir de 2023 par la hausse des taux d'intérêt et des coûts des matériaux, les projets ont néanmoins avancé, avec trente-deux opérations en chantier ou livrées fin 2025. Dix-huit porteurs de projet sont en cours de négociation avec les entreprises pour un démarrage des travaux attendu courant 2026 et dix-huit projets sont à l'étape du permis de construire, certains de permis de construire, certains ayant dû déposer un permis modificatif. Enfin, parmi les vingt-trois projets en phase d'études pré-opérationnelles, douze sont à l'arrêt en raison de blocages fonciers et/ou économiques. Les onze autres projets encore en phase d'études, sont soit des projets incubés dont les études expérimentales sont à l'œuvre, soit des projets dont la viabilité financière ou opérationnelle est encore

fragile, et le tour de table de financeurs ou de partenaires opérationnels est toujours en cours.

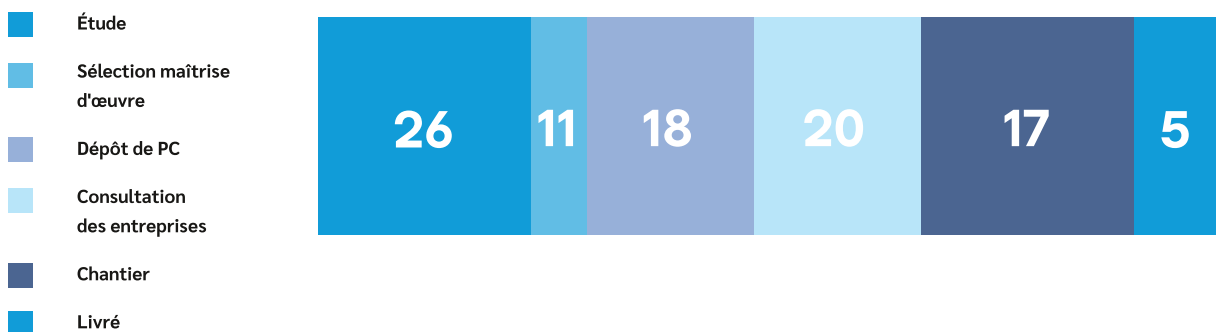
En 2025, le programme a conduit des travaux de capitalisation portant notamment sur la définition de la qualité du logement, et en particulier sur l'habitat en milieu rural, vingt-et-un projets étant situés en ruralité ou dans une petite ville. Ces travaux ont donné lieu à des publications présentant les analyses menées et des retours d'expériences issus des expérimentations.

La qualité du logement, les leçons tirées du programme

L'HABITABILITÉ AU CŒUR D'UN DÉBAT ENTRE NORMES TECHNIQUES ET SUBJECTIVITÉ DES USAGES

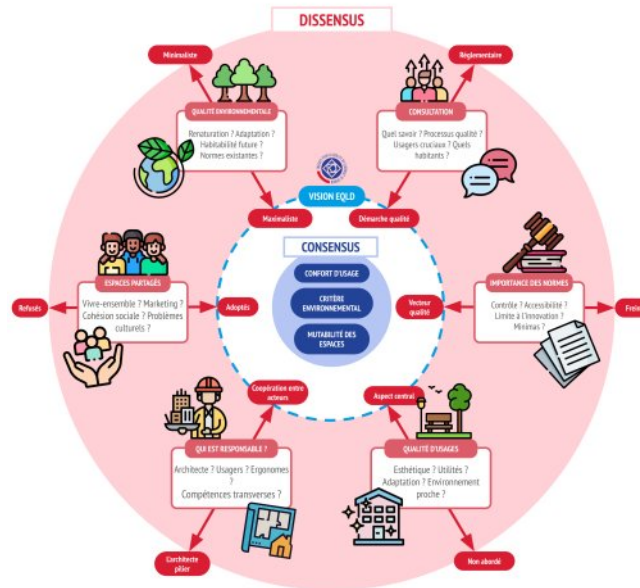
Les travaux de capitalisation réalisés durant l'année 2025, avec le concours d'étudiants de l'École nationale

Avancement opérationnel des 97 projets lauréats au 31 décembre 2025



Cartographie des consensus et dissensus sur la qualité du logement.

Crédit : Baratte Gabriel · Breitburd Raphaël · Mathieu Perrine · Poiroux Apolline · Stumpf-Masclès Aurélien, étudiants du Mastère Politiques et action publiques pour le développement durable, ENPC



des ponts et chaussées, ont permis d'examiner les enjeux associés à la qualité du logement. Ils mettent en évidence l'articulation entre des référentiels techniques et réglementaires et les usages et perceptions des habitants. Si certains critères, tels que la double orientation, les logements traversants ou l'accès à un espace extérieur, font l'objet d'un large consensus, des nuances apparaissent quant à la manière de les prioriser et de les décliner selon les contextes. Ces travaux soulignent ainsi la nécessité de concilier des exigences de performance et de confort, notamment bioclimatique, avec la diversité des modes de vie et des capacités d'appropriation des logements par leurs occupants, interrogeant la place respective des cadres techniques et de l'expérience vécue dans l'appréciation de la qualité.

LES PARADOXES DE L'INNOVATION FACE AUX CONTRAINTES TERRITORIALES ET ÉCOLOGIQUES

L'innovation, qu'elle soit matérielle à travers l'usage de la terre crue et du bois ou spatiale *via* la modularité des pièces, et le potentiel d'évolutivité du bâti, ne fait pas toujours l'unanimité quant à sa capacité de déploiement à grande échelle. Dans les métropoles denses comme dans les territoires ruraux, le recours aux matériaux biosourcés, au réemploi et aux filières locales essuie des controverses liées aux surcoûts constructifs et aux incertitudes sur la pérennité technique face aux aléas climatiques futurs. Par ailleurs, les stratégies de densification visant à limiter l'artificialisation des sols doivent composer avec les attentes des habitants en matière de qualité de vie, notamment d'intimité et de tranquillité. Ces éléments

mettent en évidence que l'innovation architecturale s'inscrit dans des arbitrages entre objectifs environnementaux, conditions économiques, acceptabilité sociale et contextes territoriaux.

LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE AU DÉFI DE L'EXCELLENCE ET DE L'INCLUSION SOCIALE

Le financement de la qualité architecturale et de la qualité d'usage constitue un enjeu central pour les acteurs du secteur, dans un contexte marqué à la fois par des objectifs qualitatifs et par la nécessité de produire des logements en nombre pour répondre aux besoins. Les maîtres d'ouvrage expriment notamment des interrogations quant aux effets possibles des exigences de qualité sur les coûts de construction et, par conséquent, sur l'accessibilité financière des logements, en particulier pour les ménages modestes.

Des dispositifs tels que le bail réel solidaire ou les formes coopératives cherchent à répondre à ces enjeux en limitant l'impact de la charge foncière, tout en soulevant des réflexions sur l'évolution des modèles d'accession et de propriété.

Plus largement, la qualité du logement s'inscrit dans un champ d'arbitrages entre confort d'usage, ambition architecturale et environnementale, et soutenabilité économique. Elle relève d'un processus d'ajustement continu, nourri par les échanges entre acteurs publics et privés, les innovations techniques et les attentes sociales.

Réinventer l'habitat au cœur des ruralités

DE L'IMPORTANCE DU DIAGNOSTIC. LA PRISE EN COMPTE DE LA PLURALITÉ DES CONTEXTES

L'habitat en milieu rural recouvre des situations contrastées. Il se caractérise notamment par des niveaux de vacance significatifs, estimés en moyenne à 8 % du parc, pouvant atteindre plus de 20 % dans certains villages, où le bâti ancien, parfois inadapté aux usages et standards actuels, connaît des difficultés de remise sur le marché. Dans certains territoires ruraux, le parc immobilier est également marqué par un volume de résidences secondaires important, accentuant la pression foncière et réduisant l'offre disponible pour les résidents permanents, notamment dans les zones littorales et de montagne. Parallèlement, le vieillissement accéléré de la population constitue un défi majeur, puisque 94 % des seniors expriment le souhait de vieillir chez eux, malgré des logements parfois devenus trop vastes, isolés ou physiquement inaccessibles. Enfin, dans les secteurs les plus attractifs, les dynamiques du marché immobilier peuvent limiter l'accès au logement pour les jeunes exploitants et les salariés agricoles, au regard de leurs niveaux de revenus et de la concurrence sur le foncier.

L'INNOVATION PAR LE PROJET : DE NOUVEAUX MODÈLES DE VIE COLLECTIVE ET DURABLE

Face à ces enjeux, les projets lauréats du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* cherchent à proposer des solutions programmatiques et architecturales adaptées à chaque situation. L'une d'entre elles réside dans la programmation hybride, à l'image du projet 23 Anères, qui réhabilite une ancienne maison de retraite pour y mêler dix-neuf logements intergénérationnels à un tiers-lieu accueillant *coworking*, ateliers d'artistes, etc. L'accompagnement du vieillissement se réinvente également à travers l'habitat inclusif et intergénérationnel, comme à Cancale ou à Essay, où des logements de plain-pied côtoient des espaces partagés favorisant le lien social et l'entraide quotidienne. Pour protéger la souveraineté alimentaire, des communes comme Châteauneuf-Grasse expérimentent des montages innovants tels que le viager institutionnel ou des servitudes d'occupation permettant de loger des agriculteurs tout en garantissant le maintien à domicile des aînés. Sur le plan constructif, les lauréats privilégient le génie des lieux en mobilisant des filières ultra-locales, qu'il s'agisse du bois communal scolyté à Faverges-

Seythenex ou de la terre crue et la pierre sèche à Montjustin, démontrant que la qualité architecturale coïncide avec sobriété carbone et revitalisation des savoir-faire artisanaux. En matière de forme urbaine, pour réinventer la forme urbaine du lotissement, des projets comme celui de Garein proposent des maisons en bande, garantissant densité et intimité paysagère.

LEVER LES OBSTACLES : DE L'INGÉNÉRIE À LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Toutefois, la généralisation de ces modèles se heurte à des freins systémiques qu'il convient de lever pour massifier la production de logements de qualité en milieu rural. Le premier obstacle est celui du déficit d'ingénierie technique et juridique, rendant le montage d'opérations complexes particulièrement long et risqué. Il est toutefois à noter que les collectivités bénéficiant des programmes nationaux Petites Villes de demain, Villages d'avenir ou de dispositifs d'appui tels que l'Atelier des territoires porté par la DGALN, ont pu bénéficier d'un soutien indispensable à l'opérationnalisation d'un projet de logement. Pour autant, la difficulté de trouver des opérateurs professionnels (bailleurs sociaux, promoteurs privés...) et les contraintes de financement des structures non conventionnelles (comme les coopératives d'habitants) vis-à-vis des acteurs bancaires ajoutent des obstacles supplémentaires. Des solutions émergent, notamment *via* le renforcement de l'appui technique par les CAUE, les associations techniques départementales, ou les Ateliers flash des territoires, ainsi que la création de prêts spécifiques dédiés à l'habitat participatif, ou le développement de foncières rurales comme acteurs intermédiaires entre les grands partenaires financiers et les maîtrises d'ouvrage locales de petites opérations de logements en milieu rural.

Fin du programme

L'année 2026 annonce la clôture du programme à l'été. Les prochains mois seront destinés à finaliser les travaux de l'incubateur, terminer l'accompagnement des projets lauréats et clore les travaux de capitalisation. Plusieurs thématiques font l'objet d'études et groupes de travail partenariaux : les approches architecturales et le plan, les procédés constructifs, les dispositifs de participation des usagers et de coconception, les modèles économiques, espaces partagés et communs. La synthèse de ces retours d'expérience sera publiée à la fin du programme.

Zoom sur

Vilajoa (Le Rheu, Ille-et-Vilaine)

Ce projet d'habitat participatif est porté par un collectif de cinq foyers (dix adultes, sept enfants, trente vélos), réunis en SCIA (société civile immobilière d'acquisition) et propose, à travers une démarche d'autopromotion accompagnée, un habitat écologique centré autour de la compacité du bâti pour permettre de maximiser l'espace du jardin potager. Quatre-vingts mètres carrés d'espaces communs intérieurs complètent le programme. Les maîtres d'ouvrage ont également développé une réflexion sur les mobilités douces, avec un projet implanté à une distance cyclable de Rennes, la création d'un local et d'un atelier de réparation de vélos, mais aussi souhaitent habiter en portant des valeurs de sobriété et de solidarité : habiter ensemble chacun chez soi, acheter moins en partageant, avoir un potager partagé et enfin proposer une utopie réaliste pour les enfants.

CHIFFRES CLÉS DE L'OPÉRATION

Taille de l'opération : 5 logements (3 T3, 2 T4)

Surface SHAB : 407 m²

Opération d'aménagement : ZAC de la Trémelière

Acteurs du projet :

Collectivité : commune du Rheu

Aménageur : Territoires et développement

Maître d'ouvrage : Villajoa

Maîtrise d'œuvre : Cécile Gaudoin et Charlotte Martin

Structure de recherche : laboratoire Crenau

AMO : L'epok, ômsweetôm, avocat et géomètre

Financeurs : Action logement services et Crédit agricole Ille-et-Vilaine

Le projet a été livré le 10 avril et inauguré le 20 septembre 2025.

La montée en compétence de la maîtrise d'ouvrage a demandé beaucoup de temps, mais a permis un résultat très satisfaisant dans le travail de coconception avec la maîtrise d'œuvre. Chaque foyer a participé activement à la phase de programmation pour définir des logements adaptés à leurs besoins, tout en étant impliqué dans la construction, notamment pour les espaces communs réalisés en autoconstruction partielle. Les architectes, accoutumées à l'habitat participatif, ont été à l'écoute des habitants avec une attention exigeante portée à l'approche environnementale, aux matériaux biologiques et géosourcés, proposant une partie des structures en bois (mix bois/béton) pour un optimum technico-économique. De même, une forte considération a été apportée à l'ensoleillement et au confort d'été, à la réutilisation des eaux pluviales, toilettes sèches... Le bâtiment propose ainsi des typologies rationnelles et bien conçues, diversifiées et offrant des qualités spatiales et d'usage.

Toutefois, il reste à noter que les démarches de coconception en architecture dans le cadre de l'habitat participatif sont une pratique particulièrement chronophage, que la rémunération n'intègre pas aujourd'hui.

Enfin, le projet a rencontré des difficultés liées à l'obtention de financements bancaires, malgré le soutien des collectivités, ce qui a contribué à retarder sa mise en œuvre et a constitué un facteur de fragilisation pour une opération engagée depuis 2020.



Crédit : Arnaud Bouissou / Terra



Crédit : Arnaud Bouissou / Terra

Zoom sur

La minoterie de Navarrenx

La maîtrise d'ouvrage privée associée au Collectif Encore pour la maîtrise d'œuvre, prône la nécessité, face au réchauffement climatique et aux disparités en matière d'attractivité sur le marché immobilier, de réinvestir les villages dans les territoires délaissés, et de revenir à la nature plutôt que de construire du neuf ou de se focaliser sur la végétalisation des villes. Ainsi, ce projet de réhabilitation de l'ancienne minoterie de Masseys, sur les rives du Gave d'Oloron, à Navarrenx, dans le Béarn, va permettre la production de dix-sept logements dont cinq en locatif social, complété d'espaces communs et de jardins partagés ainsi qu'un tiers-lieu dans le bâtiment principal de la minoterie et dont l'objectif est de conserver les installations/mobiliers et machineries encore en place - témoignages de son histoire et identité du lieu.

CHIFFRES CLÉS DE L'OPÉRATION

Taille de l'opération : 12 locatifs libres, 5 locatifs sociaux (1 T1, 11 T2, 2 T3, 2 T4, 1 T5)

Locaux : Silo - espaces communs (581 m²), minoterie - espaces polyvalents (910 m²)

Surface SHAB : 1 076 m²

Équipe du projet

Collectivité : commune de Navarrenx

Maîtrise d'ouvrage : SCI Bailko

Maîtrise d'œuvre : Collectif Encore

Structure de recherche : Collectif Encore

Autres membres de l'équipe : Études Aide, LURO, Ingetudes - BET Fluides, Finacoop - SCIC expertise comptable et conseil juridique, spécialisé ESS



Crédit : GIP EPAU

Projet incubé, il a bénéficié d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour ajuster le montage juridique et financier en lien avec la programmation, et d'un soutien financier pour réaliser des études techniques plus poussées. L'évolution de ce projet a ainsi rencontré un certain nombre d'enjeux d'ordres réglementaire, économique ou technique :

- les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France ont été prises en compte pour permettre le déclenchement des aides apportées par la Fondation du patrimoine, tout en nécessitant de revoir l'économie du projet ;
- la difficulté d'intégrer les locaux communs, les surfaces et typologies non standardisées typiques de cette opération ont joué sur la possibilité de solliciter des aides ;
- la ventilation naturelle a été remplacée par une VMC pour des raisons financières ;
- certaines difficultés techniques : constitution des murs en galets à découper pour l'ouverture des baies, prescriptions du bureau de contrôle technique, difficulté d'accès au chantier (canalisation d'adduction), sols peu perméables rendant impossible la mise en œuvre de toilettes sèches, comme prévu initialement ;
- recours de tiers.

Pour autant, les efforts déployés par la maîtrise d'œuvre pour pallier les différentes problématiques rencontrées ont permis de ne pas dégrader le projet, voire sur certains aspects, de gagner en efficacité et en rationalité. Le projet est donc rentré en phase chantier malgré un retard accumulé important et une économie du projet qui a tout de même été affectée, nécessitant parfois des arbitrages face aux surcoûts générés.



Crédit : Cyrus Cornut



Interview

Christophe Millet, président du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), partenaire du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*

Expérimenter pour explorer des pistes qui deviendront demain les nouveaux standards

Quelle est votre vision de la qualité du logement et de ses enjeux ?

Les qualités intrinsèques du logement ne peuvent être décorrélées de son environnement. C'est la raison pour laquelle le CNOA travaille sur des propositions qui s'extraient de la politique du logement, pour s'orienter vers une politique de l'habitat. Cette réflexion intègre les questions de mobilité, de réhabilitation des bâtiments vacants, de protection de la biodiversité, de chronotopie pour mutualiser les espaces, ou encore de sobriété foncière.

Produire de la qualité dans le logement exige que l'on revienne sur les fondamentaux de ce qui fait la qualité d'usage d'un logement, à savoir des surfaces et une belle hauteur sous plafond, une lumière et une ventilation naturelles, mais aussi un bon confort acoustique et thermique, tant pour le confort d'hiver que pour le confort d'été, qui est déjà un enjeu crucial. La qualité des espaces extérieurs et des espaces collectifs est aussi un sujet. Aujourd'hui, ces espaces collectifs, avec souvent des pièces aveugles, constituent malheureusement trop souvent une variable d'ajustement dans le projet.

C'est la prise en compte de l'ensemble de ces enjeux qui permet d'offrir un cadre de vie de qualité à tous, depuis la cellule du logement jusqu'aux problématiques d'un territoire, dans toute sa complexité et sa complémentarité.

Selon vous, comment l'expérimentation peut aider à développer et/ou massifier une pratique plus vertueuse, efficace et qualitative de l'architecture ?

Pour l'architecture, les défis autour de la transition écologique sont nombreux. Dans un monde aux ressources finies, produire du logement avec l'empreinte carbone la plus faible possible, tout en visant un objectif de préservation des sols et d'adaptation aux risques climatiques et environnementaux, exige de sortir des sentiers battus

de la promotion immobilière classique. Sur ce plan, changer notre approche d'intervention sur notre environnement bâti et naturel n'est pas une option, mais au contraire, une obligation.

Dans cette perspective, l'expérimentation est nécessaire, car elle permet d'innover, de sortir des pratiques courantes, d'explorer des pistes qui deviendront demain les nouveaux standards.

En quoi un programme comme *Engagés pour la qualité du logement de demain* contribue-t-il à l'évolution de la chaîne de production de logements de qualité ?

Sur ce plan, des programmes comme *Engagés pour la qualité du logement de demain* offrent un cadre propice pour explorer de nouvelles façons d'habiter. Rappelons que l'innovation architecturale en France est une longue tradition : au XX^e siècle, le logement social a constitué une immense source de réflexion et d'invention architecturale avec l'intervention des plus grands architectes. Ces innovations reposent systématiquement sur un portage politique fort et une large confiance accordée aux professionnels du bâtiment pour répondre à une situation d'urgence. Avec un accompagnement comme celui mis en œuvre par le GIP EPAU à travers le programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*, les maîtres d'ouvrage sont encouragés à explorer de nouvelles pistes de conception proposées par les architectes.

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 La Défense cedex
epau.archi.fr

CONTACT

Lola Davidson

Directrice de programme
lola.davidson@developpement-durable.gouv.fr
Tél. +33 (0) 6 07 17 10 97

engages-pour-la-qualite-du-logement-de-demain.archi.fr

  Engagés pour la qualité du logement de demain



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

Coubertin



Programme
COUBERTIN

2025

Rapport d'activité

L'année 2025 en chiffres



61

entretiens longs réalisés



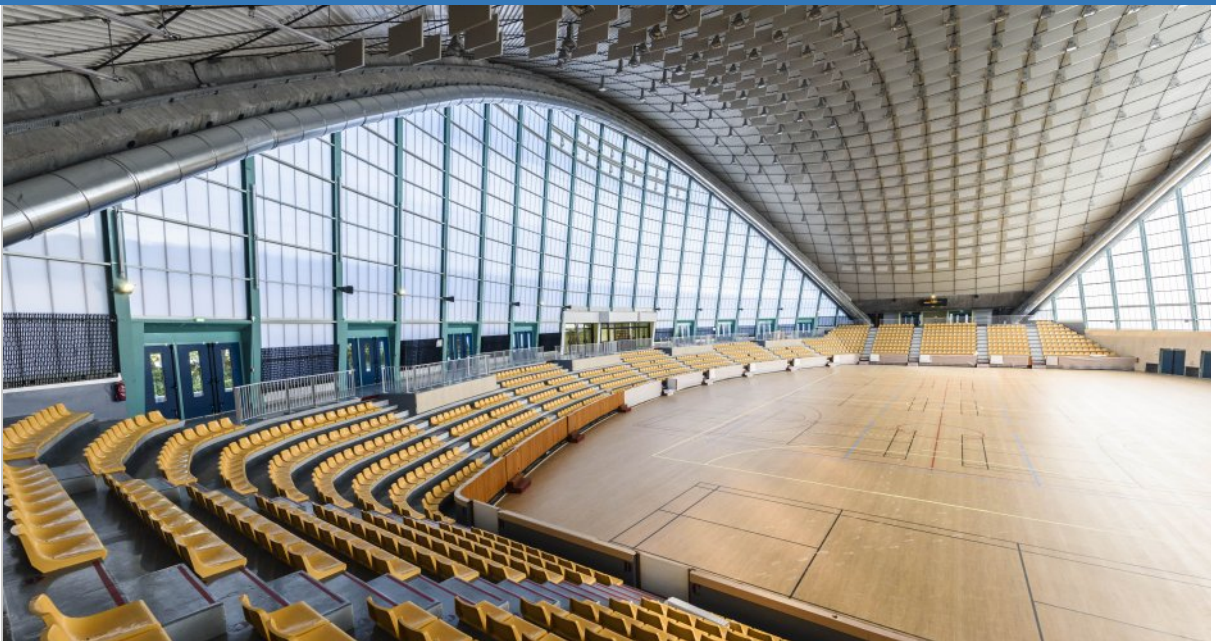
1

ouvrage et

5

articles scientifiques

PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION | COUBERTIN



Crédit photo de couverture : Solideo Sennse DronePress
Crédit ci-dessus : Solideo Sennse cbadet

Analyse

Coubertin : comprendre les Jeux au-delà de l'événement

Le programme *Coubertin* est une recherche embarquée conduite par le GIP Europe des projets architecturaux et urbains, créée par la DHUP et la Solideo. Lancé en 2021, ce programme vise à documenter, en temps réel, la conception et la réalisation des ouvrages et opérations d'aménagement des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, depuis le point de vue de l'aménageur.

Les trois premiers volumes publiés entre 2023 et 2025 jalonnent cette trajectoire de recherche. Ils accompagnent le passage progressif de la préparation des Jeux à leur livraison, puis à l'analyse du projet urbain olympique dans sa profondeur historique et territoriale. La publication du troisième opus en 2025 marque un tournant : il clôt le cycle de la production opérationnelle et ouvre une nouvelle phase centrée sur l'héritage et la transmission des enseignements.

Ce que l'expérience Paris 2024 révèle des pratiques d'aménagement

L'année 2025 a été marquée par la parution de ce troisième opus, qui propose un pas de côté sur l'événement Paris 2024. La question centrale n'est plus celle du succès événementiel, mais celle de ce que les Jeux ont transformé durablement dans les manières de concevoir, de piloter et d'inscrire les projets urbains dans le temps long.

Un premier enseignement fort réside dans la lecture des Jeux comme un grand programme plutôt que comme un grand projet. Cette distinction permet de comprendre Paris 2024 comme un système coordonné de dizaines d'opérations distinctes, réparties sur des territoires aux trajectoires contrastées, mais articulées par un calendrier commun et des dispositifs de régulation partagés. Cette configuration a profondément structuré les modes de gouvernance et les pratiques professionnelles.

Les travaux menés en 2025 montrent que la réussite de Paris 2024 repose moins sur une décision centralisée que sur une capacité à organiser une gouvernance distribuée. La Solideo y occupe une

position stratégique d'acteur pivot, assurant des fonctions d'arbitrage, de coordination et de sécurisation, à l'interface entre l'État, les collectivités, les aménageurs, les concepteurs, les entreprises et les fédérations sportives. Les campagnes d'entretiens conduites tout au long de l'année éclairent cette position singulière et les ajustements permanents qu'elle implique.

La question des temporalités constitue un autre enseignement majeur. L'expérience olympique met en évidence une articulation spécifique entre anticipation et contrainte. La maîtrise du calendrier repose sur un investissement très fort en amont : stabilisation précoce des programmes, clarification des responsabilités, sécurisation des montages juridiques et financiers. Cette anticipation conditionne ensuite la capacité à absorber l'imprévu en phase opérationnelle, dans un contexte de délais non négociables.

La recherche éclaire également l'ancrage territorial des Jeux et les formes contrastées de leur appropriation. Loin d'un événement concentré sur quelques sites emblématiques, Paris 2024 a mobilisé un grand nombre de territoires à travers les centres de préparation, le label Terre de Jeux, les fan-zones, les actions éducatives et culturelles... Cette territorialisation révèle toutefois des inégalités spatiales marquées, liées aux capacités d'ingénierie,

aux ressources locales et aux stratégies d'acteurs, posant la question d'un héritage territorial inégalement distribué.

Enfin, la recherche en 2025 a accordé une place centrale à l'héritage immatériel des Jeux. Au-delà des ouvrages livrés, Paris 2024 a produit des compétences nouvelles, des modes de coopération inédits, des dispositifs d'ingénierie de l'éphémère et des récits urbains renouvelés. L'analyse de l'urbanisme tactique, et en particulier de la cérémonie d'ouverture sur la Seine, montre comment l'éphémère peut devenir un laboratoire de transformation des usages et des représentations urbaines, tout en posant des questions sur la pérennité et la transférabilité de ces expérimentations.

Faire héritage : structurer et transmettre les connaissances

Dès lors, l'année 2026 constituera la dernière année du programme *Coubertin*, centrée sur la transmission et la mise en partage des connaissances produites depuis 2021. Après six années d'observation continue de la fabrique des Jeux et de leurs effets, l'enjeu n'est plus d'accumuler des matériaux, mais de les structurer, de les rendre lisibles et de les inscrire dans une perspective durable.

Cette dynamique se traduira notamment par l'organisation d'un quatrième séminaire acteurs-

chercheurs, conçu comme un temps fort de restitution et de débat. Il visera à mettre en discussion les enseignements de la recherche autour de cinq axes : les temporalités du projet, l'ingénierie de l'éphémère, la Seine comme scène, l'héritage immatériel et les perspectives ouvertes par les prochaines échéances olympiques.

En parallèle, un quatrième volume de la collection *Coubertin* sera consacré au passage de témoin entre la maîtrise d'ouvrage initiale des équipements olympiques et leurs futurs occupants. Ce moment, souvent peu documenté, constitue une étape décisive dans la fabrication de l'héritage et permettra d'analyser les conditions concrètes de la transformation d'un ouvrage événementiel en équipement de la vie quotidienne.

L'année 2026 sera ainsi consacrée à un travail de mise en forme, de capitalisation et de transmission, afin que les enseignements du programme *Coubertin* puissent continuer à nourrir les pratiques d'aménagement et les politiques publiques bien au-delà du cycle olympique.



Pour aller plus loin :
— *La dernière marche. Mettre en oeuvre l'événement olympique*, Alain Bourdin, Héléne Dang Vu, Joël Idt, Joël Leheis, Jules-Mathieu Meunier, édition Archibooks.



Crédit : SOLIDEO Sennse DronePress

Zoom sur

Mondes de Paris, récit du géographe Jacques Lévy, en immersion dans la ville olympique

Le programme *Coubertin* s'est enrichi en 2025 d'un ouvrage confié au géographe Jacques Lévy, *Mondes de Paris, une expérience olympique*. L'ouvrage ne porte pas sur les compétitions elles-mêmes, mais sur la manière dont les Jeux ont modifié, même temporairement, la vie urbaine dans l'aire métropolitaine parisienne. Il observe ce que l'événement fait à la ville, et ce que la ville fait à l'événement, en s'intéressant à celles et ceux qu'il choisit de réunir sous le terme « d'habitants » : résidents franciliens restés sur place, visiteurs venus pour les Jeux ou pour d'autres raisons, touristes, athlètes, personnels mobilisés.

La démarche repose sur une immersion quotidienne pendant la première séquence olympique, du 24 juillet au 11 août 2024, sous la forme d'un journal de terrain mêlant textes et photographies. L'aire d'étude est celle de la métropole du Grand Paris, bien au-delà des limites administratives de la capitale, ce qui permet de suivre les variations d'ambiances, de pratiques et d'usages à différentes échelles, dans les différents territoires. L'ouvrage documente ainsi, jour après jour, comment se reconfigurent les parcours, les sociabilités, les seuils, les frontières plus ou moins poreuses entre « Paris ordinaire » et « Paris olympique ».

Au fil des scènes, fan-zones, quais de Seine, Champs-Élysées, parc Monceau, Plaine Saint-Denis, périphéries, métro, Jacques Lévy interroge la promesse « d'ouvrir grand les Jeux » à la ville. Il montre que cette ouverture reste ambivalente : certains lieux deviennent de véritables forteresses, privatisant l'espace public sous couvert de sécurité ; ailleurs, les Jeux se diluent dans les usages quotidiens, n'apparaissant que comme une surcouche festive sur des pratiques déjà bien installées. Un des apports de l'ouvrage est de proposer un indicateur simple de cette pénétration olympique dans la ville, à partir de la proportion de personnes portant des signes visibles de l'événement, et de montrer combien celle-ci varie selon les quartiers et les situations.

Mondes de Paris insiste aussi sur le rôle structurant des mobilités. Le métro et les transports publics apparaissent comme un quartier à part entière des Jeux, lieux où se lisent à la fois l'effort exceptionnel de montée en capacité et le désir des habitants que cette qualité de service devienne la norme. À l'inverse, certaines fan-zones périphériques ou dispositifs de célébration hors de l'épicentre parisien témoignent d'une territorialisation plus fragile, parfois réduite à une mise en scène sans réel usage.

En resserrant la focale sur l'expérience urbaine concrète, déplacements, files d'attente, obstacles, détours, cohabitations, ce hors-série offre au programme *Coubertin* un matériau complémentaire aux analyses de gouvernance et de montage d'opérations. Il contribue à qualifier ce que signifie « habiter » une ville olympique, non pas en surplomb, mais depuis le point de vue des situations vécues. Cette entrée par les mondes sensibles du Paris olympique éclaire, en creux, les questions d'héritage immatériel : que restera-t-il de ces reconfigurations éphémères dans les manières de circuler, de se côtoyer, de se représenter la métropole après 2024 ?

Interview

Yann Krynski, directeur général exécutif de la Solideo.

Faire projet sous contrainte : le regard de l'aménageur sur Paris 2024

Le programme olympique porté par la Solideo présentait un niveau de complexité exceptionnel. Comment avez-vous appréhendé ce défi dès l'origine ?

Le défi était en effet considérable : livrer 4,5 milliards d'euros d'infrastructures et de bâtiments nécessaires aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en seulement quatre années de travaux, tout en maintenant fixe le budget, le calendrier et le programme. Les études académiques sur les mégaprojets montrent que moins de 1 % d'entre eux parviennent à respecter simultanément ces trois paramètres, et que la majorité des Jeux olympiques modernes ont connu des dépassements budgétaires. Face à ce constat, il a fallu une forme de courage pour s'engager, puis de la persévérance et de la résilience pour tenir dans la durée, malgré des aléas nombreux, classiques comme exceptionnels (notamment la crise du Covid).

Quels principes ont structuré le pilotage des projets olympiques ?

Un premier principe a consisté à assumer une approche résumée par l'expression « *think slow, act fast* ». Malgré la contrainte calendaire, la Solideo a pris le temps de cadrer les projets, notamment à travers une programmation fonctionnelle et technique précise des ouvrages, couvrant à la fois les exigences de la phase Jeux et celles de l'héritage. Les besoins des utilisateurs finaux ont été formalisés et contractualisés dans des documents opposables.

Un second axe majeur a concerné la gestion des parties prenantes. La Solideo a responsabilisé les maîtres d'ouvrage, tout en mettant en place des modalités de reprise en main en cas de dérive, ainsi qu'un système d'alerte transparent reposant sur une comitologie dense associant l'État et les collectivités. L'État a joué un rôle central d'animation et de coordination, favorisant un travail partenarial fondé sur la confiance et le partage de l'information.

Comment la Solideo a-t-elle anticipé les aléas et sécurisé la livraison des ouvrages ?

La gestion par les risques a été déterminante. Face à des aléas prévisibles et imprévisibles, la Solideo a systématisé l'anticipation de l'échec du plan A et la préparation de plans B, y compris en finançant en amont des solutions alternatives pour les ouvrages non substituables. Cette approche s'est traduite par la passation de marchés, l'obtention des autorisations nécessaires et la réalisation de travaux préparatoires permettant une mise en œuvre rapide des solutions alternatives.

Par ailleurs, un processus strict de gestion des écarts a permis d'éviter les dérives liées aux modifications tardives de programme, grâce à une validation formalisée impliquant les instances exécutives concernées.

Quels enseignements principaux tirez-vous aujourd'hui de cette expérience ?

L'un des enseignements majeurs tient à l'importance de la prise de décision rapide. Plus encore qu'une mauvaise décision, l'absence de décision peut faire dérailler un projet. Cela suppose un *reporting* précis, transparent et fondé sur une expertise humaine capable de détecter les dérives au-delà des seuls outils automatisés.

La culture de l'écrit et de la traçabilité a également constitué un facteur clé de stabilité, permettant de sécuriser les engagements contractuels et d'éviter les modifications tardives. Enfin, la réussite du programme repose sur l'assemblage d'une bonne diversité de compétences au sein d'équipes mobilisées autour d'objectifs communs, dans un cadre organisationnel rendu possible par la création *ex nihilo* de la Solideo.

Ces enseignements constituent aujourd'hui un matériau central pour les travaux du programme de recherche *Coubertin*, qui vise précisément à analyser, formaliser et mettre en débat les conditions de réussite des grands projets publics complexes.



Crédit : Solideo Sennse DronePress



Crédit : Solideo Sennse cbadet

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia

1, place Carpeaux

92055 La Défense cedex

epau.fr

CONTACT

Florentin Cornée

Directeur de programmes

florentin.cornee@developpement-durable.gouv.fr

Tél. +33 (0)6 31 84 49 45



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

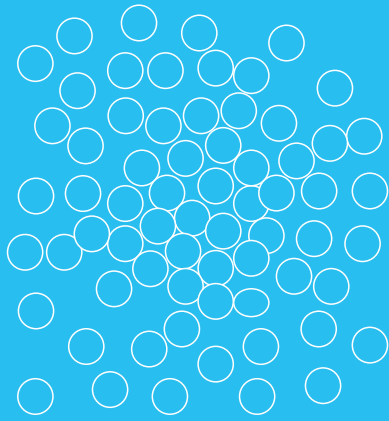
epau

Culture & Aménagement



**Culture &
Aménagement**

L'année 2025 en chiffres



200
participants sur place
et en ligne au lancement
du programme



1
atelier
interprofessionnel



1
candidature transnationale
au New Bauhaus European
du programme Horizon Europe

PROGRAMME D'EXPÉRIMENTATION | CULTURE & AMÉNAGEMENT



Crédit photo de couverture : Marcella Barbieri
Crédit photo ci-dessus : Cyrus Cornut

Le programme en quelques dates



PROGRAMME D'EXPERIMENTATION | CULTURE & AMENAGEMENT

Crédit : GIP EPAU

20 novembre 2025

**Atelier interprofessionnel
Culture & Aménagement**

Analyse

Stimuler le rôle de la création artistique dans la fabrique urbaine : 2025, année de lancement de l'expérimentation

Ancré dans la dynamique des transitions, le programme Culture & Aménagement s'attache à réinterroger la place de la création artistique et culturelle dans la fabrique urbaine. À la croisée de l'architecture, de l'urbanisme et des politiques culturelles, le programme entend ainsi susciter l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles, favoriser le dialogue entre décideurs, concepteurs et acteurs culturels, et offrir aux maîtrises d'ouvrage un cadre d'expérimentation pour penser et faire la ville autrement.

Culture & Aménagement poursuit trois objectifs structurants. D'abord, outiller les professionnels afin de lever les freins au recours à l'art et à la culture dans les projets d'architecture et d'aménagement, en leur donnant les moyens méthodologiques, juridiques et opérationnels d'agir. Ensuite, renforcer la place des démarches culturelles au sein des politiques publiques intersectorielles, en démontrant concrètement leur rôle dans la qualité de vie, l'appropriation citoyenne et la conduite de projets architecturaux et urbains mieux ancrés dans les usages et les réalités locales. Enfin, le programme porte l'ambition de structurer un écosystème collaboratif et une culture commune, dans une perspective de coopération pluridisciplinaire et de diffusion d'une nouvelle grammaire du projet urbain, à l'articulation de l'écologie, de l'art, et de l'urbanisme.

L'année 2025 a constitué, à ce titre, un moment fondateur. Elle a permis d'installer un espace de travail partagé entre monde culturel et monde urbain, à travers l'organisation du premier atelier interprofessionnel. Les échanges menés durant cette séquence nationale au ministère de la Culture, ont montré que la question n'est plus de savoir si la culture a une place dans la fabrique de nos cadres de vie, mais comment la rendre opérante, identifiable et structurante. Les retours de terrain portés par les acteurs de la ville (Établissement public d'aménagement Marne, Grand Paris Aménagement,

Société du Grand Paris...), et ceux de la culture (Ferme du Buisson, Le 104...) convergent pour affirmer que l'intervention artistique n'est pas un supplément d'âme ajouté ponctuellement en fin du processus de conception urbaine, mais un levier d'attention et d'ouverture permettant de révéler des usages, de rendre visibles les conflits féconds, de susciter l'expression citoyenne pour nourrir le dessin même des espaces.

Des opérations pilotes accompagnées pour structurer un cadre de travail interdisciplinaire

C'est dans cette perspective qu'ont été amorcés des premiers échanges avec des porteurs potentiels d'opérations pilotes, destinés à être accompagnés pour faciliter l'intégration de démarches artistiques intégrées au plus près des projets. Trois à quatre sites devraient être accompagnés en 2026. Chaque projet donnera lieu à un travail approfondi avec la collectivité, la maîtrise d'ouvrage et les acteurs culturels locaux, selon un protocole en deux temps : un premier moment d'acculturation et de gouvernance partagée, visant à

créer les conditions d'un dialogue commun ; puis une phase de structuration opérationnelle conduisant à l'élaboration d'une charte de valeurs, à l'identification des partenaires et à la formalisation d'un cadre de coopération pour déployer une programmation artistique et culturelle pleinement associée au programme, sur le temps long et en lien direct avec les équipes de maîtrise d'œuvre engagées sur l'opération. L'accompagnement en ingénierie proposé contribuera, sur chacun des sites, à garantir une montée en capacité des professionnels et un changement dans les modes de faire, par l'art et la culture.

Constituer une scène de dialogue ouverte

Trois rendez-vous sont envisagés en 2026, chacun ancré dans un contexte territorial distinct : patrimoine industriel dans les Hauts-de-France, littoral et rétro littoral en Nouvelle-Aquitaine, ruralité et périurbain en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces rencontres alterneront visites de terrain, présentations d'opérations exemplaires et temps de travail collectifs, afin de comprendre par l'exemple ce que l'art et la culture apportent à la reconversion des friches, à la question des usages face à la montée des eaux, ou à la revitalisation des centres-bourgs. Chaque atelier permettra aux participants de se rencontrer entre disciplines et mondes professionnels différents pour produire collectivement ressources, retours d'expérience et outils appropriables par tous.

Le programme permettra également de documenter précisément les conditions qui rendent possible l'intégration d'une dimension artistique et culturelle dans les projets d'aménagement pour en faire un élément constitutif du projet urbain ou architectural, pour nourrir les ministères, les collectivités et les décideurs en ressources opérationnelles. Une démarche de capitalisation continue sera engagée pour recueillir, formaliser et diffuser les résultats issus des opérations pilotes et des ateliers afin de partager aux professionnels des guides, fiches méthodologiques, dispositifs juridiques, et témoignages pour faciliter le recours à l'art et la culture dans leurs projets.

Accompagner un changement d'échelle par l'expérimentation

L'année 2026 devra ainsi consolider cette dynamique en transformant les premiers projets accompagnés en références nationales. Il s'agira d'ouvrir plus largement la communauté professionnelle à ces démarches en favorisant les rencontres et partenariats entre acteurs culturels et urbains, et de faire émerger un cadre commun pour les pratiques interdisciplinaires : écologie, art et urbanisme. L'ambition est de passer du prototype au changement d'échelle, en démontrant que la transition écologique a besoin de récits, d'imaginaires partagés et d'une dimension culturelle pour donner sens à la fabrique urbaine dans un monde en transition.



Démarche HQAC TRANS305. Crédit : Stefan Shankland

Zoom sur

Premier atelier interprofessionnel : vers une nouvelle manière de faire projet

Le premier atelier interprofessionnel, organisé lors du lancement du programme Culture & Aménagement, a révélé un point central : si l'intégration de la culture dans l'aménagement progresse, elle reste dépendante de cadres juridiques et opérationnels encore trop fragiles pour garantir la continuité des démarches.

INTÉGRER LA CULTURE AUTREMENT : OUTILLER, SÉCURISER, PÉRENNISER

L'enjeu n'est plus de convaincre de l'intérêt de ces approches, largement partagé par les participants, mais de leur donner des outils pour exister dans la durée et se situer au cœur du projet, en articulation avec la conception, la programmation et la mise en œuvre. Les échanges ont montré la nécessité d'outils de commande adaptés, permettant l'association d'artistes et d'acteurs culturels aux équipes de concepteurs (architectes, urbanistes, paysagistes) de manière suivie plutôt que ponctuelle. Là où les marchés classiques imposent un résultat figé, ces outils doivent autoriser l'itération, l'expérimentation, et accompagner une logique de processus. Ils constituent des leviers pour inscrire la culture, non pas en périphérie, mais dans la structure même des projets.

COOPÉRER PLUTÔT QUE JUXTAPOSER

Au-delà des outils, l'atelier a mis en lumière une question d'écosystème. Les dynamiques écologie - art - urbanisme s'inscrivent dans un paysage hétérogène où se croisent aménageurs, institutions culturelles, bailleurs, collectivités, opérateurs transitoires et acteurs du champ social. Cette diversité est riche, mais rend la coopération souvent complexe. Plusieurs voix ont insisté sur la nécessité de formats où les pratiques ne se juxtaposent pas, mais se mettent en travail commun. Produire des traces, partager des contrats, analyser des cas concrets, documenter réussites et écueils se sont révélés être des conditions pour que ces rencontres produisent réellement du savoir. Cela suppose un déplacement des postures, la capacité à interroger ses habitudes, à confronter méthodes et cultures professionnelles. L'enjeu n'est pas seulement de dialoguer, mais de cofabriquer une culture commune.

VERS DES MÉTIERS HYBRIDES

Enfin, l'atelier a ouvert un troisième plan, celui des compétences. Le sujet ne se limite pas à créer des formations nouvelles, mais à faire émerger des profils capables de circuler entre urbanisme, culture et action publique. Si des formations existent, elles demeurent peu visibles et fragiles. Les participants soulignent la nécessité d'un vocabulaire commun, d'une reconnaissance de ces métiers hybrides, et d'un soutien à la capitalisation : retours d'expérience, protocoles reproductibles, ressources audiovisuelles. La formation apparaît moins comme une filière distincte que comme un apprentissage continu, ancré dans les pratiques de terrain.

Au fond, l'atelier montre que l'enjeu n'est pas d'ajouter la culture aux projets urbains, mais de transformer la manière de les conduire : passer du livrable au processus, accepter une part d'incertitude, articuler écologie et social, et considérer la culture comme méthode de projet et non comme supplément.



Foix. Crédit : Marcella Barbieri



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

**Culture &
Aménagement**

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia

1, place Carpeaux

92055 La Défense cedex

epau.fr

CONTACT

Florentin Cornée

Directeur de programmes

florentin.cornee@developpement-durable.gouv.fr

Tél. +33 (0)6 31 84 49 45



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

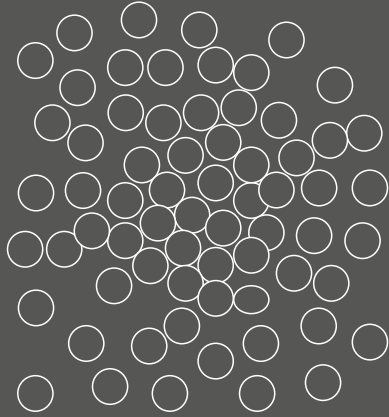
epau

Europan



FR
EURO
PAN

L'année 2025 en chiffres



232

projets reçus
sur les

14

sites du concours

Représentant

138

jeunes créateurs
dont la moyenne d'âge
est 30 ans,
bien inférieure au seuil
maximal de 40 ans



14
événements

2 publications

2 références dans la presse
nationale

4 références dans la presse
régionale

Aujourd'hui, depuis la création d'European

+ de **850**
collectivités européennes
ont participé au concours.

La France cumule

150

partenaires de sites,
a reçu 3 720 projets
et sélectionné 450 projets primés

Le programme en quelques dates



Crédit : European Europe

17 février 2025

Résidence « architectes & artistes » au sein de Lieux publics, à Marseille

Restitution sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF, intégrant des propositions imaginées par les artistes invités par Lieux publics et une réflexion post-concours des trois équipes lauréates du concours

15 mai 2025

Biennale des Villes en transition, à Grenoble

du 2 au 3 juin 2025

Participation au festival « Échelle Un », le rendez-vous des accélérateurs des écoles d'architecture à Césure, Paris

du 7 au 11 juillet 2025

Workshop *in situ*, à Bernay, Brionne, Terres de Normandie

du 16 au 18 octobre 2025

① Forum européen à Lisbonne

Plus de 180 participants européens se sont réunis à l'école d'architecture de Lisbonne pour le forum interjury d'*European 18*, pour échanger devant l'exposition des projets présélectionnés et avant les délibérations finales de sélection des équipes gagnantes

11 décembre 2025

Événement de rencontres des 41 équipes avec les 14 partenaires de sites

Analyse

European : à la croisée de la culture architecturale et de la transition écologique

Au cœur des enjeux contemporains des transitions, *European* s'ouvre à toutes les nouvelles pratiques touchant à l'évolution de nos cadres de vie et à la transformation de nos territoires. Les défis territoriaux liés à fragilité des écosystèmes locaux amènent les collectivités à engager, avec les nouvelles générations de professionnels, des projets croisant culture architecturale et transition écologique. Ce concours européen d'idées, dédié aux jeunes architectes, urbanistes et paysagistes, *European*, s'installe donc durablement au cœur du débat et met en avant des projets innovants attentifs à la prise en compte des ressources (naturelles, inclusives et matérielles) et des milieux vivants.

European s'installe au cœur du débat sur la ville de demain et des changements qualitatifs que les nouvelles générations vont opérer en tenant compte de l'économie des ressources, des nouvelles mobilités et de la valorisation des espaces naturels.

European associe à sa démarche des villes européennes en recherche de réponses urbaines innovantes par rapport à l'évolution des modes de vie face au changement climatique.

European offre à de jeunes professionnels européens dans la conception architecturale et urbaine, la possibilité d'exprimer, par le projet, des idées nouvelles qui contribuent au développement des villes européennes, en aidant à réaliser des opérations exemplaires.

Dans ce contexte, *European* organise des échanges européens, professionnels et culturels. Ceux-ci doivent permettre de mieux partager ce qui est commun aux pays et aux villes d'Europe, de mutualiser les expériences de chacun, tout en affirmant les spécificités nationales, régionales et locales.

Concours européen d'architecture et d'urbanisme suivi d'un processus de réalisation, *European* a été créé en 1988 en Europe sur le modèle français du Programme d'architecture nouvelle (PAN) du Plan construction qui a consacré une génération entière d'architectes

reconnus. Il est réservé aux jeunes professionnels de moins de 40 ans. Les architectes, urbanistes, paysagistes européens peuvent être mandataires d'une équipe dans une logique de pluridisciplinarité. Il est suivi d'expérimentations *in situ* pour les équipes sélectionnées. Depuis l'origine, ses objectifs culturels et opérationnels sont :

- stimuler la création urbaine et architecturale en Europe, en animant réflexions et débats sur les démarches de projets innovants, avec tous les acteurs de la ville ;
- faciliter l'accès à la commande aux jeunes professionnels, en organisant leur accompagnement auprès des collectivités. Réunir les différents acteurs de l'aménagement du territoire autour des projets sélectionnés ;
- mettre en œuvre et soutenir des réalisations exemplaires. Accompagner les équipes sélectionnées et les collectivités vers des processus d'études urbaines approfondies et de maîtrise d'œuvre. Évaluer et valoriser régulièrement les réalisations.



Intervention de Laurie Loison, représentante d'Est Ensemble pour le site de Romainville au Forum européen de Lisbonne.
Crédit : Daniel Andersch, GIP EPAU

Analyse des principaux enseignements de l'année

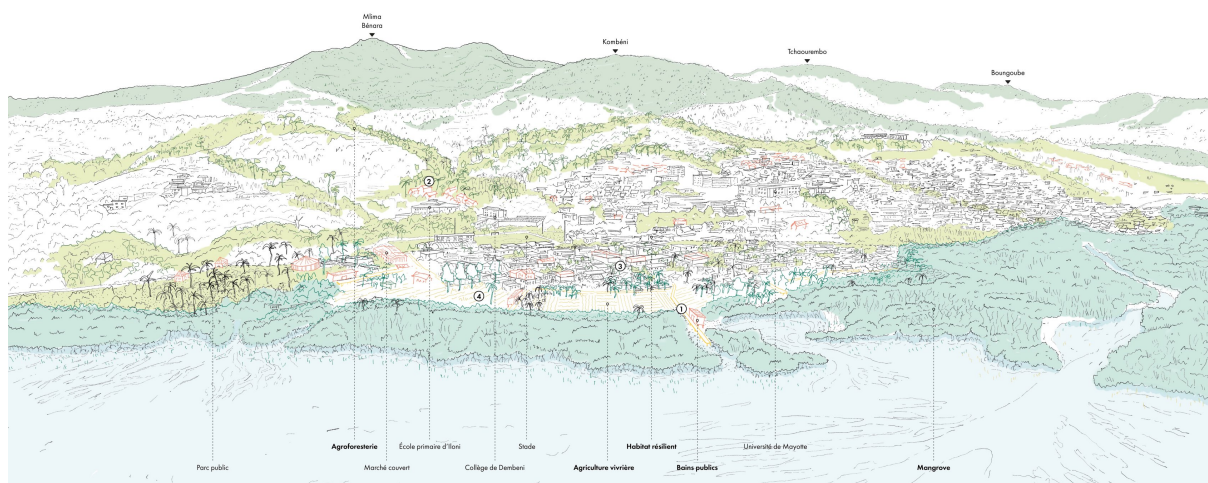
Pour cette 18^e session d'*Europan*, dont le thème est Re-sourcer, avec nos quatorze sites français sur quarante-sept en Europe, la France présente, à l'échelle européenne, le plus grand nombre de villes et territoires partenaires, ainsi que de candidats ayant postulé au concours.

Cependant, en passant de dix sites en 2024 pour *Europan 17* à quatorze sites pour cette 18^e session en France, l'organisation du concours a dû être adaptée à l'augmentation de partenaires et le 1^{er} tour du jury a été divisé en deux sous-groupes, permettant ainsi d'avoir un meilleur échange avec les collectivités.

Malgré l'augmentation des sites, nous n'avons pas assisté à une dilution des candidatures. Au contraire, avec deux-cent-trente-deux candidatures déposées sur les quatorze sites, nous avons assisté à une augmentation générale du nombre de réponses, assurant ainsi une procédure globale fructueuse.

Ainsi, quarante-et-un projets architecturaux, urbains et de paysage – à la confluence des dynamiques culturelles, des récits locaux, des enjeux sociaux et écologiques – ont été retenus, suite aux deux tours du jury international présidé par Claire Schorter, ce qui représente cent-trente-huit jeunes architectes mobilisés aux côtés d'urbanistes, paysagistes, artistes, géographes, etc.

Le jury a d'ailleurs souligné le retour de l'échelle architecturale dans les projets rendus et a pris soin de sélectionner des projets sachant à la fois répondre à la thématique *Re-sourcer*, et aux demandes opérationnelles post-concours.



Projet Lauréat « Racines et Horizons » de Mathis Augustin, Akram Lemouchi, Raphaël Zephir, architectes et urbanistes, Sophie Regal, ethnologue et paysagiste, Oumaïma Sabbar, étudiante en architecture pour le site de Dembeni à Mayotte.

De plus, il a été souligné par les représentants de la Direction générale de l'aménagement, du logement, de la nature et de celle du patrimoine et de l'architecture, que la sélection des quarante-et-un projets pourra s'inscrire dans les mesures nationales suivantes :

- la stratégie nationale de l'architecture : reconnaître l'architecture comme un art de l'adaptation (aux milieux, aux héritages historiques, aux commandes, aux attentes techniques et aux projets politiques) et de l'innovation, en tant que porteuse de solutions ;
- la stratégie nationale pour la biodiversité 2 : répondre collectivement pour faire face à l'urgence et préserver la biodiversité ;
- le plan national d'adaptation au changement climatique 3 : agir concrètement pour adapter nos territoires aux impacts visibles et attendus du changement climatique.

La seconde année de la session E18

Il s'agit maintenant, après la sélection des projets de cette session *European 18*, de valoriser les projets *via* un catalogue dédié qui mettra en avant les innovations portées par les jeunes équipes. Les maîtres d'ouvrage locaux et les équipes sélectionnées approfondiront leurs études en vue de la mise en œuvre locale des expérimentations.

Depuis la journée de rencontre des partenaires avec leurs équipes du 11 décembre à la Cité de l'architecture et du patrimoine, de nombreux ateliers locaux de présentation des projets par les équipes retenues ont été organisés par leurs futurs commanditaires, site par site, pour imaginer les processus que pourraient prendre les études et les réalisations à venir.

Pour renouveler ces accompagnements de projets, il est envisagé de compléter les missions d'expertises extérieures par des entraides entre les programmes internes conduits au sein du GIP EPAU et de s'appuyer également sur des assistances par les communautés des architectes et paysagistes conseils de l'État, ainsi que par une convention de travail avec la Mission interministérielle pour la Qualité de la fonction publique (MIQCP).

Des commandes potentielles s'ouvrent déjà aux équipes sur des sites qui s'étaient organisés pour passer à l'acte dès les élections municipales. Un tiers des partenaires ont en effet invité les équipes à pousser leurs réflexions post-concours.

Zoom sur

Biennale des villes en Transition à Grenoble

Pour valoriser le double investissement de Grenoble dans le développement des 16^e et 17^e sessions d'Europan, thématiques « Villes vivantes », le GIP EPAU s'est fortement impliqué dans leur Biennale des villes en transition. Un double format de visites et temps d'échange a permis de présenter des processus précurseurs d'Europan grâce à la ville, sa métropole et le Crous, et en présence d'Hélène Peskine, secrétaire permanente du Puca et de M. Éric Piolle, maire de la ville de Grenoble.

Le GIP EPAU a donc proposé avec la plateforme *POPSU* et en collaboration avec le Puca, le programme du 15 mai 2025 suivant :

- la visite du site soumis au concours E17 après l'ascension, par l'iconique téléphérique à bulles, jusqu'à la plateforme de la Bastille, avec la lecture de paysage mettant en évidence la relation de l'éperon rocheux avec la plaine fluviale du grand parc des Boucles de l'Isère par Nicolas Tixier, architecte, enseignant-chercheur de l'université Grenoble-Alpes ;
- puis la descente à pied par la forêt et visite de la cité du Rabot et des contreforts militaires, objet du concours E16, avec les commentaires du collectif Grab, composé de toutes les équipes sélectionnées sur ce site pour valoriser les interventions en matière de biodiversité et du rôle de l'eau dans la transformation des milieux naturels ;
- enfin, arrivée dans la ville basse, au sein du salon d'honneur de l'hôtel de ville, une rencontre acteurs-chercheurs sous la forme d'une table ronde dédiée à la protection du vivant dans les projets de territoire, selon trois révélations de démarches *Europan* en

cours ; le renouvellement paysager et patrimonial de la cité du Rabot, le diagnostic du parc des Boucles de l'Isère et la restructuration de la friche de la Belle-Angèle à Pont-Aven, présentées par :

- Marie Ludmann et Paul Riffault, collectif Grab, Le Rabot,
- Théo Faucheux, Aumma, les Boucles de l'Isère,
- Roméo Sanséau, la Belle-Angèle, Pont-Aven ;

– avant des échanges avec la salle et une conclusion du GIP EPAU et du Puca.

L'ensemble de cette journée a permis de valoriser la nouvelle donne, formalisée par les inflexions de regard que portent les projets *Europan* redessinant les façons d'intervenir dans les milieux existants, souvent menacés et à renaturer.

D'autre part, l'intervention des concepteurs de ces projets quasi invisibles, ont démontré l'importance des garanties que jouent les intentions politiques et la mutation importante des nouveaux métiers d'accompagnement portés par les architectes et paysagistes.



Crédit : Daniel Andersch, GIP EPAU



Lecture du paysage par Nicolas Tixier.
Crédit : Daniel Andersch, GIP EPAU

Zoom sur

Atelier « Résorption des friches » en Terres de Normandie

Durant l'été 2025, et dans la continuité d'ateliers *in situ* en 2024, avec les équipes sélectionnées à la suite du concours *Europan 17* dans les Terres de Normandie, la collectivité de Bernay et l'intercommunalité de Brionne, et ses partenaires autour du CAUE de l'Eure, ont lancé un laboratoire d'expérimentation, comprenant des ateliers avec les acteurs locaux pour aboutir à l'élaboration d'un schéma partagé stratégique et expérimental de résorption des friches industrielles.

Les acteurs locaux ont salué de manière enthousiaste le travail très riche réalisé par les jeunes concepteurs plongés dans leur territoire au plus proche des usagers, gestionnaires et propriétaires des sites. La capacité de synthèse et le potentiel d'évolution des propositions initiales des équipes ont pu rassurer les participants de ces rencontres bien encadrées par un investissement très remarqué du CAUE 27.

Encore une fois, l'effet *Europan*, qui permet de passer de l'idée à la réalisation, confirme l'intérêt d'avoir pu conclure cette année l'arrêté définissant ce concours comme un programme national public d'essai, de recherche et d'expérimentation en tant que tel.

L'étude d'articulation entre les quatre friches réparties le long de la Risle et de la Charentonne a organisé des modalités d'activation à mettre en place pour passer à la phase opérationnelle.

Plusieurs thématiques en sont ressorties : la réflexion sur l'énergie et l'hydroélectricité par exemple, comme ressource à faire renaître parce que déjà présente sur site historiquement, l'accompagnement au changement et à la transformation des friches et de leurs sites paysagers à travers des récits intégrant de manière poétique les défis environnementaux, économiques et sociaux, les démarches participatives, et évidemment faire de l'eau une structure motrice du territoire et de ses vallées.

Enfin, leurs approches graduant les intensités d'usage, du plus domestique au plus sauvage, et les démarches progressive et réflexive, ont su démontrer l'agilité des équipes pour préfigurer toutes les situations possibles à venir.



Visite du site, commentée par le CAUE de l'Eure. Crédit : CAUE 27



Photos des sites de Bernay, Brionne, Terres de Normandie. Europan France



Rendu de l'étude « Résorption des friches » à Bernay, Brionne, Terres de Normandie.
Crédit : Gabriella Trotta, experte Europan

Interview

Vincent Pruvost, adjoint au maire de Romainville, délégué à l'urbanisme

Romainville, Est Ensemble : le renouveau d'une « ville-projet »

L'EXPÉRIMENTATION AU SERVICE DE LA MUTATION URBAINE

C'est avec un enthousiasme non dissimulé que la ville de Romainville intègre aujourd'hui le programme d'expérimentation *Europan*. Pour la municipalité, cette collaboration n'est pas une première, mais la confirmation d'une trajectoire : celle d'une ville-projet. Après avoir participé avec succès à *Europan 15*, où les réflexions portaient sur les infrastructures de mobilité et les flux métropolitains, Romainville franchit une nouvelle étape opérationnelle. Il est désormais temps de porter le regard sur l'habiter, et plus précisément sur la mutation de ses quartiers pavillonnaires, témoins de l'histoire populaire de la ville.

UN PATRIMOINE PAVILLONNAIRE FACE À LA PRESSION FONCIÈRE

Le territoire à l'étude présente une particularité forte : il s'agit d'un tissu dit A', un isolat urbain lui-même enclavé. Ce quartier, caractérisé par une architecture bric-à-brac, née d'une autoproduction historique et d'une forte solidarité sociale, fait aujourd'hui face à un défi de taille. Dans le contexte de l'Est parisien, le foncier est devenu une ressource rare et convoitée. La pression immobilière y est constante, les promoteurs étant en quête perpétuelle de foncier bon marché pour densifier à outrance.

Vincent Pruvost, maire adjoint à l'urbanisme, est formel : « La réponse ne peut plus être le bulldozer de l'aménagement classique. Entre 2014 et 2020, la ville a absorbé la construction de plus de 5 000 logements, un choc pour une commune qui n'en comptait initialement que 10 500. Cette surdensification impose aujourd'hui de changer de paradigme : il ne s'agit plus de détruire pour reconstruire, mais de régénérer pour préserver. »

JOUER SUR LES ÉCHELLES : DU QUARTIER À LA MÉTROPOLE

L'ambition de Romainville au sein d'*Europan* repose sur sa capacité à articuler deux échelles de lecture, divergentes mais indissociables :

- l'échelle du quartier : un espace de proximité aux propriétés sociales uniques, où l'absence historique des pouvoirs publics a forgé une identité résiliente et un patchwork architectural incroyable ;
- l'échelle du Grand Paris : un territoire en proie à une attractivité galopante, où Romainville doit affirmer sa place sans renier son âme populaire.

En croisant ces deux regards, la ville s'affirme comme un territoire de prospective ouvert et démocratique. Les projets soumis par les jeunes candidats ne sont pas de simples esquisses architecturales ; ils sont le moteur d'une identité renouvelée, placée au cœur du développement urbain.



Photo du quartier des Ormes à Romainville. Crédit : *Europan*



Projet mentionné « Libre pensée, Quartier-Monde » de Roméo Sanseau, architecte-urbaniste et Julie Joly, autrice pour le site de Romainville.

EUROPAN, LABORATOIRE DE L'INNOVATION SOCIALE, ARTICULANT DEUX DROITS : LE DROIT AU CHOIX ET LE DROIT À L'EXPÉRIMENTATION

Romainville se distingue par sa volonté d'intégrer le volet associatif et la mobilisation citoyenne dès la genèse des projets. Cette approche prospective introduit un double concept fondamental pour l'urbanisme de demain :

– le droit au choix : redonner aux habitants un pouvoir d'agir sur leur environnement. L'idée est de permettre aux résidents de conserver leur cadre de vie tout en l'améliorant, en sortant de la passivité face aux mutations imposées par le marché ;

– le droit à l'expérimentation : la ville souhaite tricoter de nouveaux outils de gouvernance, tels que les coopératives d'aménagement. L'objectif est de permettre à la puissance publique d'investir tout en confiant une large part de la gestion et de la prise de décision aux usagers eux-mêmes.

UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

La municipalité s'engage sur le temps long – une dizaine d'années – pour transformer ces réflexions en réalités palpables. En faisant de la prospective un outil de justice sociale, Romainville prouve qu'il est possible de concilier attractivité métropolitaine et respect du tissu local. La ville ne se contente pas de subir l'aménagement ; elle l'expérimente, le partage et le réinvente avec ses citoyens.

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 La Défense cedex
epau.fr

CONTACT

Daniel Andersch

Directeur de programme
daniel.andersch@developpement-durable.gouv.fr
Tél. +33 (0)1 40 81 86 30

Mimrose Akbar

Chargée de mission
daniel.andersch@developpement-durable.gouv.fr
Tél. +33 (0) 1 40 81 72 56

europeanfrance.org

 @europeanfrance

 @europeanfrance



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

Érable



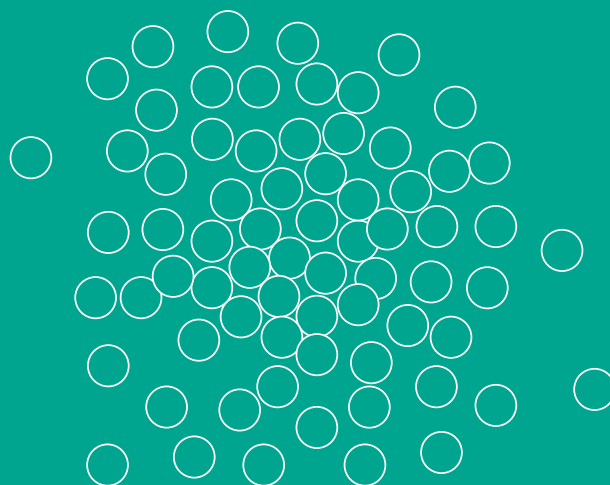
ÉRA
BLE

L'année 2025 en chiffres

16
projets de recherche

1
rencontre nationale
en novembre 2025

14
régions de France
hexagonale et
ultramarine



1500
acteurs (artistes, élus et responsables
de collectivités territoriales,
chercheurs, associations, autres
acteurs...)

15
séminaires locaux
de lancement de projet

150
chercheurs

Le programme en quelques dates



Crédit : Marcella Barbieri

3 au 5 novembre 2025

① RENCONTRES NATIONALES À CAVAILLON

Deuxièmes Rencontres nationales du programme Érable

De janvier à novembre 2025

15 SÉMINAIRES LOCAUX DE LANCEMENT DES PROJETS :

28 janvier 2025, Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire)

Retour vers la forêt future

20 au 22 mars 2025, Bourg-Saint-Maurice (Savoie) :

Festival Agir pour les glaciers

25 mars 2025, Syndicat mixte du pays des Châteaux, Blois (Loir-et-Cher) :

Entrave

23 mai 2025, La Garance, scène nationale de Cavaillon (Vaucluse) :

A Tavola !

27 mai 2025, Maison de Grave, Médoc (Gironde) :

Inspirations

5 juin 2025, musée de la Camargue, mas du Pont de Rousty, Camargue (Gard et Bouches-du-Rhône) :

Le Procès du sel

25 juin 2025, maison du Parc naturel régional du Morvan, Saint-Brisson (Nièvre) :

Demain, les forêts

24 juillet 2025, maison pour tous Cesária-Évora, La Courneuve, Plaine Commune (Seine-Saint-Denis) :

FAR

5 septembre 2025, Université de Nouvelle-Calédonie, Nouméa, (Nouvelle-Calédonie) :

Topos

16 septembre 2025, Micro-Folie de Saint-Pierre, Saint-Pierre-et-Miquelon, (Saint-Pierre-et-Miquelon) :

Phone sauvage

6 octobre 2025, en ligne :

Pour des rivières vivantes

15 octobre 2025, mairie de Bocognano (Corse-du-Sud) :

Les Voix du châtaignier

17 octobre 2025, laboratoire Criobe, Moorea (Polynésie française) :

Poly-Litto

12 novembre 2025, maison du col de Prat-de-Bouc (Cantal) :

Médecine de territoire

27 novembre 2025, université de Guyane, Cayenne :

Guyarécit

Analyse

Érable, raconter le vivant pour agir

Le programme *Érable* : un outil de la stratégie nationale pour la biodiversité au service des territoires et des politiques publiques

Face à l'érosion accélérée de la biodiversité, la mobilisation des territoires et de l'ensemble des acteurs locaux constitue un levier essentiel de l'action publique en faveur du vivant. La Stratégie nationale pour la biodiversité 2030 (SNB 2030) consacre ainsi son troisième axe à la mobilisation de l'ensemble de la société afin de lutter contre l'effondrement du vivant et construire des trajectoires territoriales soutenables. Outil de mise en œuvre de cette stratégie, le programme *Érable* est opéré depuis fin 2023 par le GIP EPAU, en partenariat et avec le soutien financier de la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) et de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN).

Le programme *Érable* est un dispositif de recherche-action destiné à nourrir les réflexions stratégiques des élus locaux sur l'avenir de leur territoire, en intégrant la biodiversité comme facteur clé. Il vise à accompagner les collectivités dans l'élaboration de récits territoriaux fondés sur des connaissances scientifiques, enrichies par des démarches artistiques, afin de mieux appréhender la place du vivant dans les projets locaux et éclairer la décision publique. En documentant et en valorisant des initiatives territoriales, le programme contribue à renforcer l'appropriation des enjeux de biodiversité par les décideurs publics, les acteurs locaux et les habitants. La méthode du programme repose sur quatre principes structurants : la mise en récit des enjeux de biodiversité au service de l'action publique ; la mobilisation conjointe des sciences humaines et sociales, des sciences du vivant et des pratiques artistiques ; l'inscription des travaux dans une démarche prospective, attentive aux trajectoires territoriales à différents horizons temporels ; la coopération étroite entre recherche, décision publique et action territoriale.

2025 : consolidation du dispositif et déploiement opérationnel dans les territoires

L'année 2025 a constitué une phase de consolidation et de montée en charge du programme *Érable*, prolongeant la dynamique engagée en 2024. Elle a permis de renforcer l'ancrage territorial du dispositif, d'élargir le nombre de projets accompagnés et de structurer durablement la communauté nationale du programme.

En mars 2025, à l'issue de la seconde consultation de recherche-action, neuf nouveaux projets lauréats – s'ajoutant aux sept projets déjà désignés en 2024 – ont été sélectionnés parmi quatre-vingt-dix candidatures. Accompagnés par le programme jusqu'en 2027, ces projets illustrent la diversité des territoires, des milieux et des approches mobilisées, dans l'Hexagone comme en Corse et dans les territoires ultramarins.

– **A Tavola !** réunit agriculteurs, scientifiques, artistes et habitants des parcs naturels régionaux du Luberon et des Alpilles pour imaginer les repas de demain et repenser, par une démarche prospective et culinaire, la résilience des systèmes agro-alimentaires en lien avec la biodiversité.

– **Demain, les forêts** s'attache à repenser l'avenir des milieux forestiers de Bourgogne face au dépérissement du pin sylvestre, en tenant compte de la diversité des usages humains et non humains.

– **Inspirations**, dans le parc naturel régional du Médoc, propose de repenser les relations entre biodiversité ordinaire et santé humaine et non humaine, en



Gland tombé d'un chêne, ramassé pendant un atelier cueillette de plantes sauvages à Robion, Luberon (novembre 2025).
crédit : Christelle Calmettes

mettant en récit les enjeux écologiques et sociaux des paysages d'eau.

– **Les Voix du châtaignier** – *E voce di u castagnu*, en corse centrale, sur la commune de Bocognano, valorise l'histoire, les savoirs et les pratiques des communautés corses, tout en soutenant la transmission culturelle et la revitalisation des châtaigneraies.

– **Médecine du territoire**, dans les monts du Cantal, aborde la santé à l'échelle des paysages en articulant biodiversité, dynamiques humaines et écosystémiques, afin de prévenir les maladies infectieuses émergentes et d'alimenter des politiques locales durables.

– **Phone sauvage**, à Saint-Pierre-et-Miquelon, explore la biodiversité marine par l'écologie acoustique et la création sonore afin de sensibiliser les communautés locales et renforcer la préservation des écosystèmes marins.

– **Poly-Litto** – *A Hi'o i tō Tahatai* vise à documenter et valoriser la biodiversité littorale en Polynésie française par la production de récits et de créations éclairant les enjeux d'aménagement et de résilience face à l'érosion côtière et aux transformations sociales.

– **Pour des rivières vivantes** mobilise la « médecine castor » et des approches low-tech inspirées de la nature pour régénérer les cours d'eau en Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, restaurer les continuités écologiques et renforcer les liens entre les communautés et l'eau vivante.

– **Topos** – *Qaja me Kuca*, à Nouméa, interroge les relations entre humains et milieux urbains en croisant biodiversité, langues et cultures calédoniennes pour penser des trajectoires de transition écologique et culturelle inclusives.

L'année 2025 a ainsi été marquée par l'installation de l'ensemble des projets lauréats dans leur territoire, notamment à travers l'organisation des séminaires de lancement locaux. Ces temps ont favorisé l'appropriation des démarches de recherche-action par les collectivités et les acteurs territoriaux, et ont contribué à structurer des partenariats durables à l'échelle locale.

Un des temps structurants de l'année a été la tenue de la seconde édition des rencontres nationales *Érable*, organisées du 3 au 5 novembre 2025 à La Garance, scène nationale de Cavaillon. Réunissant cent-trente participants, cet événement, sur un territoire lauréat, a permis aux porteurs de projet, élus locaux, chercheurs, artistes et partenaires institutionnels de partager l'état d'avancement des travaux, d'échanger sur les méthodes et outils mis en œuvre au sein des projets et de renforcer les liens entre les équipes lauréates et la communauté du programme.

La gouvernance du programme a, par ailleurs, été consolidée en 2025. Réuni à deux reprises au cours de l'année, le conseil scientifique – composé de quatorze chercheurs issus des sciences humaines et sociales et des sciences du vivant – a assuré l'orientation scientifique du programme et proposé des pistes d'animation de la recherche à engager dès 2026 avec la communauté. Le comité des partenaires, réuni en septembre, associant des acteurs de la recherche, de l'écologie, des arts, de la prospective et des politiques publiques, a contribué à l'inscription du programme, et de ses projets lauréats, dans un écosystème partenarial divers et dans la durée. Fin 2025, la communauté du programme *Érable* s'est étoffée pour atteindre plus de 1 500 personnes.

2026 : suivi des projets, capitalisation et diffusion des enseignements pour l'action publique

L'année 2026 ouvrira une nouvelle étape du programme *Érable*, centrée sur le suivi approfondi des projets de recherche-action, l'animation scientifique du dispositif et la diffusion des enseignements à l'échelle nationale, rôle clé du GIP EPAU dans la production et la valorisation de connaissances utiles à l'action publique en matière de biodiversité.

L'animation de la recherche-action sera renforcée en 2026, en impliquant plus étroitement les comités de suivi locaux, associant les services déconcentrés de l'État et les antennes locales de l'OFB, et par la mise en place de séquences d'ateliers nationaux avec la communauté. L'évaluation scientifique des projets s'engagera avec l'examen des rapports intermédiaires

des sept premiers projets lauréats et la mise en place de comités d'évaluation dédiés. Une attention particulière sera portée à l'animation de la pluridisciplinarité, en favorisant les interactions entre science, art et action publique territoriale.

Le conseil scientifique et le comité des partenaires verront leur rôle renforcé en matière de diffusion et de représentation du programme, à travers la mobilisation de leurs membres comme relais auprès des réseaux institutionnel, académique et professionnel. La dynamique territoriale du programme restera un axe central, avec un suivi national de la vie des projets et la valorisation des événements organisés dans les territoires.

Enfin, une démarche de capitalisation sera engagée afin d'assurer la montée en généralité des enseignements issus des recherches menées, notamment par la production de notes à l'attention des décideurs publics locaux, de fiches techniques et la publication d'enquêtes documentaires transversales.



Table ronde sur les changements transformateurs, animée par Mathieu Vidard, avec Nathalie Blanc, Florianne Facchini, Étienne Klein et Jean-Baptiste Bosson. Crédit : Christelle Calmettes

Zoom sur

Phone sauvage : préserver la biodiversité marine de Saint-Pierre-et-Miquelon à travers l'écologie acoustique et la création sonore (Saint-Pierre-et-Miquelon)

Phone sauvage est un projet d'inventaire et de valorisation sonore de la biodiversité marine de Saint-Pierre-et-Miquelon. À la croisée de l'océanographie, de l'art et de l'anthropologie, il s'intéresse à la biophonie et aux paysages sonores marins en mobilisant l'écologie acoustique, le design sonore et la création musicale. En rendant audibles les données naturalistes, le projet vise à renforcer la conscience collective des enjeux de préservation et à renouveler la relation de la population à l'océan.

UN TERRITOIRE MARIN EN PREMIÈRE LIGNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Saint-Pierre-et-Miquelon est un archipel particulièrement exposé aux effets du changement climatique : montée du niveau de la mer, élévation des températures, anomalies de salinité et pressions anthropiques telles que la pollution sonore ou la surpêche. Malgré la richesse de ses écosystèmes, la biodiversité marine y demeure encore peu documentée et certains habitats remarquables restent largement inexplorés. Dans ce contexte fragile, Phone sauvage questionne la capacité à mieux connaître et mieux protéger ce patrimoine naturel.

CROISER ÉCOLOGIE ACOUSTIQUE ET SCIENCES HUMAINES

Le projet repose sur l'enregistrement des sons de la faune et de la flore des milieux marin et terrestre de l'archipel. Un laboratoire de terrain permettra de constituer des cartes d'identité sonores des espèces sous-marines. En parallèle, des enquêtes anthropologiques exploreront les relations sensibles et symboliques que les habitants entretiennent avec les sons marins. Ce dialogue entre sciences du vivant et sciences humaines vise à nourrir une réflexion collective sur les leviers de sensibilisation et d'action.

LE SON COMME LEVIER DE SENSIBILISATION ET D'ACTION

La dimension artistique du projet cherche à renforcer le lien entre les acteurs locaux et leur environnement marin en valorisant les savoirs, les pratiques et les récits du territoire. Sonothèque naturaliste,

baladodiffusions, actions pédagogiques et formes artistiques immersives contribueront à faire émerger une conscience partagée d'une identité liée à la mer et de la fragilité écologique de l'archipel. Phone sauvage ambitionne ainsi de soutenir des stratégies concrètes de préservation, notamment à travers la création d'un atlas de la biodiversité communale.



Pointe de Miquelon, Saint-Pierre-et-Miquelon. Crédit : Hélène Colas



Capture de son en zone côtière pour les besoins du projet Phone sauvage, Saint-Pierre-et-Miquelon. Crédit : Héliène Colas



Envolée de flamants roses camarguais. Crédit : Raphaël Mathevet

Camargue, le Procès du sel : adaptation d'un territoire face à la salinisation des milieux et au changement climatique

Le Procès du sel est une fiction territoriale qui propose de considérer le sel comme un motif environnemental mis en accusation dans un procès fictif. Ce dispositif invite l'ensemble des vivants, humains et autres qu'humains, à témoigner et projeter l'avenir et la préservation du territoire camarguais, profondément structuré par le sel. Pensé comme un événement rassembleur, le projet vise à faire émerger un récit commun à partir de la diversité des expériences, des usages et des savoirs vernaculaires du territoire.

UN TERRITOIRE FAÇONNÉ PAR LE SEL ET LES TENSIONS ENVIRONNEMENTALES

La Camargue, réserve de biosphère située dans le delta du Rhône, est aujourd'hui confrontée à une salinisation croissante des milieux, liée à la gestion des périmètres irrigués, au changement climatique et à la montée du niveau de la mer. Ce phénomène exacerbe les tensions entre usagers du territoire (agriculteurs, saliniers, éleveurs, chasseurs...) et gestionnaires des espaces protégés. Face à ces enjeux, le projet cherche à revisiter les systèmes de valeurs, et renforcer la capacité collective à comprendre et anticiper les transformations en cours.

METTRE EN DIALOGUE LES VOIX HUMAINES ET NON HUMAINES

Le Procès du sel crée un espace de dialogue associant élus, habitants, usagers et experts afin de mettre des mots sur ce qui se produit et sur ce qui pourrait

advenir. En intégrant les enjeux de biodiversité, il explore les possibilités d'adaptation et de transformation des activités humaines en Camargue. Le projet interroge la manière de faire coexister des discours scientifiques, politiques, citoyens et non humains au sein d'un débat public multisectoriel.

LE PROCÈS FICTIF COMME OUTIL DE PROJECTION COLLECTIVE

L'instruction et le déroulement du faux procès constituent une fiction prétexte permettant d'enquêter, de recueillir des témoignages, de confronter des points de vue et de croiser des expertises. Loin de désigner un coupable, le procès ouvre un espace de négociation et de projection. Il propose d'imaginer des trajectoires, des réparations et des scénarios pour transformer les manières d'habiter et de gouverner le territoire, et engager une nouvelle intendance socioécologique de la Camargue.

Interview

Nathalie Blanc, géographe et artiste, membre du conseil scientifique du programme *Érable*

Articuler arts, sciences et territoires pour accompagner les transformations écologiques

Nathalie Blanc, vous êtes membre du conseil scientifique du programme *Érable* depuis son lancement et vous vous investissez beaucoup pour accompagner sa mise en œuvre. Quelles raisons ont motivé cet engagement ?

Je suis engagée pour les rencontres entre disciplines scientifiques, territoires et arts depuis de nombreuses années. Dès 2007, soutenus par le ministère de l'Écologie et du Développement durable et par le CNRS, j'ai organisé, avec mon collègue Jacques Lolive, un colloque international sur la question de l'esthétique et de l'environnement, mettant en scène des travaux qui croisaient les enjeux des arts et des écologies et qui faisaient preuve d'une transdisciplinarité élargie.

Outre la rationalité scientifique propre à la mesure des bouleversements écologiques, je suis convaincue de l'importance de faire intervenir la sensibilité écologique dans la figuration et la résolution des problèmes auxquels nous tous, habitantes et habitants d'un territoire, sommes confrontés. Le programme *Érable*, dans son ambition exacte, se situe à ce croisement d'une pertinence politique très importante : là où se figure la manière dont les humains et non-humains agissent ensemble l'évolution orchestrée d'un territoire dans la visée d'un récit inédit et prometteur d'un futur habitable et juste.

L'entrée territoriale met en scène de nombreux acteurs, une histoire et une géographie singulière, locale et globale. L'écologie scientifique, les sciences humaines et sociales et les sciences de la vie et de la matière s'attellent à l'analyse d'une nécessaire transformation sociale et écologique. Les arts transmettent la manière dont les récits aux médias divers interviennent dans la symbolisation de cette crise.

Les quatre piliers du programme *Érable* sont la transdisciplinarité, la mise en récit par le biais de l'art, la prospective et la collaboration entre la recherche, la décision et l'action au service de la conservation de la biodiversité. Dans vos travaux, art et science se

rencontrent également. D'après vous, que permet ce croisement ?

Ce croisement est fécond pour de très nombreuses raisons, parmi lesquelles le fait que les arts permettent de se figurer des alternatives que la rationalité scientifique n'éclaire pas. On peut dire des arts qu'ils constituent une respiration institutionnelle dans le tissu du réel.

À l'heure où les scientifiques de l'environnement sont souvent accusés à tort d'être les entrepreneurs d'une vision punitive ou restrictive de l'avenir, les arts permettent sans doute de donner à cette vision une portée plus créative, moins dure. En outre, les acteurs du territoire peuvent, avec les artistes, produire des outils pour l'action aux fins de convaincre les populations de la pertinence des transformations socioécologiques. Il ne s'agit pas de l'acceptabilité de politiques écologiques, mais d'imaginer collectivement ce qui peut être de l'ordre d'un avenir.

Les projets *Érable* constituent des lieux d'expérimentation scientifique et de création artistique au service de la biodiversité. D'après vous, comment ces travaux peuvent-ils contribuer à nourrir l'action publique et outiller les territoires et leurs élus ? Comment peuvent-ils aider les collectivités à inventer de nouveaux imaginaires du vivant et à enclencher des changements transformateurs ?

Les changements transformateurs peuvent être de trois ordres. Il s'agit d'abord d'imaginer la transformation de la matérialité écologique, de voir comment les micro-organismes aussi bien que la faune et la flore locales peuvent contribuer à engendrer de nouvelles réalités, à vivre et non à subir dans la peur et la contrainte. Quelle place accorder à la nature et au sauvage pour anticiper inondations et sécheresses ? Quelle autre culture de la nature une telle démarche transformatrice nécessite-t-elle ?



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

É
R
A
B
L
E

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia

1, place Carpeaux

92055 La Défense cedex

epau.fr

CONTACT

Hélène Colas

Directrice de programmes

helene.colas@developpement-durable.gouv.fr

Tél. +33 (0)6 63 76 96 50

Léa Kermarrec

Chargée de mission

lea.kermarrec@developpement-durable.gouv.fr

Tél. +33 (0)6 62 55 40 38

erable.archi.fr

 @erable-raconter-le-vivant-pour-agir



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

Green Team



**GREEN
TEAM**



Crédit photo de couverture : Jef Bonifacino
Crédit photo ci-dessus : Claire Jachymiak

Analyse

Anticiper les futurs climatiques : inventer une prospective narrative au service de l'action publique

Inscrite dans le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC, mesure 52) et dans la future Stratégie nationale bas-carbone, la *Green Team* constitue une démarche inédite de prospective sur le long terme, dédiée à l'anticipation des futurs climatiques et territoriaux de la France à l'horizon 2100. Inspirée de la Red Team Défense du ministère des Armées, elle mobilise des méthodes issues de la prospective, de la narration et de la création artistique pour rendre sensibles, tangibles et mobilisateurs des futurs possibles, en s'appuyant sur un socle scientifique robuste.

La *Green Team* rassemble artistes et auteurs de science-fiction, chercheurs, experts de l'action publique et de l'environnement et acteurs locaux afin d'imaginer des trajectoires de transition désirables et habitables face aux bouleversements climatiques, écologiques, sociaux et géopolitiques. Elle explore notamment les manières d'habiter, de produire, de consommer, de se déplacer et de coexister avec le vivant dans le respect des limites planétaires, ainsi que les politiques d'aménagement ayant permis d'adapter les territoires français aux impacts du changement climatique.

Inscrite au PNACC3 qui désigné le GIP EPAU comme opérateur du dispositif, la *Green Team* est conduite en partenariat étroit avec de nombreux acteurs publics et privés (IGN, Ademe, Universcience, Cité de l'architecture et du patrimoine, France Ville Durable, ville de Paris, ville de Grenoble, MAF, Fondation Carasso, Léonard, Axa & Axa Climate, AREP, Carbone 4, ...). Elle poursuit trois objectifs complémentaires : produire des récits prospectifs pluridisciplinaires, diffuser ces récits auprès du grand public par des formats culturels accessibles, et mettre à l'épreuve les solutions imaginées à travers des expérimentations territoriales concrètes.

L'année 2025 a clos une phase de préfiguration déterminante et engagé le lancement opérationnel du programme.

2025 : de la préfiguration à la méthode

L'année 2025 a permis de poser les fondations conceptuelles, méthodologiques et partenariales de la *Green Team*. Cette phase, dense et exploratoire, a mis en évidence plusieurs enseignements structurants pour la réussite du programme.

UNE ATTENTE FORTE POUR UNE PROSPECTIVE INCARNÉE ET SENSIBLE

Près de cent-cinquante entretiens menés auprès de plus de soixante-quinze structures ont confirmé un constat largement partagé : face à l'accélération du changement climatique, les outils classiques de planification et de projection atteignent leurs limites lorsqu'il s'agit de susciter l'adhésion, l'engagement et le passage à l'action. Les acteurs institutionnels, territoriaux, économiques et culturels expriment un besoin croissant de récits capables de traduire les données scientifiques en expériences vécues, compréhensibles et appropriables.

La prospective narrative apparaît ainsi comme un levier complémentaire indispensable aux scénarios quantitatifs existants (Ademe, RTE, SGPE...), non pas pour s'y substituer, mais pour les incarner. En rendant perceptibles les conséquences concrètes des trajectoires climatiques sur le quotidien, les récits permettent d'ouvrir des espaces de discussion et de projection collective, y compris sur des sujets sensibles ou conflictuels.

LA VALEUR AJOUTÉE DU DIALOGUE ENTRE ART, SCIENCE ET ACTION PUBLIQUE

La richesse mais aussi l'exigence du dialogue pluridisciplinaire sont au cœur de la *Green Team*. La confrontation entre artistes, chercheurs, experts et acteurs locaux ne va pas de soi : elle suppose un cadre clair, un langage commun et un socle partagé de connaissances. Les travaux préparatoires ont souligné l'importance de structurer la démarche autour de références communes (GIEC, IPBES, HCC, stratégies nationales...) tout en laissant une large place à l'imaginaire et à l'expérimentation narrative.

Cette hybridation des regards constitue l'un des principaux apports du programme. Les artistes apportent des capacités de projection, de décentrement et de mise en récit ; les scientifiques garantissent la robustesse et la plausibilité des hypothèses ; les experts et acteurs locaux ancrent les récits dans les réalités opérationnelles et territoriales. L'année 2025 a permis de tester cette alchimie et d'en identifier les conditions de réussite.

LE TERRITOIRE COMME POINT D'ANCRAGE DES FUTURS IMAGINÉS

Un enseignement majeur de la phase de préfiguration a résidé dans la nécessité d'ancrer la prospective dans des territoires concrets. Les échanges avec les partenaires ont montré que les futurs habitables ne peuvent être pensés de manière abstraite ou uniforme : ils doivent être situés et contextualisés vis-à-vis des spécificités géographiques, sociales, économiques et culturelles.

La décision d'organiser des résidences immersives dans des territoires pilotes découle directement de ce constat. Ces immersions doivent permettre d'observer les signaux faibles du changement climatique, de comprendre les dynamiques locales et de nourrir des récits profondément ancrés dans le réel. Elles constituent également un levier de confiance et d'appropriation pour les acteurs locaux, en les associant dès l'amont à la construction des visions sur le long terme.

UNE ATTENTE FORTE DE DIFFUSION AUPRÈS DES CITOYENS ET DES ÉLUS

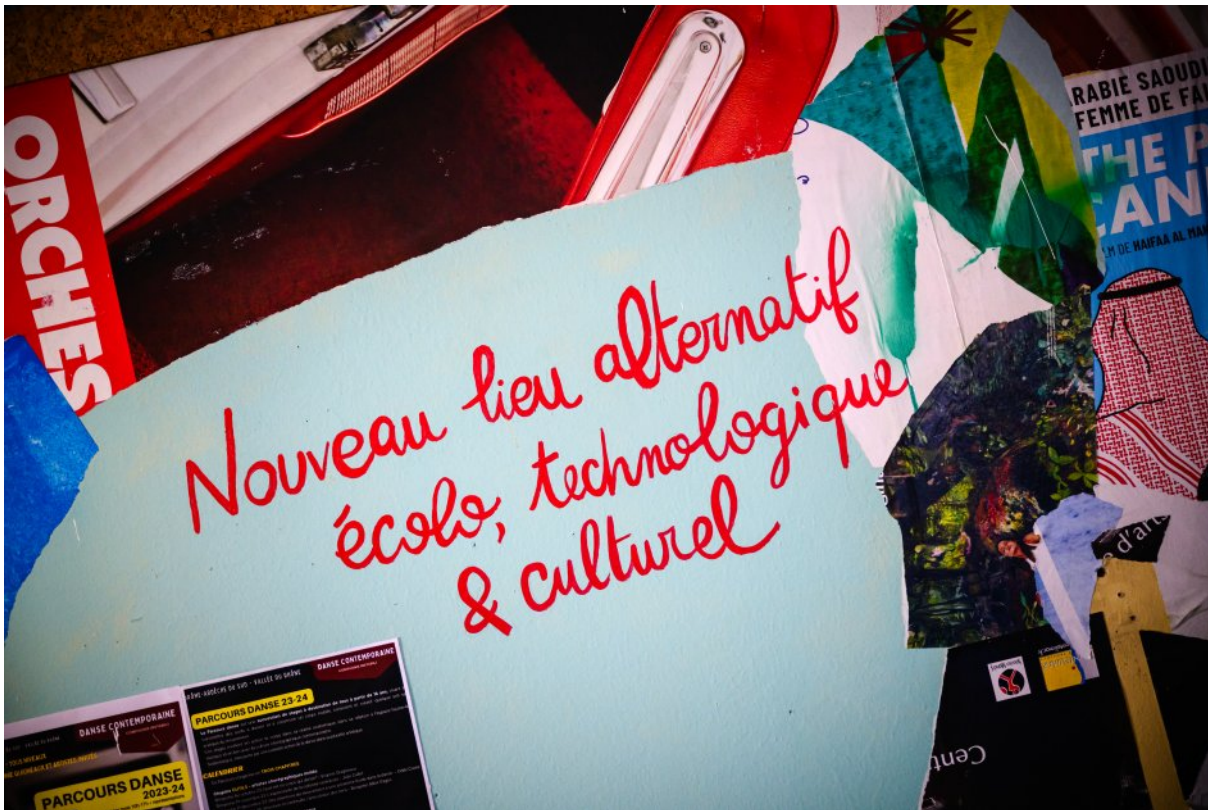
Les échanges avec les différents acteurs au cours de l'année 2025 ont également confirmé l'importance stratégique de la diffusion des travaux de la *Green Team* au-delà des cercles experts. Les partenaires culturels rencontrés ont souligné le potentiel des formats de culture populaire (littérature, audiovisuel, spectacle vivant, numérique) pour toucher des publics diversifiés et renouveler les modalités de sensibilisation aux enjeux climatiques.

Cette attente concerne tout particulièrement les élus et décideurs territoriaux, souvent en demande de supports permettant d'ouvrir le débat local sur le long terme. La restitution finale prévue début 2027, sous forme de séquences de débat auprès du grand public, s'inscrit pleinement dans cette ambition de mise en discussion collective des futurs imaginés.

UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE À CONSOLIDER

Enfin, l'année 2025 a permis de mesurer l'ampleur et la diversité des partenariats nécessaires à la réussite du programme. La mobilisation de nombreux ministères, opérateurs de l'État, entreprises, collectivités, acteurs culturels et fondations témoigne de l'intérêt suscité par la démarche. Elle implique toutefois une gouvernance claire, lisible et partagée.

La réunion de restitution de la préfiguration du 4 septembre 2025 a constitué un temps fort pour aligner les visions, partager les enseignements et confirmer l'engagement des partenaires. Elle a marqué une étape décisive dans la structuration du tour de table partenarial et financier du programme.



Crédit : Manuel Bouquet

Entrer dans l'action : consolider le collectif et transformer les récits en leviers d'adaptation et de transition dès 2026

À l'issue de l'année 2025, l'opérationnalisation de la *Green Team* a pu débiter sur les bases solides identifiées. La pertinence du dispositif, la complémentarité des acteurs mobilisés et l'intérêt stratégique d'une prospective narrative au service des politiques climatiques et territoriales ont été confirmés.

L'année 2026 sera d'abord marquée par la première rencontre des membres de la *Green Team*, avec la constitution du collectif d'une quarantaine de personnes, le partage du socle commun des connaissances et le démarrage des résidences territoriales. Elle sera consacrée à la coécriture de récits prospectifs explorant des prototypes de futurs habitables en 2100, dans une approche systémique intégrant climat, biodiversité, eau, alimentation et santé.

La *Green Team* s'affirme comme un laboratoire d'anticipation climatique et territoriale, au croisement de la science, de la création et de l'action publique, au service d'une France résiliente et habitable face au changement climatique.

Interview

Roland Lehoucq, astrophysicien au CEA et président des Utopiales, festival international de science-fiction

Penser 2100 pour agir dès maintenant

Face à l'ampleur et à la complexité du changement climatique, en quoi la science-fiction et la prospective narrative constituent-elles des outils pertinents pour penser l'avenir et nourrir l'action collective ?

La science-fiction ne produit pas que des histoires divertissantes : elle permet de prendre de la distance par rapport au réel tout en explorant des mondes imaginaires pour mieux revenir à notre monde, et le comprendre. Elle sert de répertoire des possibles, explicite des conséquences souvent oubliées dans les discours scientifiques ou politiques et offre des expériences de pensée où l'on peut envisager des trajectoires alternatives sans être paralysé par les contraintes actuelles.

Dans un projet comme Nos futurs, que j'ai codirigé, des scientifiques et des auteurs de science-fiction mettent en regard sciences et récits pour rendre plus tangible le défi climatique, en humanisant des enjeux abstraits comme la biodiversité, l'énergie ou les inégalités. Ce croisement aide à mobiliser l'imaginaire collectif, en transformant des données et des projections en histoires émotionnellement significatives, dans le but d'inspirer des actions concrètes.

Plus généralement, la science-fiction ouvre des espaces où l'on peut tester des futurs possibles, comprendre les interdépendances techniques, sociales et politiques, et encourager une éthique du futur qui responsabilise nos actions présentes pour les générations à venir. Elle ne prédit pas l'avenir, mais questionne nos choix, stimule l'imagination et favorise la coopération nécessaire pour transformer les récits en engagements collectifs.

Comment peut-on articuler rigueur scientifique et liberté créative sans que l'une n'entrave l'autre, notamment dans un dispositif comme la Green Team qui associe chercheurs, artistes et acteurs publics ?

Pour articuler rigueur scientifique et liberté créative, il faut un équilibre entre contraintes et imagination,

fondé sur une coopération des savoirs. Les exemples de collaboration art - science montrent comment cela peut se faire.

D'abord, clarifier les rôles et les attentes : la science apporte des données, des modèles et des hypothèses vérifiables, tandis que l'art propose formes, métaphores et expériences sensibles qui rendent ces savoirs accessibles et engageants sans trahir leur nature. Il faut que l'art ne soit pas seulement illustratif, mais aussi reconnu comme une manière distincte de connaître et comprendre le changement climatique. Ensuite, des structures collaboratives permettent d'ancrer la liberté créative dans un cône de vraisemblance scientifique : des auteurs de science-fiction travaillent avec des experts pour élaborer des scénarios plausibles tout en conservant leur licence narrative.

Enfin, il est utile d'adopter des méthodes participatives et réflexives qui encouragent un dialogue permanent entre rigueur et invention. Des cadres méthodologiques interdisciplinaires montrent que cette approche favorise une compréhension plus large et plus inclusive, invitant publics et décideurs à imaginer des futurs durables tout en restant ancrés dans des connaissances scientifiques solides.

En quoi le fait de se projeter, par le récit, dans une France habitable en 2100 peut-il aider les décideurs publics et les territoires à agir dès aujourd'hui, en matière d'adaptation et de transition ?

Se projeter, par le récit, dans une France habitable en 2100 aide à agir en transformant des données abstraites en scénarios plausibles et incarnés pour éclairer les enjeux complexes de l'atténuation et de l'adaptation. Grâce à des récits construits sur des bases scientifiques, les pratiques rendues nécessaires s'incarnent au niveau local, en racontant comment des citoyens vivent, travaillent et aménagent leurs espaces dans un futur à l'environnement transformé.



Crédit : Aglaé Bory

En stimulant une pensée prospective, ces récits permettent aussi aux acteurs publics de simuler des mondes, d'explorer des alternatives, d'anticiper des points de bascule et des besoins nouveaux avant qu'ils ne deviennent urgents.

Enfin, ils renforcent l'appropriation collective des transformations nécessaires : passer par des histoires aide à mobiliser l'adhésion des citoyens, des élus et des techniciens pour construire des stratégies d'adaptation et des trajectoires de transition plus robustes et socialement acceptables.



Crédit : Lou Anna



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

**GREEN
TEAM**

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia

1, place Carpeaux

92055 La Défense cedex

epau.fr

CONTACT

Hélène Colas

Directrice de programmes

helene.colas@developpement-durable.gouv.fr

Tel. +33 (0)6 63 76 96 50

Léa Kermarrec

Chargée de mission

lea.kermarrec@developpement-durable.gouv.fr

Tel. +33 (0)6 62 55 40 38

--



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

POPSU Transitions

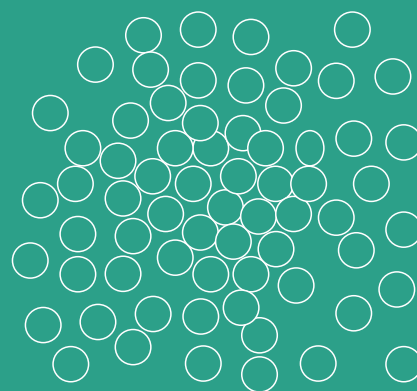


POPSU transitions

L'année 2025 en chiffres



50

événements organisés
par les plateformes
locales+ de 1200
participants aux événements organisés

350

chercheurs associés
au programme28
collectivités territoriales associées
au programme

PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION | POPSU TRANSITIONS



8 cahiers POPSU Autrement (Flammarion) publiés

17 articles de presse professionnelle et régionale
et 1 dossier spécial dans *Libération*
(« Vers l'invisible et au-delà », oct. 2025)

6 000 ouvrages diffusés

Le programme en quelques dates



①

Le campus à Lens. Crédit : Marcella Barbieri

3 DERNIERS SÉMINAIRES D'ORIENTATION DANS LES TERRITOIRES SUIVANTS :

10 février 2025

Nice Métropole Côte d'Azur

2 avril 2025

Clermont Auvergne Métropole

23 septembre 2025

Pôle de coopération métropolitain du Sillon Lorrain

11 RENCONTRES NATIONALES DU PROGRAMME :

5 et 6 février 2025

Séminaire scientifique « Revisiter la métropolisation à l'heure de la transition écologique », à Arc-et-Senans

26 et 27 août 2025

① Troisième campus *POPSU*, à Lens

en ligne, les 30 janvier, 6 mai et 30 septembre 2025

3 séances de l'atelier national « Les Données et les instruments »

Séance introductive en ligne (12 mars), à Dijon (8 avril), Caen (19 juin), Lille (16 octobre)

4 séances de l'atelier national « La Question sociale à l'épreuve de la transition socioécologique »

10 juin 2025

Atelier national « Le Grand Projet urbain, entre deux cycles métropolitains », à Paris

3 décembre 2025

Atelier national « La Gouvernance et la territorialisation des transitions », à Rennes

Analyse

2025 : un programme lancé à plein régime, ancré localement et producteur de communs

Si 2024 fut l'année de l'impulsion, 2025 marque le passage à la vitesse de croisière pour *POPSU Transitions*. Le programme fonctionne désormais à plein régime sur ses trois piliers : l'animation des scènes locales, le déploiement de « l'effet programme » national, et la valorisation des connaissances pour les décideurs et le grand public.

La consolidation du maillage territorial et des écosystèmes de recherche

La période a vu l'achèvement du déploiement des vingt-trois plateformes locales et la poursuite des travaux de l'interplateforme dédiée aux métropoles fluviales et portuaires. Au total, l'écosystème mobilise désormais une centaine d'entités de l'enseignement supérieur et de la recherche, représentant environ trois-cent-cinquante chercheurs, dont une centaine de jeunes chercheurs (mastérants, doctorants, postdoctorants) bénéficiant d'un accompagnement spécifique. L'activité scientifique s'est intensifiée avec une cinquantaine de séminaires organisés sur la seule année 2025 (portant le total à une centaine depuis mi-2023). Ces rencontres, pilotées localement mais ouvertes aux partenaires nationaux (Ademe, Caisse des dépôts, administrations centrales et déconcentrées, conseils de développement), ne sont plus seulement programmatiques ; elles entrent dans le cœur des sujets.

Les chemins de transition qu'empruntent les territoires en matière d'aménagement, de préservation de la biodiversité, de stratégies de sobriété foncière, sont ainsi pleinement mis à l'épreuve des enquêtes de terrain et de la réflexivité collective.

L'accélération de l'animation nationale et transversale

Le dispositif national a joué son rôle d'accélérateur, favorisant la circulation des idées entre les sites. L'année s'est ouverte par le séminaire d'Arc-et-Senans, moment charnière permettant de verser au débat commun les acquis de *POPSU Métropoles* (« La métropole et les autres ») pour mieux revisiter la métropolisation à l'heure de la transition. Tous les travaux indiquent que l'innovation dans les politiques urbaines de transition réside souvent dans les nouvelles formes de coopération et de dialogue territorial. Cet effort de transversalité s'est incarné aussi dans le déploiement soutenu des ateliers nationaux. Une dizaine de séances a été organisée, transformant les thématiques communes en chantiers collectifs. Qu'il s'agisse de la gouvernance et la territorialisation des transitions, de la question sociale ou des données, ces ateliers ont permis de croiser les expériences des plateformes et de les enrichir. Chaque séance a fait l'objet d'un compte rendu qui alimentera la capitalisation et les analyses transversales afin d'éclairer les politiques publiques. Le point d'orgue de cette animation fut le troisième campus *POPSU*, à Lens, fin août 2025, confirmant la capacité du programme à fédérer une centaine d'élus, techniciens et chercheurs autour de l'incarnation de cet effet programme.



Le campus à Lens. Crédit : Marcella Barbieri



La capitalisation scientifique du programme s'opère ainsi à travers chacun de ces ateliers nationaux. Celui organisé à Paris, en juin, sur les grands projets urbains, a permis d'objectiver comment ces projets (l'île de Nantes, Euroméditerranée, Euralille ou Euratlantique) ont servi à l'affirmation de la métropole institutionnelle et de levier majeur de planification métropolitaine à partir des années 1990, constituant même un effet vitrine de la métropolisation de cette période. Entre les mutations du marché immobilier, l'évolution des priorités politiques, et la nécessaire transition écologique, les facteurs se combinent pour signer la fin d'une façon de construire et d'incarner une certaine idée de la métropole. Qu'est-ce qui succède à ces grands projets ? Les retours d'expérience des plateformes ont contribué à identifier les formes émergentes de ces nouveaux processus de projet, et les enjeux renouvelés. Par exemple, comment articuler le périmètre opérationnel du grand projet avec l'échelle biophysique des territoires (bassins versants, continuités écologiques) qui ignorent les frontières administratives ?

Valorisation : une diffusion massive

La diffusion des savoirs a connu une intensification notable. Les huit derniers cahiers issus de *POPSU Métropoles* ont été publiés ; l'écosystème du programme a manifesté un intérêt renouvelé pour ces publications, comme le montre le succès de la campagne de diffusion qui permet d'essaimer les ouvrages au sein des bibliothèques universitaires, des services déconcentrés de l'État et des collectivités locales. La websérie *Sur le sentier des transitions* s'est

enrichie d'un épisode sur la métropole fluviale en transition à Rouen pour porter ces enjeux auprès d'un large public.

Perspectives 2026 : nouveaux outils, nouveaux publics

L'année 2026 sera celle de la récolte des premiers résultats consolidés et de l'élargissement des audiences, avec une feuille de route ambitieuse :

- la collection des *Cahiers POPSU Transitions* sera officiellement inaugurée avec la publication des premiers ouvrages, suivie d'une dizaine de réceptions de manuscrits dans l'année. Février 2026 verra également le lancement de *l'Atlas social de la France*, outil numérique interactif documentant les inégalités sociales ;
- un concours de représentations cartographiques innovantes sera lancé à destination des étudiants et jeunes professionnels, pour rendre visibles les phénomènes écologiques complexes ou invisibles (pollutions, interdépendances) ;
- l'animation transversale se poursuivra avec la tenue d'environ cinq séances d'ateliers nationaux et la poursuite des travaux de l'interplateforme fluviale (Rouen, Strasbourg, Lyon).

Zoom sur

Bordeaux Métropole : de l'attractivité à l'habitabilité, la transition au TAF ?

Longtemps portée par un récit d'attractivité visant à aménager le territoire pour accueillir le million d'habitants, la métropole bordelaise opère un virage stratégique vers une métropole à vivre, engagée dans la recomposition de la ville sur elle-même, guidée par une plus grande prise en compte des fragilités humaines et environnementales, et symbolisée par l'objectif du million d'arbres. Mais comment concilier cette nouvelle voie avec la nécessité de continuer à produire du logement et créer les conditions de l'emploi, faire de l'aménagement dans des espaces urbains plus complexes et dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes ?

La plateforme *POPSU* de Bordeaux Métropole, intitulée : Cultiver la transition, la métropole au TAF (territoires, acteurs, filières), explore cette tension. Son hypothèse est que la transition ne se décrète pas seulement dans les documents de planification, mais se joue dans la machinerie opérationnelle de la fabrique urbaine. Il s'agit ainsi de questionner l'évolution des processus de conduite de projet, sous l'effet de nouveaux référentiels techniques et méthodologiques (bilan carbone territorialisé par exemple), tout comme les effets de la transformation des formations et des métiers et de la structuration de nouvelles filières économiques.

UNE PLATEFORME ANCRÉE DANS L'OPÉRATIONNEL

Pilotée par la Direction générale de l'aménagement de Bordeaux Métropole et animée par l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (Aurba), la plateforme mobilise un consortium scientifique pluridisciplinaire et partenarial (PAVE-ENSAP, ESPI, BSE, Passages, Biogeco). Elle se distingue par sa volonté d'analyser la transition « en train de se faire », en interrogeant directement l'ensemble des acteurs qui fabriquent la ville.

2025 : ENQUÊTES DE TERRAIN ET CONFRONTATION DES RÉFÉRENTIELS

L'année 2025 a permis de déployer les investigations sur les quatre axes de recherche, rythmée par les rendez-vous locaux réguliers (Pop'up, comités techniques et de pilotage) et les collaborations sous forme de conférences avec le Forum urbain, instance locale d'interface entre science, politique et société, mais aussi par la participation de la plateforme aux ateliers nationaux transversaux (données et

instruments) et aux rencontres du programme *POPSU Transitions* (séminaire de recherche à Arc-et-Senans, campus à Lens).

Axe 1 : nouveaux référentiels de l'urbanisation résiliente. Après une campagne de trente-cinq entretiens exploratoires auprès d'un panel diversifié des acteurs de la fabrique métropolitaine, l'équipe a mis en lumière une lente évolution des postures professionnelles, aussi bien contrainte par la réglementation qu'animée par des convictions sur l'importance des transitions à engager. L'année s'est plus particulièrement concentrée sur l'étude du projet Marne Soleil, à Mérignac. Cette transformation d'une zone commerciale emblématique de la « France moche » (cf. édito de *Télérama* de février 2010) en quartier mixte est analysée comme le laboratoire d'un nouveau récit métropolitain, tentant de concilier périphérie, sobriété et renaturation.

Axe 2 : les opérateurs urbains face à la transition. Une enquête d'envergure a été menée auprès de plus de sept-cents étudiants en immobilier issus des sept campus du groupe ESPI en France, ainsi que des professionnels maîtres d'apprentissage. Les résultats révèlent un paradoxe : si l'intérêt pour la transition est fort, l'engagement réel reste timide, freiné par la recherche de rentabilité et la complexité normative. La transition apparaît ici davantage subie par le prisme réglementaire (RE2020, ZAN) que portée par un changement de modèle économique.

Axe 3 : co-apprentissage entre écologie et aménagement. Pour combler le fossé entre connaissance scientifique du vivant et projet spatial, des ateliers pédagogiques innovants ont croisé les regards d'étudiants en écologie, en géographie et en

urbanisme. Ces travaux ont permis d'identifier les opportunités et les limites de l'intégration des données en écologie dans des scénarios d'aménagement de l'espace, notamment sur le campus de Pessac Talence Gradignan. Les résultats soulignent le constat d'un écart entre la connaissance produite en écologie et son appropriation par les spécialistes de l'aménagement de l'espace.

Axe 4 : outils d'évaluation. Une *datask-force* a poursuivi le travail méthodologique pour affiner le bilan carbone territorialisé de la métropole, enjeu clé pour piloter objectivement la trajectoire de décarbonation.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 marquera une étape de consolidation des enquêtes de terrain. Elle verra également le lancement d'une thèse Cifre financée et accueillie par la métropole bordelaise, dont l'objectif est d'identifier les conditions de passage d'une métropole dite attractive à une métropole voulue comme habitable. La plateforme participera aussi, en tant qu'intervenant, à l'atelier national « Gouvernance et territorialisation de la transition écologique », à Brest, et s'impliquera dans l'organisation de la deuxième séance de l'atelier national dédié aux « Grands projets urbains ». L'équipe s'engagera enfin à traduire les travaux de ses trois premiers axes en *Cahiers POPSU*.



Focus Porte métropolitaine du lac. Crédit : Bordeaux Métropole

Zoom sur

Atelier national : vers une écologie de la justice et de la reconnaissance ?

La transition socioécologique ne peut se réduire à une équation technique ou à une adaptation des infrastructures et équipements. Elle suppose une transformation profonde des modes de vie qui interroge, de facto, le pacte social. Comment garantir que l'effort demandé soit équitablement réparti ? Comment éviter que les politiques de sobriété ne se traduisent par une double peine pour les populations les plus précaires et dont l'empreinte carbone est déjà réduite ? Si la nécessité de lutter contre les dérèglements climatiques et leurs effets fait consensus, sa déclinaison sociale reste souvent un impensé des politiques publiques.

L'atelier national « La Question sociale à l'épreuve de la transition écologique » s'efforce de combler ce vide. Amorcé en 2025, il a exploré les conditions d'une écologie qui ne serait ni punitive ni moralisante, mais qui reconnaîtrait les pratiques existantes qui y contribuent et qui serait fondée sur la justice spatiale. Son hypothèse centrale est que la transition ne réussira qu'à la condition de dépasser une conception qui fait reposer l'effort sur la responsabilité individuelle et les écogestes, de réencadrer l'écologie dans les rapports sociaux, en prenant en compte la réalité vécue des conditions sociales et des inégalités.

GENÈSE D'UN ATELIER TRANSVERSAL NÉCESSAIRE

Cet atelier national est né d'un constat partagé au sein du programme *POPSU Transitions* : si les défis techniques et institutionnels sont largement traités par les vingt-trois plateformes locales, la dimension proprement sociale – les inégalités liées aux appartenances sociales – restait souvent en périphérie, alors même qu'elle est réaffirmée comme étant indissociable de la transition. Piloté scientifiquement par Marie-Christine Jaillet (CNRS), cet atelier a été conçu comme un espace de partage des connaissances et expériences, et d'élaboration d'une analyse partagée. Il vise à inscrire les travaux des plateformes dans une analyse transversale des sociétés métropolitaines face au changement global. L'année 2025 a permis de structurer les échanges à travers un cycle de quatre rencontres majeures, coorganisées avec les plateformes locales, mobilisant chercheurs, élus et praticiens autour d'une question récurrente : comment passer de l'injonction comportementale à une appropriation démocratique des enjeux écologiques ?

2025 : UNE ANNÉE D'ENQUÊTE AU CŒUR DES FRACTURES ET DES SOLIDARITÉS

Le programme scientifique s'est déployé, en 2025, en quatre temps.

Acte 1 : déconstruire les impensés sociaux de l'écologie. La séance introductive (12 mars) a permis de poser quelques repères théoriques. Les interventions des sociologues Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier ont contribué à déconstruire le mythe d'une conscience écologique qui serait l'apanage des classes supérieures. Elles ont mis en lumière que les politiques publiques, souvent focalisées sur les écogestes et la pédagogie, tendent à invisibiliser les pratiques de sobriété déjà mises en œuvre – pour partie sous contrainte – par les couches populaires, tandis que les classes aisées pratiquent une écologie morale, qui, pour autant, ne remet pas en cause leur mode de vie.

Acte 2 : l'écologie du quotidien, entre invisibilité et ressources. À Dijon (8 avril), l'atelier a investi le terrain des pratiques ordinaires. En analysant les modes de vie dans les quartiers populaires et pavillonnaires, les travaux ont révélé l'existence d'une « écologie du faire » (jardinage, réparations, circuits courts). Loin de l'indifférence supposée les caractériser, les habitants de ces territoires développent des compétences et des savoirs vernaculaires qui pourraient inspirer l'action publique. L'enjeu est alors de passer d'une logique de sensibilisation descendante à une logique de reconnaissance de ces écolo-acteurs.

Acte 3 : de la sobriété subie aux communs énergétiques. L'étape de Caen (19 juin) a interrogé la capacité d'agir. Les échanges ont montré les limites du

béaviorisme (centré sur l'individu) et la pertinence des approches collectives : *low-tech*, communautés énergétiques et projets coopératifs. Il ne s'agit plus seulement d'embarquer les habitants, mais de permettre aux institutions d'être embarquées par les dynamiques citoyennes. L'enjeu est alors d'éviter que la reconnaissance des pratiques populaires de sobriété reste symbolique, sans prise en compte concrète dans l'action publique. La nécessité de relier expérimentations locales et politiques publiques a été soulignée, afin de ne pas enfermer ces pratiques dans la marge, mais de les transformer en leviers d'action collectifs et durables.

Axe 4 : jeunesse et justice spatiale. Enfin, la séance de Lille (16 octobre) a questionné la catégorie Jeunesse à l'aune de la transition. Au-delà des clichés sur une génération climat homogène, l'atelier a exploré les fractures qui traversent « la jeunesse » et la nécessité de développer des politiques de justice spatiale ciblées, capables de répondre aux vulnérabilités spécifiques sans essentialiser les groupes sociaux.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2025 a permis de documenter la complexité des appropriations sociales de la transition. En 2026, l'atelier poursuivra ses réflexions pour s'attacher notamment à transformer ces constats en recommandations pour l'action publique. L'année débutera par un séminaire de capitalisation, le 20 janvier 2026, réunissant l'ensemble des plateformes et des experts extérieurs. Cet événement visera à synthétiser les enseignements des travaux menés à Dijon, Caen et Lille pour produire les premiers éléments d'un référentiel commun sur la transition juste, articulant réponses à l'urgence écologique et cohésion sociale, dessinant une autre manière, autre que moralisatrice, pédagogique, voire punitive, d'impliquer les citoyens dans l'adaptation de la société au changement climatique et à l'exigence de sobriété.



Visite du projet Marne Soleil
avec les étudiants de l'ESPI et de
l'ENSAP Bordeaux.
Crédit : Fabien Reix



Marseillan. Crédit : Emmanuel du Bourg

Action clé | Le réseau doctoral *POPSU* et la chaire Arpenter

La jeune recherche au service des transitions territoriales

La nécessité de croiser les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle est au cœur de la philosophie de *POPSU*. Face aux défis des transitions économique, sociale et environnementale, la jeune recherche joue un rôle pivot pour éclairer les décisions stratégiques des acteurs de la fabrique urbaine.

Le réseau doctoral *POPSU* et la chaire Arpenter fonctionnent en synergie pour répondre à cet enjeu. Ils offrent aux jeunes chercheurs un espace de production scientifique de haut niveau, un encadrement méthodologique, des opportunités de financement et un lieu de réflexion et d'actions concrètes pour favoriser leur insertion professionnelle, aussi bien dans le secteur public que privé. L'ambition est double : produire des connaissances inédites sur les nouvelles réalités territoriales et renforcer les liens entre les mondes de la recherche, de l'action publique et de l'entreprise.

UN DISPOSITIF COMMUN D'ANIMATION ET DE RECHERCHE-ACTION

Le programme *POPSU* a structuré un dispositif d'animation transversal commun au réseau doctoral et à la chaire Arpenter, intégré aux activités nationales comme aux plateformes. Ce dispositif accompagne les doctorants avant, pendant et après leurs travaux, en favorisant le dialogue avec les praticiens.

La chaire Arpenter, portée conjointement par le GIP EPAU et Leonard (la plateforme de prospective du groupe Vinci), incarne cette volonté de recherche partenariale. Elle finance des contrats doctoraux *via* le dispositif Cifre, permettant une immersion directe des chercheurs dans les problématiques opérationnelles.

2025 : CONSOLIDATION DU RÉSEAU ET RECRUTEMENT DE NOUVELLES THÈSES

L'année 2025 a été marquée par le renforcement des effectifs et une programmation dense d'activités de formation.

Un deuxième appel à candidatures a été lancé en février 2025 pour le financement de trois nouvelles thèses Cifre. Le processus de sélection, clos par des auditions devant un jury mixte (GIP EPAU - Leonard), le 25 juin 2025, a permis de retenir trois lauréats parmi une cinquantaine de candidatures. Ces nouvelles recherches couvrant des thématiques cruciales pour les transitions territoriales (décarbonation de



Crédit : GIP EPAU / Guillaume Lacroix

l'industrie, déclinaison opérationnelle du ZAN, etc.) s'ajoutent aux travaux des sept doctorants recrutés en 2024, dont les sujets portent sur la densification des quartiers de gare du Grand Paris, le rôle des communautés locales d'énergie, ou encore les stratégies de renaturation des sols pollués.

Une série de webinaires a été coorganisée avec Leonard pour animer et former la communauté. Les thématiques abordées ont visé à outiller les doctorants face aux évolutions du métier de chercheur :

– les carrières après le doctorat : deux séances (avril et juin 2025) ont exploré les perspectives professionnelles hors de l'université, notamment dans les collectivités, les agences d'urbanisme, l'État et le secteur privé ;

– intelligence artificielle et recherche : un atelier tenu le 6 octobre 2025 à Leonard a permis aux doctorants de la chaire d'interroger les usages de l'IA dans la production scientifique.

PERSPECTIVES 2026

La dynamique engagée en 2025 se prolongera par des événements majeurs et des actions de diffusion scientifique.

Le début de l'année 2026 sera marqué par la journée Jeunes chercheurs, organisée le 7 janvier, à Leonard (Paris). Cet événement réunira une soixantaine de participants – mastérants, doctorants, chercheurs confirmés et partenaires opérationnels – autour d'ateliers sur la pratique de la recherche-action et l'internationalisation des parcours. Ce sera également l'occasion de présenter une collection de « cartes postales » synthétisant les travaux des doctorants, qui feront ensuite l'objet d'une publication en ligne.

Enfin, le réseau s'attachera à renforcer ses liens avec les étudiants en master *via* un rapprochement avec le réseau national de formation en urbanisme (Aperau), tout en poursuivant les cycles de formation méthodologique.



Crédit : GIP EPAU / Guillaume Lacroix



Crédit : GIP EPAU / Guillaume Lacroix

Interview

Nicolas Escach, maire adjoint de la ville de Caen, en charge de la ville durable et de la transition écologique, directeur du campus des Transitions (Sciences Po Rennes - Caen)

« La force de *POPSU* est d'associer des acteurs hybrides ou de les rendre progressivement hybrides »

En tant qu'élus référent pour *POPSU* Caen, quelle vision portez-vous sur les sujets abordés dans cette plateforme de recherche-action ?

La transition écologique est trop souvent cantonnée à des approches jargonantes qui l'éloignent de la plupart des citoyens. Face à des changements globaux, il est aussi difficile de se sentir légitime à agir. Nous avons créé, à Caen, une feuille de route à l'horizon 2030 intitulée « Caen, quartiers en transition » pour mener une transformation collective à l'échelle des quartiers, à hauteur d'habitants et de leurs besoins, en tenant compte de la diversité des configurations géographiques. Accélérer le changement suppose d'identifier les nœuds de résistance et de les convertir en horizons fédérateurs. L'énergie est un bon laboratoire pour cela, d'où la problématique choisie pour la plateforme *POPSU Transitions*. Beaucoup de paramètres ne dépendent pas de nous : nous l'avons vu avec la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les coûts de l'énergie. L'énergie s'imisce pourtant dans nos quotidiens et même dans nos corps. Ce décalage entre ce que nous subissons et ce que nous pouvons faire crée des formes de dissonance et d'anxiété. L'énergie apparaît aussi comme un enjeu technique peinant à fédérer au-delà des plus convaincus. Pourtant, elle ouvre un imaginaire puissant : source de débats politiques, elle peut générer du lien social, devenir un objet culturel ou contribuer à des recompositions territoriales. Elle nous concerne tous, mais son prix pèse fortement sur les plus fragiles, en particulier dans les immeubles dont l'efficacité énergétique est insuffisamment basse pour rendre prioritaire une rénovation, mais suffisamment dégradée pour provoquer inconfort et surcoûts. Nous touchons là les effets de seuils et les zones grises des politiques publiques : chacun peut se retrouver prisonnier d'une facture énergétique. Pour associer défis sociaux et environnementaux, nous devons plus que jamais « faire commune », c'est-à-dire accompagner la citoyenneté, les solidarités et la démocratie contributive.

Quelle est votre expérience de la méthode *POPSU* pour le dialogue entre acteurs, chercheurs et élus ?

Nous souhaitons passer d'une politique publique à une politique par et avec les publics, au sens de John Dewey. Les programmes du GIP EPAU engagent une nouvelle manière d'agir et une nouvelle posture de l'acteur public. Nous pouvons nous appuyer sur ce cadre innovant pour porter l'introduction de la recherche-action au sein des collectivités. Une telle orientation collective explore un autre rapport au temps, des formes renouvelées de coopération et des démarches apprenantes. *POPSU* ne propose pas seulement un décloisonnement, mais place l'habitant au centre. L'écologie n'est pas une thématique : elle offre d'appriivoiser l'incertitude et de l'ériger en moteur d'une action partagée. Cette complexité exige d'abattre les barrières entre champs scientifique, politique et artistique, de fabriquer à partir du terrain et de valoriser les regards transversaux. La force de *POPSU* est d'associer des acteurs hybrides ou de les rendre progressivement hybrides. Bien que chacun dans son rôle, les acteurs d'une plateforme locale finissent par associer l'apprendre, l'aimer et l'agir dans leur manière d'envisager leurs pratiques. D'élus ou experts, nous devenons tous artisans du territoire, et nous entrons davantage dans son intimité et sa personnalité.

Quel intérêt retirez-vous de POPSU dans sa dimension nationale ?

Notre robustesse face aux chocs se fondera principalement sur notre capacité à construire des alliances territoriales. Les ateliers et rencontres POPSU ne sont pas un simple échange de bonnes pratiques ou de solutions prêtes à l'emploi : ils sont l'occasion de poser ensemble les questionnements qui traversent nos territoires et de cheminer en prenant de la hauteur. Chacun explore une entrée et permet à l'ensemble de l'écosystème de cranter des dynamiques

à moyen et long terme. Les relations que nous tissons sont bien plus pérennes que le temps du programme. Rejoindre POPSU Transitions était naturel pour Caen qui s'inscrit à l'échelle nationale parmi les villes pionnières en défendant une écologie à échelle humaine, fondée sur la culture, inscrite dans un lien retrouvé avec le vivant. Nous sommes la première ville française à avoir renoncé à une grande opération urbaine en raison des risques climatiques, pour envisager une autre manière d'habiter. L'avenir viendra de communs ouverts tissés à différentes échelles.



Séminaire scientifique à Arc-et-Senans en février 2025. Crédit : Marcella Barbieri / GIP EPAU

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 La Défense cedex
epau.fr

CONTACT

Guillaume Lacroix

Directeur de programme
guillaume.lacroix@developpement-durable.gouv.fr
Tél. +33 (0)6 60 72 18 28

popsu.archi.fr

 popsu
 @POPSU-programmes





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

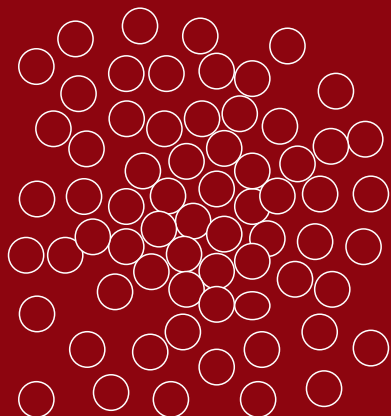
epau

POPSU Territoires



POPSU territoires

L'année 2025 en chiffres

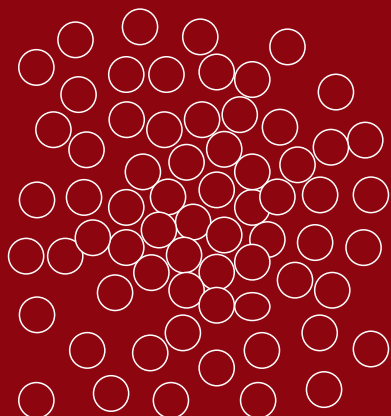


51

projets de recherche

250

chercheurs engagés
dans les ruralités



10 séminaires locaux et
nationaux et appui
aux 10 rencontres
régionales des Petites
Villes de demain



6 épisodes de podcast dédiés
aux enjeux des petites villes de
demain

2 films documentaires

3 carnets de territoire

3 publications en partenariat
avec la presse nationale

10 reportages
photographiques

10 séminaires locaux
et nationaux et appui aux
10 rencontres régionales des
Petites villes de demain

Le programme en quelques dates



② Crédit : Marcella Barbieri



① Crédit : Wilfrid Duval



② Crédit : Marcella Barbieri



③ Crédit : Pacôme Bertrand

30 janvier 2025

SÉMINAIRE TRANSVERSAL À SAINT-ÉTIENNE :
**Ceux qui partent, ceux qui restent,
 attractivité et hospitalité dans le
 Massif central**

24 et 25 juin 2025

① ATELIER *IN SITU*, À QUIMPERLÉ :
**Pour un urbanisme favorable à la
 santé**

26 au 28 août 2025

② CAMPUS, À LENS :
Visible / invisible

25 octobre 2025

③ SÉMINAIRE DE COCONSTRUCTION À
 CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS (63) :
**Métabolisme rural, saisir la
 production et la circulation des
 matériaux de construction dans
 la communauté de communes
 Chavanon Combrailles et Volcans,
 pour l'adaptation du patrimoine
 bâti**

Analyse

POPSU Territoires : comprendre et agir avec les petites villes et les ruralités

Parce que les transformations contemporaines s'élaborent tout autant dans les petites villes, les territoires ruraux et périurbains que dans les grandes métropoles, POPSU Territoires s'inscrit dans une conviction forte : ces espaces constituent des lieux majeurs d'observation, d'expérimentation et d'action publique. Les enjeux démographiques, sociaux, économiques, environnementaux et politiques qui les traversent y prennent des formes spécifiques, souvent pionnières, appelant des réponses adaptées et construites collectivement.

Programme de recherche-action, *POPSU Territoires* vise à rapprocher durablement production de connaissance et action publique locale, en faisant dialoguer chercheurs, élus, techniciens et acteurs locaux. En 2025, le programme poursuit et consolide le déploiement de ses projets sur l'ensemble du territoire national, contribuant à révéler et analyser les trajectoires, les héritages et les dynamiques propres aux territoires situés hors des métropoles.

À travers ses projets, *POPSU Territoires* poursuit un triple objectif :

- mieux comprendre les processus à l'œuvre dans les petites villes et les territoires ruraux, en mobilisant les apports de la recherche, la méthode de l'étude de cas et un dialogue constant entre mondes académique et opérationnel ;

- contribuer à l'action publique locale, par la production d'analyses, d'expertises et de démarches de coconstruction nourrissant les stratégies territoriales et les projets portés par les collectivités ;

- diffuser largement les enseignements et résultats issus des recherches, à travers des formats variés, accessibles et destinés aussi bien aux acteurs locaux qu'au grand public.

En inscrivant les petites villes et les territoires ruraux comme de véritables laboratoires de l'action publique, *POPSU Territoires* participe à la structuration de scènes locales et nationales de débat, favorise la mise en réseau des acteurs et renforce la capacité collective à penser les transitions multiples de ces territoires.

Acteur du lien entre recherche et action, *POPSU Territoires* s'inscrit pleinement dans l'écosystème des politiques nationales en faveur des petites villes et des ruralités. Opérateur de recherche du programme Petites villes de demain, il contribue activement à ses dynamiques, au Club des Petites Villes de demain, et à l'acculturation des collectivités au monde de la recherche, au bénéfice des 1 600 villes engagées dans le programme national piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

2025 : consolider les solidarités territoriales à l'épreuve des transitions

L'année 2025 a marqué une étape de consolidation pour le programme *POPSU Territoires*, en prolongeant les travaux engagés les années précédentes et en renforçant leur mise en cohérence à l'échelle nationale. Les projets de recherche-action ont permis d'affiner

l'analyse des transformations à l'œuvre dans les petites villes et les territoires ruraux, tout en outillant l'action publique face à des transitions désormais durables. Les recherches se sont structurées autour de cinq axes majeurs.

1. HABITER LES PETITES VILLES : LOGEMENTS, USAGES ET TRAJECTOIRES RÉSIDENTIELLES

Les travaux ont approfondi les conditions d'accès et de maintien dans le logement dans les territoires ruraux et les petites villes, en intégrant les évolutions des usages résidentiels, les tensions liées à l'attractivité touristique (Quiberon, Martel, Marseillan) et les effets du changement climatique sur l'habitat. Cet axe a permis d'interroger les modèles résidentiels existants (Xertigny), la mobilisation du parc bâti, ainsi que les capacités des acteurs locaux à réguler les marchés et à garantir l'accès au logement pour tous (Guingamp, Ambert).

2. RESSOURCES, MILIEUX ET RÉSILIENCE TERRITORIALE

Dans un contexte d'intensification des crises climatiques, les projets ont poursuivi l'analyse des liens entre gestion des ressources naturelles, prévention des risques et solidarités territoriales, à l'image du projet *POPSU* de la CC du Clunisois qui pose la question d'une gestion solidaire de la ressource en eau, afin de mieux résister au stress hydrique subi par les territoires ces dernières années ; les recherches ont mis en lumière les stratégies locales de résilience, qu'il s'agisse de l'eau, du foncier, des forêts ou des espaces publics, en soulignant le rôle des petites villes comme échelons de coordination entre milieux, usages et acteurs.

3. RENOUVELER L'ACTION PUBLIQUE LOCALE ET LES OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT

Un troisième axe a porté sur l'évolution des modes de gouvernance et des outils de l'aménagement face à la complexité croissante des projets territoriaux. Les travaux ont interrogé les formes de participation citoyenne – à Volonne, l'équipe de recherche a travaillé aux côtés des habitants et de la municipalité pour permettre l'articulation des modes opérationnels entre action publique et initiatives citoyennes – les démarches de projet de territoire, les outils de planification (Le Porge) et les pratiques de renaturation (Créon), en analysant leur capacité à produire des politiques plus transversales, adaptatives et ancrées dans les réalités locales.

4. COHÉSION SOCIALE, ACCÈS AUX DROITS ET ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS

Les enjeux sociaux ont occupé une place centrale dans les recherches de 2025, avec une attention particulière portée aux publics les plus exposés aux transformations en cours : jeunes, personnes en situation de précarité, populations vieillissantes ou en mobilité. Les travaux ont mis en évidence le rôle structurant des petites villes dans l'accès aux services, à la santé et aux droits, et dans la construction de réponses locales aux inégalités sociospatiales. Pour exemple, à Saint-Girons, l'équipe de recherche a permis, par un suivi fin des parcours de personnes en situation de précarité, de mettre en évidence la difficulté d'accès aux informations à l'heure de la numérisation des services publics, les obstacles liés à l'éloignement de ces mêmes services dans les collectivités, et alloué le besoin d'accompagnement personnalisé, et de suivi des dossiers des bénéficiaires qui peut être proposé dans certaines maisons France services, pour une véritable politique sociale de territoire.

5. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES, PRODUCTIVES ET INTERDÉPENDANCES TERRITORIALES

Enfin, les projets ont poursuivi l'analyse des mutations économiques à l'œuvre dans les petites villes, notamment au prisme de la réindustrialisation, de la diversification des activités et des relations entre filières et territoires. Cet axe a permis d'interroger les complémentarités entre espaces urbains et ruraux, ainsi que les capacités des petites villes à jouer un rôle d'interface dans les recompositions productives et logistiques à l'échelle régionale (CC de Chavanon Combrailles et Volcans, Vire).

Ces thématiques ont été débattues en local à travers les séminaires de coconstruction organisés dans chaque collectivité accompagnée par le programme *POPSU* et, sur le plan national, à travers deux événements d'envergure.

– Le séminaire transversal « Ceux qui restent, ceux qui partent », organisé à Saint-Étienne en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires et le Commissariat du Massif central, observatoire de choix pour explorer les dynamiques des petites villes et des territoires ruraux français. Ce séminaire a permis d'interroger les enjeux de l'aménagement dans les ruralités, de la valorisation des ressources locales et de l'accueil de tous dans les territoires hors des métropoles, à partir des travaux de recherche portés dans le cadre des plateformes du programme *POPSU Territoires*.

– Le campus « Visible / Invisible », organisé à Lens, en août : lieu d'échange entre les communautés des programmes *Transitions* et *Territoires* de la plateforme POPSU, Campus 2025 a mis à l'ordre du jour les enjeux de représentation à l'ère de l'urbanisme écologique, la prise en compte des délaissés de la ville, et a porté sur les dynamiques invisibles des espaces périurbains.

Afin de diffuser ces résultats de recherche et de les mettre en dialogue au sein de débat public, plusieurs productions de valorisation et de capitalisation ont été produites en 2025, et notamment trois titres dans la collection des *Carnets de territoires*, dix reportages photographiques (voir livret *Mission photographique*), mais aussi deux hors-séries du journal *Libération* et une collaboration éditoriale avec le journal *Le 1 Hebdo* en lien avec les élections municipales, intitulée « Que peuvent les maires ? », permettant un regard original par la recherche sur les échéances électorales à venir.

Pour 2026, l'enjeu est de capitaliser, au niveau national, sur les enseignements du programme dans les petites villes et les territoires ruraux à travers la mise en œuvre d'études transversales, qui seront articulées à la dynamique du *Conseil scientifique de France Ruralités*.

Année charnière pour les collectivités, l'année 2026 sera également consacrée à sensibiliser les nouveaux élus à la recherche-action, dans un contexte de transitions multiples, à travers la poursuite d'une diffusion large des résultats et des apports des recherches dans l'élaboration des politiques publiques. Dans l'objectif de créer un essaimage des apports de la recherche-action au-delà des cinquante-et-une plateformes locales, l'équipe du programme consolidera une boîte à outils réunissant, au sein d'un même espace, les différentes méthodes utilisées qui peuvent être mobilisées directement par les collectivités (comment réaliser un arpentage, une permanence architecturale...) et les outils produits par les plateformes (identifier la vacance de logements...).



Crédit : Juliette Pavy

Zoom sur

Accès au logement dans les communes littorales bretonnes : l'exemple de Quiberon (Morbihan)

Quiberon illustre les tensions caractéristiques des communes littorales bretonnes, confrontée à un solde naturel fortement négatif, un vieillissement accéléré de sa population (50,4 % de plus de 60 ans) et une part considérable de résidences secondaires (66 % de 8 000 logements sur la commune) qui pèse sur l'accès au logement des résidents permanents au nombre de 5 000. Les pouvoirs publics affichent une volonté de répondre à ce marché immobilier sous tension par des outils ambitieux (Programme local de l'habitat de 13 M€, Maison du logement...), faisant du territoire un cas reconnu dans le Morbihan sur les politiques d'habitat face à la pression touristique.

Cette recherche, conduite sous la responsabilité scientifique de Briec Bisson (université Rennes 2), vient éclairer les mutations des territoires littoraux et propose une contribution solide sur les tensions entre attractivité résidentielle et accessibilité au logement dans les petites villes côtières. Les résultats montrent notamment :

- la gentrification littorale, qui produit des mécanismes concrets de tri social, et entraîne des coûts fonciers très élevés (5 600 €/m² en appartement), alors que le nombre de logements a doublé en 50 ans à Quiberon. Cette dynamique transforme profondément la composition sociale du territoire que subissent particulièrement les primo-accédants, les jeunes actifs et les saisonniers, quand bien même ces populations assurent le fonctionnement économique local dans le tourisme, la pêche et les conserveries ;

- les acteurs publics disposent néanmoins de leviers d'action à différentes échelles. L'État, la Région, le Département, l'EPCI et les communes doivent pour cela articuler leurs interventions. Les dispositifs d'urbanisme et de fiscalité structurent en effet l'offre de logements accessibles, le Programme local de l'habitat constituant un outil central. Par ailleurs, les collectivités peuvent jouer un rôle d'intermédiaire pour les populations précaires, notamment regroupées autour d'associations comme Les Volets ouverts, qui se mobilisent localement.

L'étude suggère en définitive une refonte des outils de régulation foncière. Une coordination renforcée entre échelons territoriaux s'avère en effet nécessaire, car les solidarités territoriales à l'échelle intercommunale peuvent contrebalancer les dynamiques de marché et ainsi maintenir les populations actives sur ces territoires sous tension. L'étude met aussi en avant la dimension éminemment politique à l'échelle locale prise par ces enjeux de logement.



Crédit : Juliette Pavy

Pour aller plus loin :

- Podcast : « L'accès au logement à Quiberon » de la série *Dans la France des petites villes*, en partenariat avec Binge Audio et l'Agence nationale de la cohésion des territoires.
- Reportage photographique réalisé par Juliette Pavy.

Zoom sur



Habiter les cendres

Crédit : Julien Coquentin / GIP EPAU - POPSU Territoires

Le projet Habiter les cendres, conduit sous la responsabilité scientifique de Véronique André-Lamat et Arthur Guérin-Turcq, porte sur cinq petites villes de Gironde – Belin-Béliet, Hostens, Landiras, Saumos et Cazaux – toutes situées dans le massif forestier des Landes de Gascogne et directement touchées par les incendies majeurs de l'été 2022. Ces communes partagent des trajectoires marquées par l'attractivité résidentielle, l'urbanisation diffuse et un lien fort à la forêt, devenue à la fois ressource, cadre de vie et facteur de vulnérabilité. Le projet analyse la manière dont ces territoires ruraux et périurbains recomposent leurs modes d'habiter, leurs politiques publiques et leurs formes de gouvernance à l'épreuve du risque incendie.

Les résultats de la recherche mettent en évidence plusieurs enseignements structurants. Ils montrent d'abord une reconfiguration profonde du rapport à la forêt, désormais perçue comme un espace ambivalent, familier mais potentiellement menaçant. Le feu agit comme un révélateur de vulnérabilités préexistantes – interface habitat-forêt, étalement résidentiel, dépendance automobile – et transforme durablement les représentations habitantes et les attentes vis-à-vis de l'action publique.

L'étude souligne également des inégalités sociales face au risque, liées aux trajectoires résidentielles et aux degrés d'appropriation des contraintes locales. Les nouveaux habitants, attirés par le cadre forestier, apparaissent souvent moins préparés que les populations plus anciennes, confirmant que le risque incendie est aussi un fait socialement construit.

Sur le plan de l'action publique, la recherche met en lumière la montée en complexité des politiques locales, appelées à articuler prévention des risques, urbanisme, logement et gestion forestière. Elle montre que le risque devient un nouvel organisateur de

l'aménagement et du développement territorial, nécessitant des approches intégrées et multi-échelles. Enfin, le projet souligne l'importance des dynamiques de coopération entre communes, intercommunalités, services de l'État et acteurs forestiers, tout en pointant la fragilité de ces coordinations dans la durée.

Pour aller plus loin :

— Podcast : « Belin-Béliet, vivre le feu, habiter les cendres » de la série *Dans la France des petites villes*, en partenariat avec Binge Audio et l'Agence nationale de la cohésion des territoires.
— Reportage photographique réalisé par Julien Coquentin dans le cadre de la commande photographique de l'EPAU : *Révéler les territoires : regards sur les ruralités contemporaines* – disponible sur Terra, au printemps 2026.

Action clé | étude Terres d'accueil

Hors des métropoles, de nouvelles terres d'accueil ? Mieux comprendre la capacité d'accueil des territoires pour accompagner les mobilités résidentielles

Dans la continuité de l'étude exode urbain, et de la consultation lancée en 2024 en partenariat avec le Réseau rural français, et le Plan urbanisme construction architecture, l'année 2025 a permis la réalisation d'enquêtes qui ont interrogé les effets territoriaux des mobilités résidentielles post-Covid et des investissements hors des métropoles.

Un consortium de trois équipes de recherche est mobilisé dont :

– une équipe en économie, portée par Marie Breuillé et Julie Le Gallo (Inrae), avec Camille Grivault, proposant une analyse économétrique des effets des mobilités résidentielles sur les territoires. Ce travail s'appuie notamment sur une mise à jour de l'application PopFlux, enrichie d'un volet cartographique permettant d'objectiver les dynamiques de flux résidentiels des particuliers et des professionnels ;

– une équipe portée par Jérôme Rollin, Samuel Depraz et Marine Prévaut (ESPI), associée à Maryame Amarouche (ENTPE), pour un projet de recherche intitulé « Mobilités résidentielles périurbaines : entre inflexions pandémiques et retour à la normale », centré sur les recompositions des trajectoires résidentielles dans les espaces périurbains à travers l'étude de deux territoires périmétropolitains (Vignoble nantais, SE Nantes ; Dombes, NE Lyon) ;

– une équipe pluridisciplinaire coordonnée par Olivier David (université Rennes 2), associant quatre unités mixtes de recherche (ESO, LAM, CED, LACES), pour un projet intitulé « Celles et ceux qui arrivent – Les mobilités et flux résidentiels entrants dans les territoires ruraux et leurs effets sur les dynamiques locales ».

Ces travaux interrogent l'hypothèse d'une nouvelle phase de renaissance rurale, marquée par l'arrivée de nouveaux profils de ménages, de nouvelles activités et des impacts territoriaux différenciés. Entre métropoles, petites villes et espaces ruraux, ils mettent en lumière la grande diversité des configurations territoriales et des trajectoires locales.

Interview

Jean-Luc Delpuech, président de la communauté de communes du Clunisois (Saône-et-Loire)

Élu - chercheur : une coopération essentielle pour accompagner les évolutions de nos territoires !

En tant qu'élu, comment les enjeux abordés par le programme POPSU Territoires se sont-ils imposés dans le Clunisois ?

Le programme *POPSU Territoires* mené dans le Clunisois s'est structuré autour d'un enjeu devenu central pour l'action publique locale : le partage de l'eau. Longtemps perçue comme une ressource abondante dans un territoire historiquement verdoyant, l'eau est progressivement devenue un objet de vigilance politique. Les épisodes de sécheresse estivale, la disparition saisonnière de rivières et de ruisseaux, ainsi que des situations de tension sur l'alimentation en eau potable, parfois proches de la rupture, ont constitué un premier signal d'alerte. À ces phénomènes se sont ajoutés des orages violents, responsables de dégâts significatifs, y compris en cœur de ville, révélant une autre facette des dérèglements hydrologiques liés au changement climatique.

Au-delà de ces évolutions climatiques, *POPSU* a permis de mettre en lumière un enjeu institutionnel majeur : la forte fragmentation des compétences liées à l'eau. Entre eau potable, assainissement, gestion des cours d'eau, prévention des inondations et multiplicité des structures compétentes, les politiques publiques restent souvent cloisonnées. La démarche *POPSU*, inscrite dans la durée, a ainsi offert un cadre pour construire une vision plus transversale et partagée des enjeux de l'eau à l'échelle du territoire.

En quoi le recours à la recherche transforme-t-il la manière de gouverner et de conduire l'action publique locale ?

La recherche ne constitue pas un simple appui technique, mais un levier de transformation de l'action publique. Travailler avec des chercheurs permet d'introduire une autre temporalité dans la décision, de prendre de la distance avec l'urgence et de mieux appréhender la complexité des enjeux territoriaux. La recherche apporte des méthodes, des cadres d'analyse

et une capacité à questionner les pratiques existantes, là où l'action publique tend parfois à reproduire des solutions éprouvées mais inadaptées aux évolutions en cours.

Dans le cadre de *POPSU Territoires*, cette coopération a contribué à diffuser une culture partagée de l'eau, fondée sur la compréhension des cycles locaux, du rôle des sols, de la végétation et des milieux aquatiques.

Que reprenez-vous du dialogue entre élus, chercheurs et acteurs du territoire, instauré par POPSU ?

L'un des apports majeurs du programme réside dans son inscription dans la durée, condition essentielle pour construire une relation de confiance et une connaissance fine du territoire. Les chercheurs impliqués ont développé une expertise territorialisée, rendant leurs analyses plus pertinentes. *POPSU* a également fonctionné comme un outil de formation collective en favorisant une montée en compétence partagée des acteurs locaux.

Le programme a enfin permis d'inscrire le Clunisois dans des réseaux d'échange interterritoriaux, offrant aux élus des espaces de comparaison et de dialogue avec d'autres territoires confrontés à des problématiques similaires.

Comment les enseignements de POPSU Territoires se traduisent-ils aujourd'hui dans l'action ?

À l'issue du programme, l'enjeu principal est celui du passage de la connaissance à l'action. Il ne s'agit pas de clore une réflexion, mais de prolonger la dynamique engagée. Dans cette perspective, le développement d'un réseau de veilleurs de l'eau constitue une piste structurante. Pensé comme un dispositif associant élus, techniciens, habitants et acteurs locaux, ce réseau vise à maintenir une attention continue aux évolutions des milieux aquatiques, aux usages et aux tensions qui peuvent émerger. Il s'agit moins de

produire des données expertes supplémentaires que de croiser les savoirs scientifiques avec des formes d'observation de terrain, ancrées dans les pratiques quotidiennes du territoire, ouvrant ainsi la voie à des démarches de sciences participatives.

En associant les habitants à l'observation des cours d'eau, des niveaux de ressource ou de la qualité des milieux, le territoire cherche à renforcer à la fois la

capacité collective de vigilance et l'appropriation citoyenne des enjeux liés à l'eau. Ce type de dispositif participatif ne se substitue pas à l'expertise scientifique, mais en constitue un complément, utile pour nourrir la décision publique et ajuster les actions dans le temps. Cette démarche permet de consolider une gouvernance de l'eau plus réactive, mieux partagée et mieux outillée face aux incertitudes climatiques à venir.



Crédit : Ayda AleHashemi

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 La Défense cedex
epau.fr


CONTACT

Pacôme Bertrand

Directrice de programmes
pacome.bertrand@developpement-durable.gouv.fr
Tél. +33 (0)7 87 38 11 82

popsu.archi.fr

 **popsu**

 **@POPSU-programmes**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

Conseil scientifique de France ruralités (CSFR)



FRANCE
RURALITÉS  Conseil
scientifique

L'année 2025 en chiffres

PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION | CONSEIL SCIENTIFIQUE DE FRANCE RURALITÉS



1
séance plénière
du *Conseil
scientifique
de France ruralités*
(CSFR)



2
journées d'auditions



15
auditions
(11 experts des
politiques publiques,
2 chercheurs, 2 élus)

Le programme en quelques dates



Réunion du CSFR. Crédit : Marcella Barbieri

25 mars 2025

Présentation du premier rapport à madame la ministre de la Ruralité, Françoise Gatel

11 décembre 2025

Journée d'auditions à Lyon autour de l'innovation en ruralité à travers le prisme des politiques culturelles et de l'économie sociale et solidaire

10 septembre 2025

Matinée de travail autour du lancement du second rapport du CSFR

Analyse

Contribuer à changer le regard sur les ruralités, pour des politiques publiques plus soucieuses de leur diversité

Installé à l'été 2023, le *Conseil scientifique de France ruralités (CSFR)*, instance composée de chercheurs issus de différentes disciplines, a pour mission d'éclairer l'action publique par des analyses fondées sur la recherche. Il vise à objectiver les transformations des espaces ruraux, à mettre en débat les catégories utilisées pour les décrire, et à contribuer à des politiques publiques plus attentives à la diversité des situations.

En 2025, ce travail s'est organisé autour d'une séance plénière et de deux journées d'auditions, pour un total de quinze auditions (onze experts, deux chercheurs, deux élus). Ces échanges ont permis d'aborder des situations concrètes, de confronter des expériences, et de faire ressortir des questions transversales : ce qui fait ressource, ce qui bloque, ce qui tient par la coopération, et ce qui échappe aux politiques publiques quand elles restent trop sectorielles.

Un premier rapport publié début 2025

Un temps fort a marqué l'année avec la publication du premier rapport du *CSFR* et sa présentation à madame la ministre de la Ruralité, Françoise Gatel, le 25 mars, en présence de plusieurs membres du *CSFR*, dont Monique Poulot, sa présidente.

Ce premier rapport précise d'abord la démarche du conseil : éclairer l'action publique en croisant auditions d'acteurs, travaux de recherche et sources institutionnelles. Il propose surtout de déplacer son regard, en invitant à ne plus considérer les campagnes comme un ensemble homogène, ni comme des espaces périphériques ou en marge des dynamiques. Structuré

autour de plusieurs questions centrales – le poids de l'agriculture, les relations entre villes et campagnes, ou encore la supposée fragilité du rural – le rapport met en évidence la diversité des trajectoires rurales et plaide pour des politiques publiques plus attentives aux contextes locaux et aux dynamiques à l'œuvre.

La diffusion du rapport a été relativement importante : douze retombées presse (régionale, nationale et spécialisée) ont contribué à élargir la discussion et à rendre plus visibles les travaux du conseil. À cela, se sont ajoutés des temps de présentation plus directs : Monique Poulot, présidente du *CSFR*, a été invitée à présenter le rapport sur la radio DGALN et dans le cadre de l'ANCT Tour, ce qui a permis de toucher d'autres publics que la seule sphère académique.

Poursuivre la réflexion : les ruralités comme espaces d'innovation

Dans le prolongement du premier rapport, 2025 marque l'entrée dans un second cycle de travail, centré sur le développement des espaces ruraux à partir d'une entrée par l'innovation.



Olliergues, 2022. Crédit : Arnaud Bouissou

Le terme est entendu de manière large et discuté comme tel : innovation économique, mais aussi sociale et organisationnelle, c'est-à-dire des manières renouvelées de faire tenir ensemble des acteurs, des ressources et des fonctions dans des contextes où l'ingénierie est souvent contrainte. Les auditions ont permis de déplacer le regard : plutôt que de partir des déficits, il s'agit d'observer les configurations locales qui rendent possibles des initiatives (ESS, tiers-lieux, dispositifs culturels territorialisés, coopérations intersectorielles), et d'interroger ce qu'elles disent des capacités d'action et d'expérimentation en ruralité.



Le Teil, 2024. Crédit : Manuel Bouquet

Ce travail n'idéalise pas ces dynamiques ; il met au contraire en évidence leurs conditions d'existence et leurs points de fragilité : dépendance à quelques personnes clés, temps long de la coopération, modèles économiques souvent hybrides et instables, difficulté à pérenniser l'animation et l'ingénierie, exposition aux discontinuités de financement. En ce sens, le second rapport vise à produire un cadrage utile à l'action publique : décrire les formes d'innovation observées, mais aussi analyser ce qui permet leur stabilisation (ou, au contraire, ce qui conduit à l'essoufflement), et ce que cela implique en matière d'appui public, de reconnaissance et de mise à l'échelle.

Interview

Pascal Chauchefoin, membre du CSFR, est maître de conférences en économie à l'université de Poitiers et chercheur au sein du laboratoire Ruralités. Il est notamment l'auteur, avec Marie Ferru, de *Produire propre ?* publié en 2025 aux éditions Atlantique

Plus que jamais, le rôle des chercheurs est aussi d'alimenter une réflexion citoyenne

Le CSFR se donne pour mission d'éclairer l'action publique à partir de la recherche. Selon vous, qu'apporte concrètement ce type d'instance dans la relation entre production scientifique et décision publique ? À titre personnel, qu'est-ce que cela vous apporte ?

Les travaux de ce groupe d'experts permettent de faire le point sur l'état des connaissances pluridisciplinaires sur la ruralité et de mettre en évidence des sujets d'intérêt sur lesquels les décideurs politiques doivent être éclairés pour préparer les réponses adaptées. Par exemple, le développement, relativement anarchique aujourd'hui, des équipements d'énergie renouvelable en ruralité pose de nombreux problèmes pour lesquels une réponse institutionnelle reste à élaborer.

Pour ma part, je suis attaché à la promotion des travaux du CSFR auprès du grand public car, plus que jamais, le rôle des chercheurs est aussi d'alimenter une réflexion citoyenne à la base du dialogue entre les habitants et les élus.

Le premier rapport du CSFR invitait à déplacer son regard sur les espaces ruraux, en insistant sur la diversité des trajectoires et des situations. En quoi ce travail vous semble-t-il avoir permis de questionner certaines catégories ou représentations dominantes des campagnes dans l'action publique ?

Le rapport contribue à bousculer de nombreuses idées reçues sur la ruralité. Ces idées fausses polluent le débat public au point d'orienter parfois la décision publique dans de mauvaises directions. La ruralité n'est pas homogène et les politiques publiques doivent s'adapter, autant que possible, à la diversité des réalités territoriales. Les politiques rurales ne peuvent pas se concevoir uniquement à travers une logique de rattrapage et de correction des fragilités car dans de nombreux territoires ruraux, c'est la société tout entière qui se réinvente. Enfin, l'opposition entre une

France rurale périphérique et une France urbaine moteur du développement n'a aucun fondement scientifique ; il faut penser les relations entre le rural et l'urbain en termes d'imbrication et d'interdépendance ; le cas de la production et de la consommation d'énergie, cité plus haut en est un bon exemple, l'alimentation également.

Le second cycle de travail est consacré aux ruralités comme espaces d'innovation. Pourquoi ce choix vous paraît-il pertinent, et en quoi l'entrée par l'innovation permet-elle de renouveler l'analyse du développement rural, au-delà des approches par les manques ou les fragilités ?

Les chercheurs impliqués dans ce groupe de travail mènent de nombreuses études de terrain. Ils connaissent très bien les réalités concrètes du quotidien en ruralité (certains y résident). Il nous paraît essentiel de mettre en lumière les très nombreuses initiatives économiques, sociales, culturelles, institutionnelles qui se développent dans ces territoires parce que ces innovations forment un terreau fertile pour trouver des solutions aux nombreux blocages qui caractérisent la société contemporaine, y compris en ville. Elles sont peu étudiées dans leur globalité, donc peu connues dans les instances décisionnaires. De ce fait, elles sont peu ou mal accompagnées.

Les premières auditions ont mis en lumière des formes d'innovation souvent discrètes, hybrides et fragiles, notamment dans l'économie sociale et solidaire ou les politiques culturelles territorialisées. Que nous disent ces expériences des capacités d'action des territoires ruraux, mais aussi de leurs dépendances et de leurs vulnérabilités ?

Ces initiatives révèlent une réelle capacité d'organisation et d'invention, souvent imposée par la

nécessité, mais aussi motivée par une volonté de changer les choses. Par nature, les expériences peuvent déboucher sur des échecs, il faut donc aussi s'intéresser à l'objectif visé. Il ne s'agit pas de repérer des modèles duplicables d'un territoire à l'autre, mais de montrer le champ des possibles dans le contexte actuel marqué par de fortes contraintes économiques et environnementales. Le temps presse pour renouveler les approches et les pratiques ; toutes les expériences méritent d'être analysées, y compris les plus fragiles, dès lors qu'elles proposent des voies alternatives crédibles, des *utopies réalistes*. À partir de là, c'est aux décideurs politiques de choisir lesquelles doivent être soutenues par la puissance publique.

LISTE DES MEMBRES DU CSFR

PRÉSIDENTE

Monique Poulot, géographe, professeur émérite, université Paris-Nanterre

MEMBRES

Aurélié Delage, géographe, maître de conférences, université de Perpignan Via Domitia

Christelle Morel-Journel, géographe, maître de conférences, université de Saint-Étienne

Claire Delfosse, géographe, professeur, université Lyon 2

Éric Charmes, urbaniste, directeur de recherche, ENTPE

François Léger, agroécologue, ingénieur de recherche hors classe AgroParisTech, président du conseil scientifique du Conservatoire du littoral

François Philizot, inspecteur général, président du conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires

Gérard Béaur, historien, directeur de recherches émérite au CNRS, directeur d'études à l'EHESS

Greta Tommasi, sociologue, maître de conférences, université de Limoges

Hélène Reigner, politiste, directrice de l'IUAR (Aix-Marseille université), responsable scientifique du programme POPSU Territoires

Hélène Roth, géographe, maître de conférences HDR, université Clermont-Auvergne

Jean-Marc Offner, urbaniste, président du conseil scientifique de POPSU et de l'École urbaine de Sciences Po

Josselin Tallec, urbaniste, maître de conférences, université Bretagne occidentale

Laurent Rieutort, géographe, professeur, université Clermont-Auvergne

Magali Talandier, urbaniste, professeur, université Grenoble-Alpes, coordinatrice de l'étude de l'ANCT et de l'Observatoire des territoires sur les typologies des ruralités

Marie-Christine Jaillet, géographe, directrice de recherche CNRS, VP de l'université de Toulouse

Pascal Chauchefoin, économiste, maître de conférences, université de Poitiers

Pierre Pistre, géographe, démographe, maître de conférences, université Paris-Cité

Romain Lajarge, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble et à l'université Grenoble-Alpes, chercheur AE&CC, responsable de la chaire Territorialisation du ministère de la Culture

Xavier Desjardins, géographe, professeur, Sorbonne université

Xavier Guillot, architecte, professeur, ENSA Bordeaux

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 La Défense cedex
epau.fr

CONTACT

Pacôme Bertrand

Directrice de programmes

pacome.bertrand@developpement-durable.gouv.fr

Tél. +33 (0)7 87 38 11 82

Tél. +33 (0)1 40 81 92 68



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

Palpite

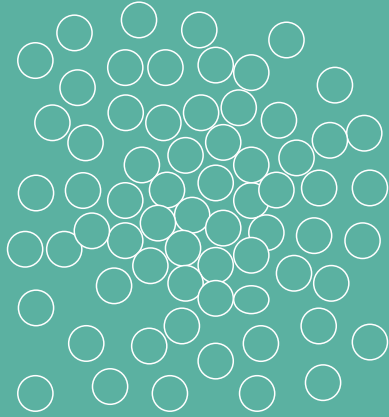


PALPITE

Palmarès étudiants
pour inspirer
les territoires

L'année 2025 en chiffres

PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION | PALPITE



66

candidatures dans des villes concernées par un programme de l'ANCT :

42

projets dans une Petite Ville de demain

14

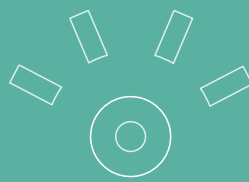
dans un Village d'avenir

6

Territoires d'industrie

4

Action cœur de ville



5 projets récompensés



47

projets collectifs

6 183
votants pour le prix du public

Au moins 1 projet dans 12 des 13 grandes régions métropolitaines



1 événement d'annonce des lauréats par la ministre Françoise Gatel

Le programme en quelques dates



Les lauréats du palmarès *Palpite* avec la ministre Françoise Gatel. Crédit : Wilfrid Duval

24 janvier 2025

Date d'ouverture du vote au public

16 février 2025

Date de clôture

9 avril 2025

Annnonce des lauréats de la deuxième édition du palmarès *Palpite* par la ministre à l'occasion de l'événement : Sortons les jeunes ruraux de leur assignation à résidence !

Analyse

Palpite : les ruralités racontées par les étudiants

PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION | PALPITE

Ce que les projets étudiants disent des territoires

Le palmarès *Palpite* s'inscrit comme un observatoire des manières de penser et de projeter les territoires, à travers le regard porté par les étudiants et jeunes professionnels de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design, de la création, des sciences humaines et sociales. *Palpite* se donne pour objectif de rendre visibles des projets émergents qui interrogent les transformations territoriales en cours, en particulier dans les espaces ruraux et peu denses.

L'édition 2025 confirme la capacité du dispositif à révéler des tendances de fond, qui interrogent la manière dont les territoires sont aujourd'hui pensés, enseignés et pris en compte dans l'action publique comme dans les pratiques du projet. Les candidatures déposées traduisent des engagements et des prises de position sur les transitions écologiques et sociales, et les conditions concrètes du faire-territoire aujourd'hui.

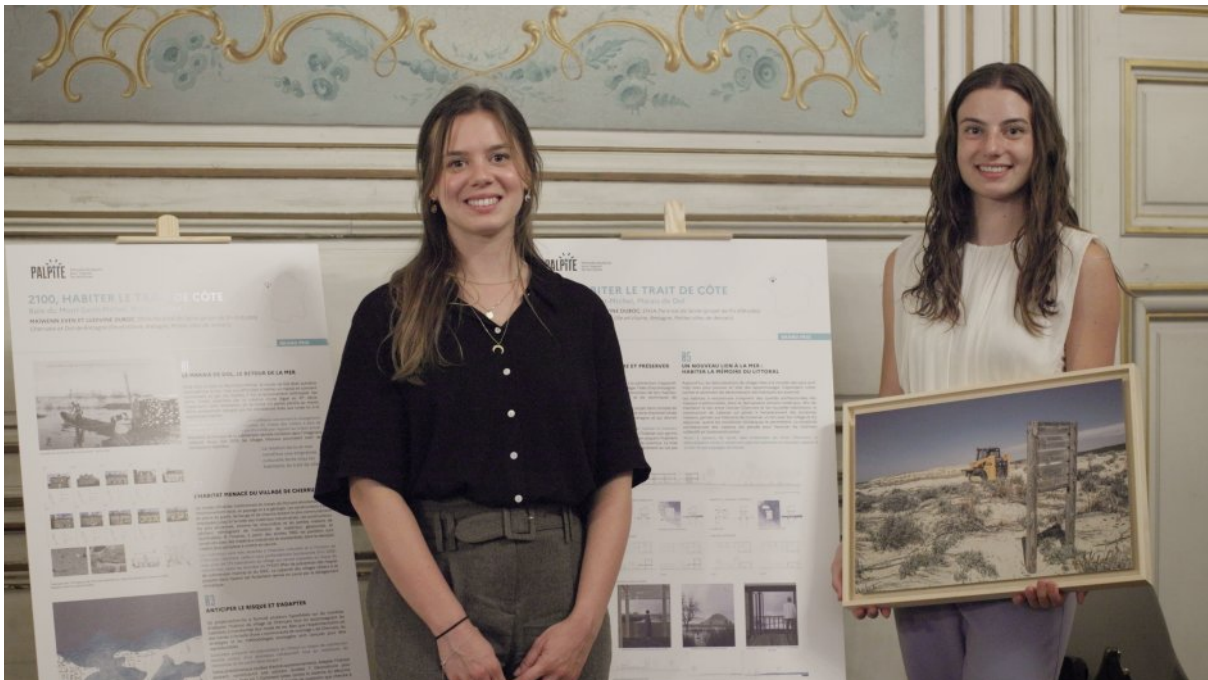
Palpite ne se présente donc pas uniquement comme un palmarès d'idées, mais comme un dispositif d'observation et de mise en débat ; il permet de lire, à travers des projets situés, les imaginaires, les priorités et les angles morts de la fabrique territoriale, tels qu'ils sont saisis par une nouvelle génération d'étudiants, demain professionnels, quelles que soient leurs disciplines.

Des territoires ruraux envisagés depuis leurs vulnérabilités

Un premier enseignement à la lecture des cent-vingt-trois candidatures tient à la géographie même des projets déposés. Les territoires retenus par les candidats sont des espaces ruraux ou peu denses, souvent en situation de fragilité économique et démographique. Près de la moitié des terrains étudiés relèvent de dispositifs nationaux tels que Petites Villes de demain ou Villages d'avenir, et une large majorité se situe dans la diagonale des faibles densités.

Ces choix traduisent une attention marquée pour des territoires perçus comme en retrait des dynamiques métropolitaines, marqués par le déclin industriel, la spécialisation productive, la vacance, l'érosion des services ou la fragilisation des liens sociaux.

Cette approche s'accompagne souvent d'un sentiment de responsabilité pour les candidats. Nombre d'étudiants expriment l'idée que ces territoires ont été insuffisamment investis par l'action publique ou l'ingénierie, et que le projet peut devenir un outil de rééquilibrage territorial. Le faible nombre de travaux strictement analytiques – au regard de la prédominance des projets d'action – révèle cette posture : face aux constats, l'envie d'agir prime !



Grand prix - Baie du Mont-St-Michel, marais de Dol Ludivine Duboc - Maiwenn Éven. Crédit : Wilfrid Duval

Réparer les liens comme point de départ du projet

Le second enseignement concerne la nature même des réponses proposées. Les projets se structurent rarement autour d'un objet isolé. Ils s'organisent autour d'une ambition centrale, celle de réparer des liens rompus ou fragilisés. Liens sociaux, liens spatiaux, liens culturels, liens avec le vivant.

Les territoires ruraux sont décrits comme fragmentés : fragmentation entre habitants, entre générations, entre centres-bourgs et périphéries, entre espaces de production et espaces de vie. Les projets cherchent à recréer des continuités, à réinvestir les centralités, à redonner un rôle structurant aux espaces publics et aux lieux de rencontre.

Cette attention portée au vivre-proche et au vivre-ensemble se traduit par une valorisation des petites centralités villageoises, de la mutualisation des espaces et des ressources, et par la recherche de formes d'urbanité adaptées à l'échelle locale. Les espaces publics ne sont pas seulement rénovés, ils sont pensés comme des supports de sociabilité, de partage et de recomposition du collectif.

Une approche transversale des transitions

Les projets déposés témoignent d'une compréhension élargie de la transition écologique, envisagée comme un processus global qui traverse les dimensions sociale, économique, culturelle et environnementale. Les réponses proposées refusent majoritairement le cloisonnement des fonctions et des usages.

La polyvalence apparaît alors comme une valeur centrale où la mutualisation du bâti, l'hybridation des programmes, la diversification économique, l'articulation entre production, culture et habitat, prend tout son sens. Cette approche traduit une volonté de renforcer la résilience des territoires ruraux en s'appuyant sur leur capacité d'adaptation plutôt que sur des modèles spécialisés ou monofonctionnels.

Même lorsqu'ils prennent pour point de départ un lieu précis (un centre-bourg, une friche, un équipement, un paysage), près de la moitié des projets élargissent ensuite le regard à l'échelle du territoire. Ils cherchent alors à reconnecter villages, petites villes et espaces productifs, en travaillant les continuités, les mobilités et la complémentarité des usages.

Faire avec l'existant, comme principe structurant

Enfin, un dernier enseignement traverse l'ensemble des candidatures, en particulier concernant l'importance accordée au déjà-là. La réhabilitation du bâti existant, la valorisation du patrimoine et des savoir-faire locaux, l'adaptation aux contraintes environnementales constituent des points d'ancrage majeurs des projets.

Cette posture répond à des impératifs de sobriété foncière et écologique, mais aussi à une volonté de s'inscrire dans l'histoire des lieux. Le patrimoine est rarement abordé comme un décor, il devient une ressource, un support de transformation et un levier de développement local. Les projets mobilisent fréquemment des méthodes d'enquête sensibles (résidences, itinérance, *workshops* locaux, arpentage) pour mieux comprendre les territoires et ajuster les propositions aux usages et aux attentes des habitants.

Des projets étudiants au prisme des mutations territoriales

L'édition 2025 du palmarès *Palpite* a récompensé cinq projets parmi les dossiers candidats, illustrant la diversité des approches et des territoires explorés.

– **Grand prix** : 2100, *habiter le trait de côte, baie du Mont-Saint-Michel, marais de Dol*. Maïwenn Éven et Ludivine Duboc, École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine (projet de fin d'études). Cherrueix et Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine, Bretagne).

Un projet prospectif interrogeant la résilience des territoires du littoral face à la montée des eaux et les conditions d'adaptation des modes d'habiter.



– **Prix spécial Nouvelle approche** : *De l'agriculture urbaine à la campagne. Une sociologie maraîchère du Perche*. Louis Masquelier, École des hautes études en sciences sociales (mémoire de recherche). Perche-en-Nocé (Orne, Normandie).

Une enquête sociologique analysant l'urbanisation des pratiques agricoles et des modes de vie villageois.

– **Prix spécial Paysage** : *La plaine des cultures. Comment nourrir un nouvel imaginaire à la campagne ?* Anaïs Dupuy, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (projet de fin d'études). Rivehaute (Pyrénées-Atlantiques, Nouvelle-Aquitaine).

Un projet de requalification paysagère articulant usages, santé et sociabilité.

– **Prix spécial Expérimentation** : *Un tiers-lieu à Bourg-Saint-Maurice. Concevoir par la résidence architecturale*. Sacha Lorton et Anna Requin, École nationale supérieure d'architecture de Lyon (projet de fin d'études). Bourg-Saint-Maurice (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes).

Une démarche fondée sur l'immersion et la résidence comme méthode de projet en milieu montagnard.

– **Prix du public** : *Reconversion d'un ancien site industriel. La tannerie et filature Ebel*. Théa Scheuer-Rothan, INSA Strasbourg (projet de fin d'études). Wasselonne (Bas-Rhin, Grand Est).

Un projet de reconversion patrimoniale plébiscité par le public, ayant recueilli 900 votes parmi plus de 6 000 votants.

Palpite 2026 : accompagner l'adaptation des territoires ruraux face aux bouleversements du changement climatique

Face à l'intensification des effets du changement climatique, l'adaptation devient un enjeu structurant pour l'ensemble des territoires. Les espaces ruraux, à la fois fortement exposés et porteurs de ressources locales, constituent, à ce titre, des terrains privilégiés pour expérimenter de nouvelles manières d'habiter, de produire et de penser l'aménagement de nos cadres de vie.

Inscrite dans le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3), la troisième édition du palmarès *Palpite* portera une attention particulière aux stratégies d'adaptation des territoires ruraux. Elle s'attachera à mettre en avant des projets capables d'articuler adaptation, sobriété, prise en compte des spécificités locales et qualité du cadre de vie.

Les enjeux liés à la gestion de l'eau, à l'évolution des paysages, à la réhabilitation du bâti existant, aux mobilités du quotidien ou à la transformation des activités productives constitueront des axes structurants de cette édition. Fidèle à son ambition, le palmarès mettra en lumière la créativité des étudiants, et leur capacité à formuler des réponses situées, inventives et critiques à partir des réalités locales, en explorant de nouvelles formes de coopération et d'adaptation des territoires ruraux face au changement climatique.

À travers les travaux étudiants, *Palpite*, en constituant une base de données inédite pour les ruralités, entend contribuer concrètement à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'adaptation, tout en nourrissant la réflexion des décideurs sur l'avenir des territoires et des petites villes.

Zoom sur

2100, habiter le trait de côte, baie du Mont-Saint-Michel, marais de Dol

Grand prix du palmarès Palpite 2025, le projet : 2100, habiter le trait de côte. Baie du Mont-Saint-Michel, marais de Dol – porté par Maiwenn Éven et Ludivine Duboc, étudiantes à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine – s'est distingué par la rigueur et la portée prospective de sa réflexion sur l'adaptation des territoires du littoral face à la montée du niveau de la mer.

LE MARAIS DE DOL : UN TERRITOIRE FAÇONNÉ PAR L'EAU

Situé dans la baie du Mont-Saint-Michel, le marais de Dol est un territoire historiquement gagné sur la mer. Son assèchement progressif, amorcé dès le XI^e siècle par la construction de digues, a permis l'installation durable d'activités humaines, sans jamais supprimer totalement le risque d'inondation. Aujourd'hui, ce fragile équilibre est remis en cause par l'élévation du niveau marin, estimée à plus de 60 cm à l'horizon 2100.

Si la menace reste encore abstraite pour une partie des habitants, les projections climatiques annoncent, dès le milieu du siècle, une multiplication des épisodes de submersion, posant la question de la soutenabilité à long terme des modes d'habiter actuels.

CHERRUEIX FACE À LA SUBMERSION : HABITER UN FUTUR CONTRAINT

Le village de Cherrueix concentre ces tensions. Son habitat traditionnel, étroitement lié aux ressources locales et aux matériaux vernaculaires (granit, bauge, chaume), témoigne d'une adaptation ancienne à l'environnement. À l'inverse, les extensions pavillonnaires construites à partir des années 1950 reposent sur des modèles standardisés, peu compatibles avec le réemploi et la transformation progressive.

Selon les données du Plan de prévention des risques de submersion marine, près de cent-soixante-treize habitations seraient exposées à l'horizon 2050. Le projet prend acte de cette réalité sans céder à une logique d'urgence ou de table rase : il interroge la capacité collective à se projeter dans un avenir où le maintien sur site ne constitue plus une option durable.

ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR : UNE ADAPTATION PAR LE PROJET

Plutôt que de chercher à suradapter l'existant, le projet propose d'accompagner la déconstruction et la reconstruction de l'habitat, en plaçant les habitants au cœur du processus. Menée à l'échelle d'une communauté de voisinage, l'expérimentation repose sur des méthodes reproductibles, combinant concertation, entraide et mobilisation des savoir-faire locaux.

Le déplacement résidentiel s'organise en plusieurs temps : préparer le départ, habiter le chantier, reconstruire ailleurs. Le site de relocalisation envisagé, une zone d'activités en périphérie de Dol-de-Bretagne, permet d'éviter toute artificialisation supplémentaire des terres agricoles et s'inscrit bien au-delà d'un risque encouru par la montée des eaux.

MAINTENIR LE LIEN : HABITER LA MÉMOIRE DU LITTORAL

L'une des forces du projet réside dans sa prise en compte du sentiment de déracinement lié à la délocalisation. Loin d'effacer l'ancien village, il propose d'y maintenir une présence symbolique et réversible, par la construction de cabanes sur pilotis à l'emplacement des maisons démolies.

Inspirées des formes architecturales traditionnelles et conçues pour favoriser l'autoconstruction et les chantiers collectifs, ces nouveaux habitats permettent de préserver un lien sensible avec le paysage et la mémoire du lieu.



Plan masse, Cherruix 2100 baie du Mont-St-Michel, marais de Dol. Crédit : Ludivine Duboc, Maïwenn Éven



Dieulefit. Crédit : Stephanos Mangriotis

Interview

Louis Masquelier, École des hautes études en sciences sociales, lauréat du prix spécial Nouvelle approche, pour son projet : *De l'agriculture urbaine à la campagne. Une sociologie maraîchère du Perche*

Les territoires ruraux vus par la recherche étudiante en sciences sociales

En quoi votre projet propose-t-il une lecture particulière du PNR du Perche ?

J'ai réalisé un master en études environnementales à l'École des hautes études en sciences sociales. Dans ce cadre, j'ai mené un travail de recherche en sociologie consacré au maraîchage dans le parc naturel régional du Perche. Mon mémoire s'intitule *Une agriculture urbaine à la campagne*. Il s'intéresse à l'émergence de nouvelles formes de maraîchage et à ce qu'elles révèlent des transformations sociales et territoriales à l'œuvre dans ce territoire rural.

Pourquoi avoir choisi de vous intéresser au maraîchage, alors qu'il reste marginal dans le Perche ?

D'un point de vue quantitatif, le maraîchage représente effectivement une part très réduite des exploitations agricoles du Perche ; autour de 1 %. Mais son importance ne tient pas à son poids statistique. Ce qui m'a intéressé, c'est la place nouvelle qu'il occupe dans le champ agricole local. Le maraîchage devient un point d'entrée pour observer des évolutions plus larges : tertiarisation des activités agricoles, intégration de services, recomposition des liens entre production, consommation et territoire.

Quelles évolutions majeures avez-vous observées dans ce secteur professionnel spécifique ?

Les travaux sociologiques des années 1970 sur les néoruraux montraient déjà l'arrivée de classes moyennes et supérieures issues du pôle culturel dans l'agriculture. Ce qui m'a frappé aujourd'hui, c'est l'élargissement de ces profils. On observe désormais des cadres issus du secteur privé, un pôle économique des classes moyennes et supérieures, qui se reconvertissent dans le maraîchage. Ils réinvestissent ce métier en y intégrant des pratiques nouvelles : accueil à la ferme, liens étroits avec la restauration locale, événements, pédagogie, et plus largement, une dimension de service assumée comme source de valeur ajoutée.

En quoi ces évolutions sont-elles liées aux transformations du territoire du Perche ?

Le développement du maraîchage est indissociable des dynamiques territoriales plus globales. Le Perche connaît, depuis plusieurs années, une forme d'urbanisation diffuse : arrivée de nouveaux habitants, souvent intermittents, télétravailleurs, retraités ou résidents secondaires, en grande partie issus de la région parisienne. Cette population constitue une nouvelle clientèle, sensible à l'alimentation locale, aux circuits courts et à la qualité des produits. Le maraîchage se développe ainsi à l'intersection de ces nouveaux modes de vie et d'une recomposition plus large du territoire.

Que révèle ce phénomène sur l'avenir des territoires ruraux ?

Ce que montre le maraîchage dans le Perche, c'est que les transformations rurales ne relèvent pas uniquement de la production agricole. Elles engagent des questions de modes de vie, de services, de relations sociales et d'usages du territoire. Le maraîchage devient un révélateur de ces recompositions, en montrant comment un territoire rural se transforme sous l'effet de nouvelles pratiques, de nouveaux habitants et de nouvelles attentes.

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 La Défense cedex
epau.fr

CONTACT

Florentin Cornée

Directeur de programmes
florentin.cornee@developpement-durable.gouv.fr
Tél. +33 (0)6 31 84 49 45

popsu.archi.fr
palmares-palpite.wiin.io/fr
 Palmarès Palpite



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

Caravane des ruralités



CARAVANE
DES RURALITÉS

2025

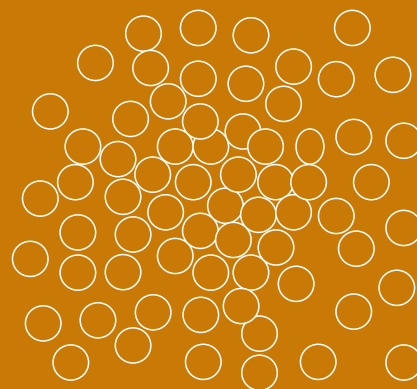
Rapport d'activité

L'année 2025 en chiffres

PROGRAMME DE PROSPECTIVE | CARAVANE DES RURALITÉS



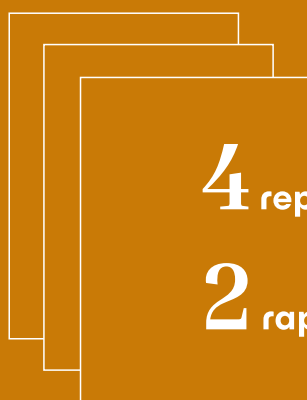
19
communes visitées



450
participants aux ateliers,
visites et grands débats



86
acteurs locaux et
nationaux intervenus



4 reportages photographiques

2 rapports de recherche publiés

Le programme en quelques dates



Crédit : Arnaud Bouissou

11 au 13 février 2025

① Arrêt de la *Caravane des ruralités* à Nevers Magny-Cours (Nièvre), autour de la réindustrialisation durable des territoires ruraux, en présence de madame la ministre déléguée en charge des Ruralités

21 au 26 mai 2025

② Arrêt de la *Caravane des ruralités* en Charente, autour de la question du logement et de la dynamisation des bourgs, en présence de madame la ministre déléguée en charge des Ruralités

26 et 27 septembre 2025

Présentation du rapport sur les jeunes femmes maires en ruralité et inauguration de l'exposition photographique *Journée en maire*, au congrès des Maires ruraux, à Poitiers

21 au 23 octobre 2025

Arrêt de la *Caravane des ruralités* dans la Creuse, sur le logement et l'adaptation au vieillissement

26 novembre 2025

Événement de fin de cycle sur l'industrie en ruralité au Hub des territoires de la Banque des territoires, à Paris



Grand débat en présence de la ministre des Ruralités Françoise Gatel.
Crédit : Arnaud Bouissou

Analyse

La Caravane des ruralités : donner à voir la diversité des territoires ruraux face aux transitions

Dans un contexte marqué par l'intensification des bouleversements climatiques, socio-économiques et démographiques auxquels sont soumis les territoires ruraux, la Caravane des ruralités s'est affirmée comme un dispositif unique d'observation, de débat, de valorisation et de production de connaissances ancrées dans les expériences des territoires ruraux. Fondée sur une démarche collective et partenariale, la Caravane des ruralités contribue à identifier des leviers d'action pour les politiques publiques, à renouveler les récits et à nourrir une prospective conduite à partir des territoires eux-mêmes.

En 2025, la *Caravane des ruralités* a consolidé et approfondi la mise en œuvre des orientations définies dans son programme de travail, dans la continuité des travaux engagés les années précédentes. Elle a permis de constituer un grand nombre de scènes de débat et d'échange, locales et nationales, autour des initiatives portées dans les territoires, offrant des espaces de mise en lumière et de confrontation des pratiques et des réponses apportées aux différentes transformations. Ces séquences permettent de valoriser les dynamiques souvent déployées à bas bruit et de favoriser le dialogue entre élus, acteurs des territoires et sphères scientifiques, pour faire émerger, à partir des réalités territoriales, des solutions inspirantes et des leviers d'action pour les politiques publiques, susceptibles d'être répliqués dans d'autres contextes territoriaux. Au-delà de la seule observation, cette démarche contribue également à faire évoluer le regard sur les ruralités : en mettant en évidence la richesse et la diversité des initiatives locales, elle permet d'envisager des trajectoires prospectives situées à long terme, pour nourrir la réflexion stratégique des acteurs et projeter des horizons pluriels pour les territoires ruraux.

Une aventure partenariale pour valoriser la diversité des solutions

L'année 2025 de la *Caravane des ruralités* s'est déployée autour de sujets stratégiques portés selon une méthode partenariale associant partenaires institutionnels, acteurs locaux et nationaux et sphères scientifiques, aussi bien dans la définition des orientations, dans l'organisation des séquences sur le plan local que dans la valorisation et la capitalisation des enseignements. Au-delà du véhicule itinérant, la dynamique partenariale est au cœur de la *Caravane des ruralités*, permettant de croiser les engagements des élus, les expertises territoriales, la parole scientifique et les priorités nationales pour les politiques publiques. Cette dimension partenariale s'est traduite par une présence de la *Caravane des ruralités* lors de plusieurs événements nationaux (rencontres de l'Association nationale des pôles territoriaux et des Pays à Morlaix, congrès des Maires ruraux à Poitiers, 20 ans de Ruralitic, salon des Maires...) et par la coorganisation de séquences, notamment avec la Banque des territoires autour des travaux menés sur l'industrie en ruralité ou encore dans le cadre du lancement de l'Institut des hautes études des mondes ruraux (IHEMRu).

Renouveler la production de connaissances sur les ruralités

Le travail mené par la *Caravane des ruralités* et ses partenaires en 2025 a donné lieu à une production de connaissances renouvelées autour d'enjeux saillants et de thématiques structurantes pour l'avenir des territoires ruraux.

Elle s'est d'abord traduite par la finalisation du cycle consacré à l'industrie dans les territoires ruraux, conduit à partir de plusieurs arrêts dans des territoires aux profils contrastés (communauté de communes Drôme Ardèche, communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges, communauté d'agglomération du Bressuirais et autour de la technopole de Magny-Cours). Ce cycle a donné lieu à la publication, en 2025, du rapport *L'industrie rurale face à la raréfaction des ressources*, confié à Magali Talandier et Manon Loisel, qui analyse les conditions contemporaines de la réindustrialisation en milieu rural au regard des tensions sur les ressources, des enjeux fonciers et des objectifs de transition écologique.

Parallèlement, un important travail a été poursuivi sur la question du logement en ruralité, déjà exploré en 2024 sur le territoire de Guingamp Paimpol Agglomération. Ce cycle s'est enrichi en 2025, avec de nouvelles séquences, notamment en Charente, en mai, en présence de la ministre Françoise Gatel, notamment dans le cadre d'un travail transversal mené avec le programme *Engagés pour la qualité du logement de*

demain. Ce cycle explore les leviers d'adaptation des acteurs territoriaux en matière d'habitat, face aux mutations économiques et démographiques des territoires ruraux, tout en abordant les enjeux de vacance, d'adaptation du bâti existant et d'accès au logement. Dans la continuité de ce cycle, la rédaction d'un rapport de synthèse a été confiée à Solène Gaudin et Mikaël Dupuy Le Bourdelles, en vue d'une publication en 2026.

Enfin, dans une année de veille d'élections municipales, le *Caravane des ruralités* a, dans le cadre de sa *diagonale*, engagé une réflexion spécifique autour des leviers et des freins à l'engagement des jeunes maires ruraux, et plus spécifiquement des femmes. Menée par Achille Warnant et fondée sur une analyse statistique et sur une campagne d'entretiens, cette enquête inédite met en lumière les situations d'exercice du mandat municipal en milieu rural des jeunes femmes de moins de trente ans.

Diversifier les formats pour changer de regard sur les ruralités

La poursuite des travaux de la *Caravane des ruralités*, autour des thématiques identifiées ainsi que la collecte, au fil des arrêts, de données, de matériaux de recherche, d'images et de témoignages, ont permis une réflexion sur les formats de restitution et de valorisation des travaux. Ainsi, chaque arrêt donne lieu à des productions concrètes : films, carnets de bord, supports cartographiques, campagnes photographiques, expositions itinérantes. La diversité de ces formes de diffusion et de mise en valeur des travaux scientifiques et des initiatives locales permet une appropriation, par les acteurs locaux, des enjeux et des problématiques soulevés, mais aussi l'ouverture du débat sur les transformations des territoires ruraux à un public plus large, tout comme la diffusion des enseignements à l'échelle nationale, pour inspirer les politiques publiques.



La collection des Carnets de bords de la Caravane des ruralités.



Visite du projet d'habitat groupé pour personnes âgées à Aigre (Charente). Crédit : Arnaud Bouissou

Zoom sur

Le défi du logement en ruralités : l'exemple de la Charente

En mai 2025, la Caravane des ruralités s'est arrêtée en Charente pour analyser et étudier les stratégies mises en place pour répondre aux enjeux du logement. À l'image d'autres territoires ruraux, la Charente est confrontée à des dynamiques complexes qui interrogent les conditions d'une offre résidentielle adaptées à l'évolution des besoins et des modes d'habiter.

Département majoritairement rural, malgré les pôles urbains d'Angoulême et de Cognac, la Charente n'affiche pas la même dynamique démographique que les zones littorales voisines, bien qu'elle puisse s'appuyer sur un tissu industriel solide et diversifié, articulé autour de l'agroalimentaire, de la papeterie ou encore des fonderies. Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, la transition écologique et l'accueil de jeunes actifs, la question de l'habitat s'impose pourtant localement comme un enjeu majeur. Entre le développement d'habitats inclusifs et plus écologiques, et la reconquête des centres-bourgs, les acteurs locaux multiplient les initiatives originales et innovantes en matière de logement.

La démographie charentaise est marquée par un vieillissement structurant de sa population : un tiers de la population du département a plus de 60 ans. À cela, s'ajoutent une fragmentation croissante des ménages et une augmentation des besoins liés à la mobilité professionnelle qui appellent une adaptation et une diversification de l'offre de logements pour permettre aux jeunes actifs de se rapprocher des bassins d'emplois, aux familles monoparentales et recomposées d'accéder à un logement abordable et aux personnes âgées autonomes de rester à leur domicile tout en bénéficiant d'une prise en charge appropriée.

La *Caravane des ruralités* a pu aller à la rencontre de plusieurs projets, portés par des investisseurs privés comme par des collectivités pour répondre aux enjeux du logement.

— Pour permettre aux personnes âgées de se maintenir à domicile dans un environnement social, l'habitat inclusif constitue une piste prometteuse, déployée dans plusieurs localités charentaises, comme le projet visité à Saint-Romain, dans les écohameaux de Cellettes ou bien dans le cadre des maisons familiales rurales comme celle de Puypéroux.

— Alors que 1 200 familles sont en attente d'un logement social en Charente, 8 275 logements privés sont vacants depuis plus de deux ans. Pour résorber la vacance et améliorer le bâti existant, les élus se mobilisent : dans la CC Lavalette-Tude-Dronne, les services ont davantage recours à la procédure de captation des biens sans maître. À Aigre, la commune porte la transformation d'un ancien hôtel particulier en six logements sociaux, dans le cadre d'un portage en maîtrise d'ouvrage en insertion.

— À Salles-de-Barbezieux, le maire, Michel Varenne, porte directement une opération d'habitats à destination des personnes âgées, lauréate du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* et inscrite dans une réflexion plus large autour de la redynamisation du centre-bourg, qui comprend également un local associatif, des logements familiaux et un jardin partagé consacré à la biodiversité. Cette réflexion autour du plan guide fait l'objet d'un accompagnement par l'Atelier des territoires de la DGALN.

Les opérations et les communes visitées par la *Caravane des ruralités* en Charente témoignent de la diversité des stratégies déployées par les collectivités et par les acteurs privés pour faire évoluer l'offre de logement et répondre à l'impératif de pluralisation des situations et d'accompagnement des trajectoires résidentielles, essentielles pour maintenir l'attractivité du territoire, sans éluder pour autant les freins qui limitent la production de logements et qui empêchent la remobilisation du parc vacant.

Zoom sur

Le rapport *Celles qui ouvrent la voie. Jeunes femmes et maires en ruralité : moteurs et freins de l'engagement*

Alors que la loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants, seulement un cinquième des maires sont des femmes en France et 37,6 % des élus municipaux des communes de moins de 1 000 habitants sont des femmes. Dans ce contexte, la *Caravane des ruralités* a réalisé une enquête consacrée aux jeunes femmes qui choisissent l'engagement municipal dans les territoires ruraux.

Elles ne sont que 35 en France à être édiles d'une commune rurale, à moins de 30 ans, et ne représentent que 0,1 % des maires à l'échelle nationale. Quelles sont les raisons qui poussent ces jeunes femmes à s'engager pour la vie de leur commune dans le mandat municipal ? Quelles sont les spécificités propres à l'exercice de leur mandat, souvent en parallèle d'un début de carrière ou de la fondation d'une famille ? Quels sont les stéréotypes et les freins qui persistent et modifient considérablement leurs conditions de vie et de travail, et qui, parfois, freinent l'engagement ?

À partir d'une analyse statistique et cartographique et d'une enquête qualitative reposant sur une série de vingt-trois entretiens réalisés par Achille Warnant, cette étude entend tout d'abord comprendre les ressorts de l'engagement, qui trouve souvent sa source dans un attachement au territoire, en lien avec d'autres expériences dans la vie locale ou au service du bien commun. Ces engagements se structurent souvent en dehors de trajectoires politiques planifiées, par sollicitation ou bien par lien avec un parent ou ami ayant déjà exercé une responsabilité publique.

Toutefois, cet engagement des jeunes femmes au service de leur commune et de leurs administrés, se heurte à plusieurs difficultés qui complexifient l'exercice du mandat.

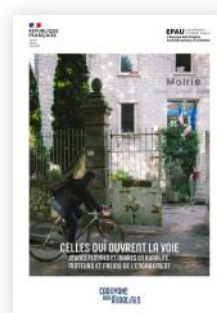
— Si les situations personnelles varient, l'ensemble des maires enquêtées évoquent des volumes horaires de travail importants, partagés entre une activité professionnelle et le mandat municipal, ce qui implique des choix, voire des sacrifices s'agissant de leur vie personnelle et familiale.

— Dans un contexte d'inflation normative, de complexification administrative et de tension sur les

effectifs municipaux, les maires, en particulier des communes rurales, se retrouvent souvent en première ligne face à des sujets techniques, sans toujours disposer de l'expertise adéquate, ce qui peut constituer une charge assez lourde pour des élues n'ayant pas d'expérience professionnelle ou de réseau suffisant à mobiliser pour faire face à la diversité et la complexité des situations auxquelles elles peuvent être confrontées.

— Le mandat municipal, qui plus est dans les communes rurales, est souvent structuré par des rapports sociaux quotidiens avec les administrés. Dans un univers politique local encore très masculin et marqué par des dynamiques générationnelles ancrées, plusieurs élues enquêtées rapportent des comportements sexistes ou condescendants, répétant certains stéréotypes liés à l'âge ou au genre, et pesant sur les jeunes femmes dans des situations décisionnaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Cette enquête inédite a été accompagnée de la réalisation d'une exposition photographique *Journée en maire*, par Ophélie Loubat, permettant une immersion dans le quotidien de trois maires de commune rurale, entre mandat, vie professionnelle et vie de famille.



Pour aller plus loin :
Retrouvez le rapport sur le centre de ressources du site : caravanedesruralites.fr



Marion Houetz, maire de Jaujac, devant le château de Rochemure, aujourd'hui Maison du parc naturel régional des Monts d'Ardèche.
Crédit : Ophélie Loubat



Derrière le comptoir de la mairie : Laurine à la mairie du village, avec Maryse, la secrétaire de mairie, qui est aussi sa marraine, Gérard, conseiller municipal et oncle de Laurine (à gauche) et Georges, le premier adjoint (à droite). Crédit : Ophélie Loubat

Interview

Magali Talandier, professeure des universités et **Manon Loisel**, consultante-chercheuse

L'industrie rurale face aux tensions sur les ressources

En tant que scientifiques, qu'apporte votre présence lors des arrêts pléniers de la Caravane des ruralités, aux territoires, aux acteurs locaux, élus, industriels, services de l'État ?

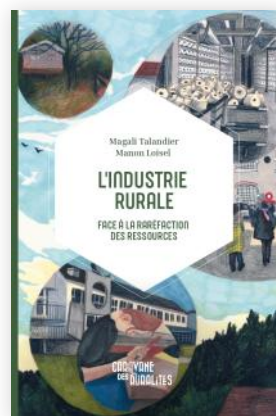
La *Caravane des ruralités* que nous avons menée, interroge l'avenir des activités industrielles rurales face à la raréfaction des ressources (eau, énergie, foncier, ressources humaines). Ce travail met en évidence l'importance des espaces ruraux pour accompagner la réindustrialisation du pays. En effet, en 2023, près d'un tiers des emplois industriels en France se situent dans un EPCI rural et l'industrie occupe 20 % de l'emploi de ces intercommunalités. Ainsi, ce travail apporte de nouvelles connaissances aux acteurs locaux et nationaux sur la confrontation et la combinaison des enjeux de souveraineté, de réindustrialisation, de transition écologique et de ruralité.

Vous qui avez participé depuis deux ans à la Caravane des ruralités pour le cycle « Industrie rurale », qu'apporte ce programme à vos recherches scientifiques ?

Ce programme nous a permis d'éclairer une question d'actualité, la réindustrialisation, depuis les espaces ruraux, en lien avec les tensions sur les ressources que vivent au quotidien les industriels et les collectivités locales. Grâce à l'appui du GIP EPAU, nous avons pu interroger des acteurs privés et visiter des sites industriels auxquels nous n'avons difficilement accès pour nos travaux scientifiques. L'immersion pendant trois jours dans un territoire rural enrichit également l'enquête, les observations, et facilite l'organisation d'ateliers de débat. Le déploiement de dispositifs sensibles (photographies, dessins) apporte une mise en image originale de nos résultats, valorisée dans un ouvrage dont la qualité graphique semble être appréciée. Enfin, les efforts déployés en matière de valorisation et diffusion des travaux scientifiques sont remarquables, et là encore, relativement rares dans le monde académique.

Comment les enseignements tirés des arrêts de la Caravane des ruralités peuvent-ils nourrir l'action publique ?

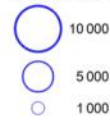
À l'heure où tous les territoires ruraux sont confrontés à une intensification de nouveaux enjeux, et à d'importantes mutations de leurs vocations alimentaire, touristique, productive, résidentielle, paysagère... la *Caravane des ruralités* permet d'identifier, de valoriser et de diffuser des initiatives inspirantes mises en place à bas bruit, dans des territoires variés. Les initiatives qui ont été valorisées sur les différents arrêts portent sur une grande variété de projets, d'initiatives et d'innovations qui manifestent l'intelligence des territoires pour construire des solutions nouvelles et utiles à l'action publique locale et nationale. Quelle que soit l'ampleur de la dynamique industrielle dans les années à venir, nul doute que les problématiques traitées dans le cadre de la Caravane pourront alimenter les réflexions prospectives d'autres territoires ruraux confrontés aux mêmes questionnements.



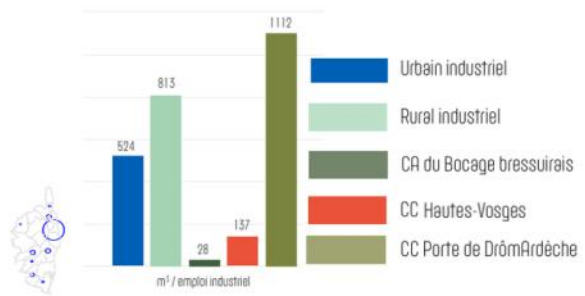
Pour aller plus loin :
Retrouvez le document sur le centre de ressources du site : caravanedesruralites.fr



Prélèvements en eau de l'industrie par emploi industriel (en m3)



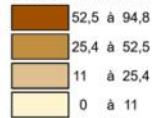
Moyenne des EPCI classés en :
 Urbain dense : 721 m3
 Urbain intermédiaire : 1026 m3
 Rural : 1104 m3



PROGRAMME DE PROSPECTIVE | CARAVANE DES RURALITÉS



Poids de l'industrie dans la consommation d'énergie (%)



Moyenne des EPCI classés en :
 Urbain dense : 29%
 Urbain intermédiaire : 31%
 Rural : 31%

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale



GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia
1, place Carpeaux
92055 La Défense cedex
epau.fr

CONTACT


Cécile Gallien


Directrice de programme
cecile.gallien@developpement-durable.gouv.fr
Tél. +33 (0)1 40 81 35 86

Achille Warnant

Conseiller scientifique

caravanedesruralites.fr

 Caravane des ruralités

 Caravane des ruralités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

Mission photographique





Julien Coquentin, Belin-Béliez

Photographie de couverture : Lotfi Benyelles, vue sur les tours de Saige, Pessac

Les territoires dans l'objectif !

L'EPAU a conduit en 2025 deux commandes photographiques d'ampleur portant sur les ruralités : *Révéler les territoires : regards sur les ruralités contemporaines*, et sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV) : *Quartiers de demain dans l'objectif*. Parmi les six-cents candidatures réceptionnées et analysées, vingt photographes (dix par section) ont finalement été sélectionnés par un jury constitué du ministère de la Culture, du ministère de l'Écologie, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, de la Bibliothèque nationale de France, de chercheurs et de personnalités du monde de la photographie et de la presse, pour travailler chacune et chacun pendant plusieurs mois sur un territoire d'étude.

La commande portant sur les QPV s'est inscrite dans le cadre de la consultation internationale d'architecture, d'urbanisme et de paysage *Quartiers de demain*. Cette consultation, lancée en 2023, a pour objectif de réaliser des projets novateurs au service de la qualité d'usage des habitants, de renouveler les modes de faire et de participation citoyenne, et de valoriser l'héritage architectural et paysager des quartiers issus de la politique de la ville. Les photographes ont été appelés à se positionner sur l'un des dix quartiers démonstrateurs constituant le programme et à proposer un projet photographique singulier pour aller à la rencontre de leurs habitants, échanger avec eux, et témoigner par l'image de leur quotidien.

La commande portant sur les ruralités s'inscrit dans le cadre de la *Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU)* dans son volet *Territoires*. Elle a pour objectif de documenter dix projets inscrits dans le programme de recherche-action *POPSU Territoires*, portant sur les transitions dans les petites villes et les ruralités, et sur lesquels les candidats ont été invités à se positionner. Cette commande permet de croiser création photographique et recherche scientifique pour faire émerger des récits documentés, contribuant à une meilleure compréhension des mutations à l'œuvre dans les territoires ruraux et un renouvellement des représentations des espaces ruraux.

Depuis mai 2025, les vingt photographes lauréats ont arpenté les territoires français, et travaillé main dans la main avec des équipes de recherche et de concepteurs. Après un travail d'*editing* réalisé avec l'équipe de la mission photographique de l'EPAU, ils remettront leur reportage finalisé et légendé en février 2026.

Ils ont arpenté les quartiers, les dalles, les places de village, les espaces sportifs, les bals de village, les rues commerçantes. Ils sont allés chacun à leur manière à la rencontre des habitants des quartiers, des hameaux et des communes. Ils ont marché dans les forêts, sillonné les vignes, accompagné les tournées des aides à domicile et des infirmières libérales. Leurs objectifs ont révélé les réalités quotidiennes des territoires : une jeunesse dynamique et inventive qui peine aussi à se déplacer et à se projeter vers demain souvent, une classe laborieuse en recherche de solutions durables pour adoucir son quotidien, des solidarités intergénérationnelles, des amitiés à tout prix, des amoureux de l'environnement engagés dans sa protection.

Une première partie de ce travail a été valorisée lors de l'exposition *Quartiers de demain*, à la Cité de l'architecture et du patrimoine, et dans le catalogue de l'exposition accompagnant, édité chez Flammarion.

Cette mission photographique est conduite avec Emmanuelle Hascoët, directrice artistique, et experte chargée d'accompagner la *Mission photographique* et ses restitutions



Aglaé Bory, Lodève

Des expositions itinérantes

Le GIP EPAU fait circuler trois expositions photographiques dans les territoires ruraux. Cela est rendu possible lors des immersions de la *Caravane des ruralités*, qui présente alors aux élus locaux et au public une exposition, et engage ainsi le dialogue sur des thématiques sous-médiatisées. En parallèle des arrêts de la *Caravane des ruralités*, ces collections, allant d'une vingtaine à une quarantaine de panneaux, sont régulièrement accueillies dans des lieux d'exposition universitaires, municipaux ou culturels.

RURALITÉS EN MOUVEMENT,

en partenariat avec la Grande commande de photojournalisme

Cette exposition met en avant la force mouvante, en prenant le contre-pied d'une image figée et unique de la France périphérique, notamment immobilisée pendant la crise sanitaire. Elle montre que les territoires ruraux sont au premier rang des transformations de nos sociétés, sans misérabilisme ni idéalisation.

RURALITÉS PRODUCTIVES,

en partenariat avec la Grande commande de photojournalisme

À l'heure où la réindustrialisation du territoire national anime le débat public, cette exposition propose un détour à la découverte des ruralités productives, pour mettre en lumière les liens entre productions, ressources et territoires ruraux. Loin d'une image passive d'une France des campagnes, dépendante des villes, elle montre, bien au contraire, des ruralités au cœur de l'économie française, riches de ressources multiples.

JOURNÉE EN MAIRE,

issue de la mission photographique de la *Caravane des ruralités*

En 2020, seuls 0,78 % des maires avaient 30 ans ou moins. Parmi eux, moins de 20 % étaient des femmes. Cette exposition donne à voir de manière sensible, à travers l'objectif de la photographe documentaire Ophélie Loubat, le quotidien de jeunes femmes maires rurales, leurs conditions d'engagement et les différents enjeux qui traversent l'exercice de ce mandat.



Cédric Calandraud, dans la salle de classe des grandes sections de maternelle, école Jean-de-la-Fontaine.
N. montre le mot qu'il vient d'écrire seul sur son ardoise, Coulommiers.

Vingt-quatre reportages photographiques ont été réalisés en 2025

Dans le cadre de la Caravane des ruralités :

Diagonale jeunes maires, Journée en maire, par Ophélie Loubat ;
 Magny-Cours (Nièvre), Réindustrialisation durable des ruralités, par Arnaud Bouissou ;
 Charente, Redynamisation des bourgs et enjeux du logement en ruralité, par Arnaud Bouissou ;
 Creuse, Les Enjeux du logement pour tous en ruralité, par Mathilde Mazars.

Dans le cadre du programme POPSU Territoires :

Guingamp (Côtes-d'Armor), Lutter contre l'habitat indigne, par Olivier Laban-Mattei ;
 Belin-Béliet, Hostens, Landiras, Saumos, La-Teste-de-Buch (Gironde), Habiter les cendres, vivre après l'incendie, par Julien Coquentin ;
 Chauny (Aisne), La Présence marchande en ville, par Charles Thiefaïne ;
 Merpins (Charente), Au cœur du cognac, une filière et un territoire, par Victorine Alisse ;
 Cajarc (Lot), Jeunesse et entrepreneuriat, par Nina Médioni ;
 Saint-Girons (Ariège), Précarités rurales et services publics, par Arno Brignon ;
 Saint-Éloy-les-Mines (Puy-de-Dôme), Jeunesses en mouvement, par Clémentine Schneidermann ;
 Thizy-les-Bourgs (Rhône), Accueillir pour habiter mieux, par Nolwenn Brod ;
 PNR des Baronnies provençales (Drôme et Alpes-de-Haute-Provence), Être en santé dans les ruralités, par Olivia Gay ;
 Chavanon Combrailles et Volcans (Puy-de-Dôme), Le Bois au cœur du territoire, par Céline Clanet.

Dans le cadre de la consultation Quartiers de demain :

Marseille, quartier du Petit Séminaire, Projet de création d'une coulée verte en cœur de quartier, par Lola Reboud ;
 Sedan, quartier du Lac, Projet de réhabilitation de tours de logement dans un territoire en déprise, par Pablo Baquedano ;
 Lodève, centre-ville, Projet d'aménagement des berges et de réhabilitation d'un ensemble patrimonial dans le cœur d'une petite ville, par Aglaé Bory ;
 Le Mans, quartier des Sablons, Projet de restructuration d'un centre commercial et de l'aménagement de la place centrale du quartier, par Marion Poussier ;
 Colmar, quartier Europe-Schweitzer, Projet d'aménagement d'un espace public majeur de 5,5 hectares sur un espace vert délaissé, par Arthur Crestani ;
 Caen, quartier Grâce de Dieu, Projet de restructuration d'une barre de logements, par Maxence Rifflet ;
 Manosque, quartier Est, Projet de rénovation d'une plaine des sports par l'introduction de nouveaux usages dans un secteur inondable – restauration écologique/renaturation, par Olivier Monge ;
 Pessac, quartier de Saige, Projet de réhabilitation de huit tours et des espaces publics, par Lotfi Benyelles ;
 Corbeil-Essonnes, Les Tarterêts, Projet de création d'un équipement public pluriel intégrant la réhabilitation d'une chaufferie patrimoniale et de ses abords, par Lou-Anna Ralite ;
 Coulommiers, Les Templiers, Projet de restructuration d'un équipement éducatif, par Cédric Calandraud.



MISSION PHOTOGRAPHIQUE DE L'EPAU

Lola Reboud, Quartier du petit séminaire, Marseille



Olivia Gay, Mathilde, aide à domicile, étend le linge dans la ferme d'Élise, maintenue à domicile, à Saint-André-de-Rosans, PNR Baronnies Provençales



Pablo Baquedano, quartier du Lac, Sedan



Pablo Baquedano, quartier du Lac, Sedan



Ophélie Loubat pour la diagonale de la Caravane des ruralités consacrée aux jeunes femmes mères





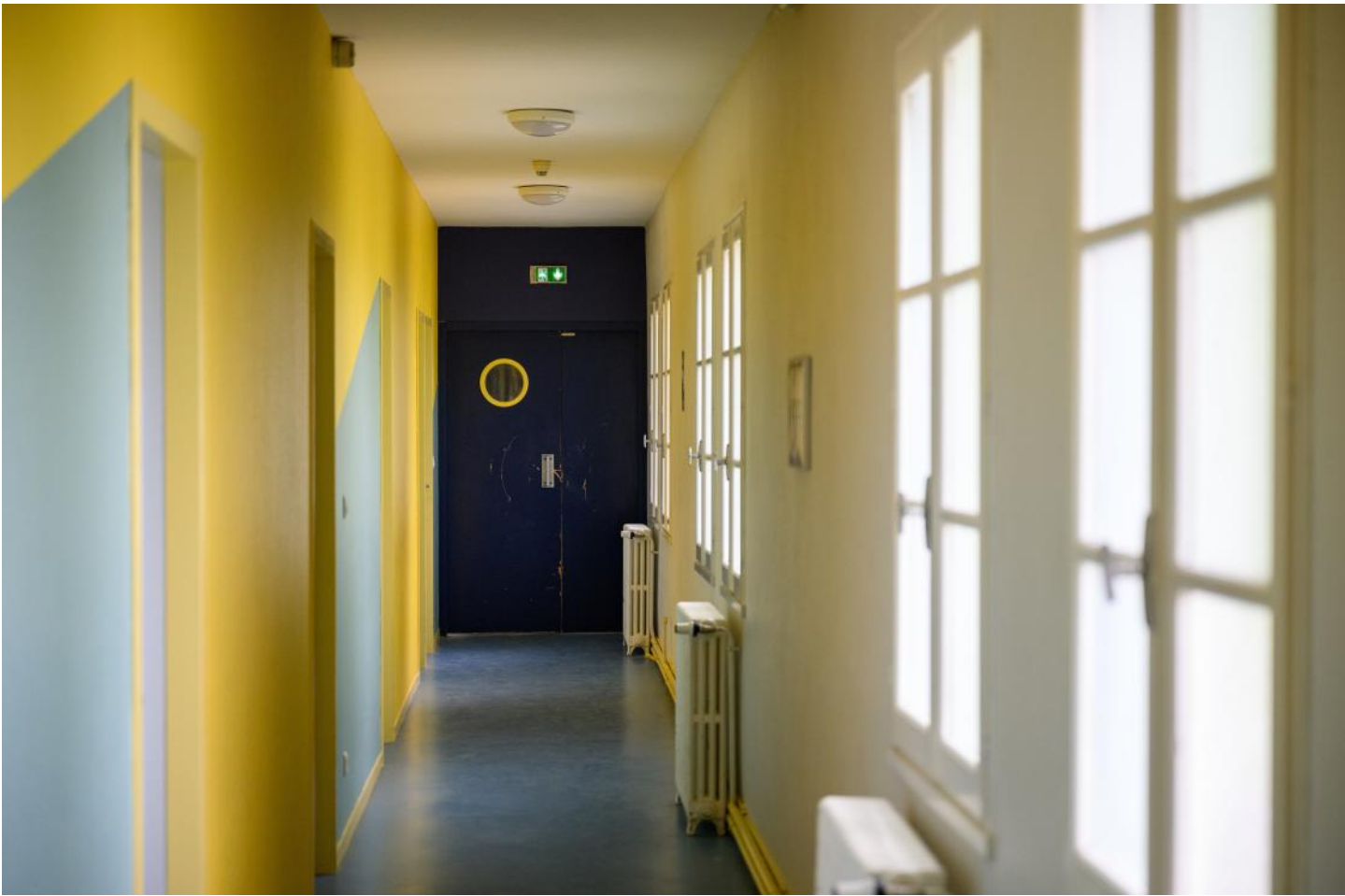
Nolwenn Brod, Laya, Thizy-les-Bourgs



Marion Poussier, quartier des Sablons, Le Mans



Arnaud Bouissou, paysage charentais, Cellettes



Arnaud Bouissou, Maison familiale rurale de Montmoreau (Charente)

INTERVIEW

Erika Negrel, directrice du réseau Diagonal

Qu'est-ce que le réseau Diagonal, ses missions principales et quelle est la manière dont il structure aujourd'hui un écosystème national autour de la photographie, en lien étroit avec les territoires ?

Diagonal, créé en 2009, réunit trente-et-un centres photographiques qui tissent un maillage culturel singulier à travers onze régions, y compris en Guyane. Notre singularité et notre force résident dans une implantation majoritaire en zones rurales et périurbaines, là où les centres photographiques constituent parfois la seule offre culturelle. Diagonal joue un rôle fédérateur et tente de renforcer les espaces de cohésion entre les différents centres et leur environnement. Cette dynamique repose sur la coopération, la mutualisation des connaissances, des ressources, et une réelle complémentarité des expertises.

Les missions des centres photographiques du réseau s'articulent autour de trois piliers fondamentaux : promouvoir et soutenir la création photographique, assurer sa diffusion auprès du plus grand nombre, et engager la relation avec les publics par des actions de transmission. Au-delà des expositions, nos membres privilégient des rencontres directes avec les artistes, tissent des liens avec les publics et leur territoire, grâce à des actions de médiation et de création partagée, privilégiant ainsi l'ancrage durable aux logiques événementielles éphémères.

En quoi les commandes photographiques portées par des établissements comme l'EPAU vous semblent-elles essentielles aujourd'hui pour accompagner la création contemporaine et renouveler les formes de représentation des territoires et de l'enseignement ?

Les commandes photographiques portées par le GIP EPAU entrent en résonance directe avec nos valeurs : elles marient les expertises pour décrypter nos environnements et renforcer l'implication de la société civile. En croisant les regards des photographes et des chercheurs autour de la transformation territoriale, ces commandes créent les conditions d'une production de connaissance hybride, à la fois rigoureuse scientifiquement et sensiblement puissante. La photographie s'affirme ici comme un mode d'investigation à part entière. Elle offre une écriture alternative à la recherche fondamentale, capable d'en révéler d'autres aspects.

Par leurs protocoles d'observation, les photographes produisent un éclairage complémentaire au discours scientifique, proposant une lecture différenciée et des nouvelles modalités d'appropriation des enjeux par le public. De plus, ces commandes octroient aux auteurs le temps et les moyens nécessaires à un travail de fond. Dans un contexte économique fragile, cet appui institutionnel et pluridisciplinaire devient un levier essentiel pour nourrir le dialogue social et la mémoire collective.

Comment un réseau comme Diagonal peut-il accompagner la diffusion et la reconnaissance de ces commandes, et quelles perspectives de collaboration envisagez-vous avec des établissements comme l'EPAU ?

Il me semble que les missions de l'EPAU et de Diagonal se renforcent mutuellement pour devenir de véritables alliés dans l'observation des transformations de notre société. L'un produit une expertise et des connaissances sur les transformations territoriales, l'autre crée les conditions permettant aux citoyens de s'en saisir par le sensible. Cette synergie ouvre des perspectives de collaboration particulièrement stimulantes, fondées sur des principes de durabilité sociale et d'ancrage territorial. Dans ce genre de contexte, nous voyons se dessiner la possibilité de partenariats représentés par une triangulation fertile entre photographes, équipes de recherche et nos membres. La proximité géographique entre les terrains d'études de l'EPAU et nos membres permettrait d'ancrer des partenariats pertinents dans la durée.

Quel est, selon vous, l'apport d'une collaboration entre chercheurs et photographes ?

La collaboration entre chercheurs et photographes incarne parfaitement ce que j'évoquais : la photographie s'appuie sur le réel, le réel a besoin d'écritures alternatives, et les deux fonctionnent comme un équilibre, un duo renforcé. Cette hybridation fait émerger un processus et une forme de compréhension qu'une démarche isolée – qu'elle soit purement scientifique ou strictement artistique – ne pourrait atteindre complètement. Elle démontre plus globalement que la compréhension du monde nécessite une articulation fine entre différents types de savoirs et de regards.

En faisant converger recherche et photographie sur des problématiques sociales, on crée les conditions d'une véritable contribution au débat citoyen. Cette collaboration devient alors un acte politique. Elle outille les citoyens pour qu'ils développent un sens critique, et qu'ils se réapproprient leur histoire et leur devenir. C'est cette alliance entre institutions, chercheurs et auteurs photographes qui nous permet de faire face et de répondre collectivement aux défis de notre époque.



Arthur Crestani, quartier Europe-Schweitzer, Colmar



Agl e Bory, Lod ve



Maxence Rifflet, Caen, quartier de la Grâce de Dieu, des enfants cueillent des prunes à proximité du terrain de football.

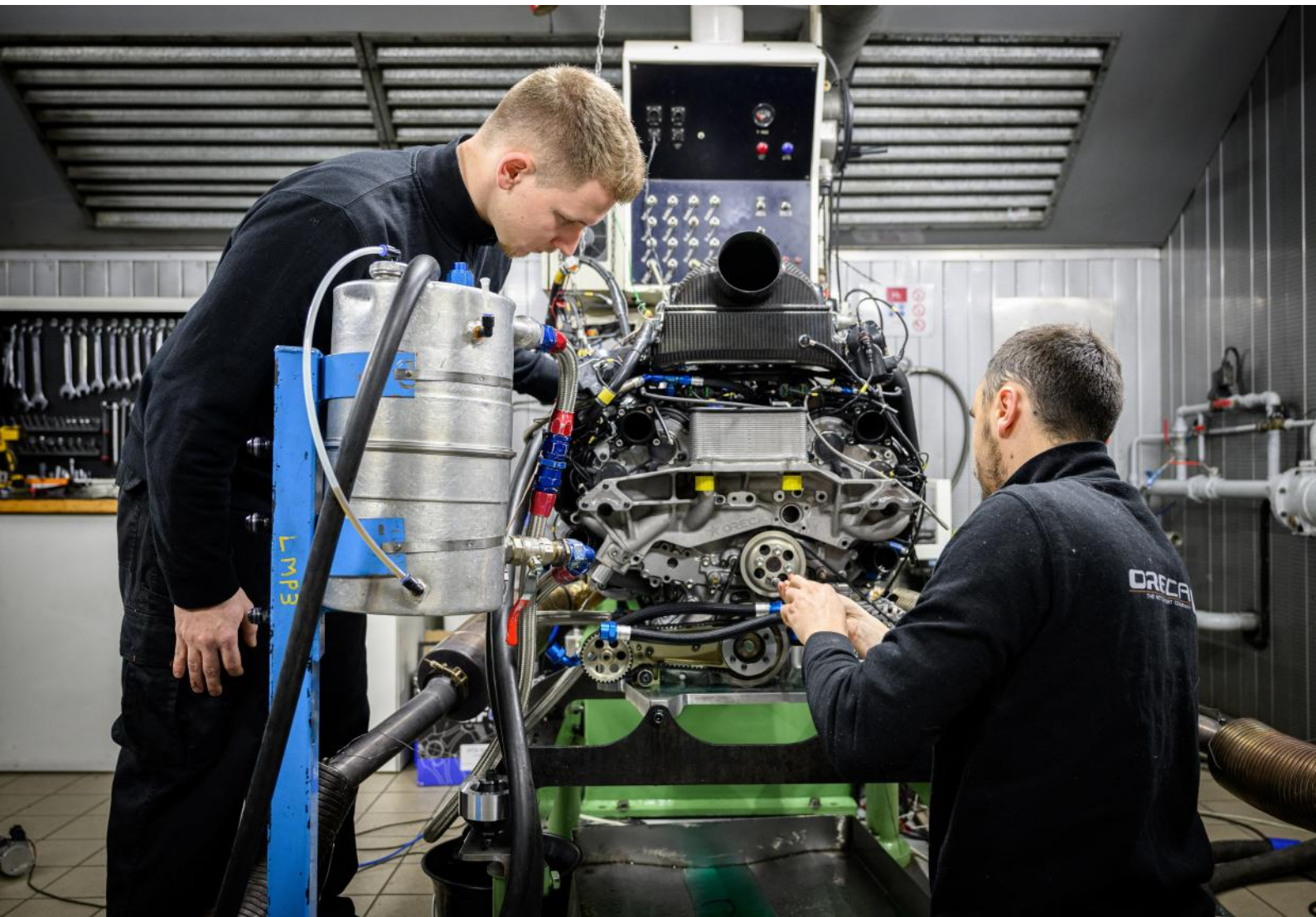




Lou-Anna Ralite, Les Tarterêts, Corbeil-Essonne



Arnaud Bouissou, réindustrialisation durable des ruralités, technopôle de Magny-Cours, Magny-Cours (Nièvre)



Arnaud Bouissou, réindustrialisation durable des ruralités, technopôle de Magny-Cours, Magny-Cours (Nièvre)



Victorine Alisse, au cœur de la filière Cognac, Merpins



Julien Coquentin, Belin-Béliet



Olivier Laban-Mattei, V. caresse son chat Malo chez elle dans le centre-ville de Guingamp. V. a été relogée par Guingamp Habitat après avoir été sommée de se séparer de son appartement jugé insalubre par la municipalité.



Olivier Laban-Mattei, un pan d'escalier s'élève au-dessus de la place du centre à Guingamp avant d'être déposé sur le chantier de rénovation des immeubles de la rue Ollivro.



Nina Médioni, jeune saisonnier surveillant la baignade à Saint-Cirq-Lapopie



Nina Médioni, parc laissé vide, Cajarac



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

epau

GIP Europe des projets architecturaux et urbains

Tour Séquoia

1, place Carpeaux

92055 La Défense cedex

epau.fr

CONTACT

Pacôme Bertrand

Directrice du programme POPSU Territoires


Responsable de la mission photographique de l'EPAU

pacome.bertrand@developpement-durable.gouv.fr

Tél. +33 (0)7 87 38 11 82

Tél. +33 (0)1 40 81 92 68

 [popsu.archi.fr](https://www.linkedin.com/company/popsu.archi.fr)

 [popsu](https://www.youtube.com/channel/UCpopsu)

[@POPSU-programmes](https://twitter.com/POPSU-programmes)



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

{BnF

Bibliothèque
nationale de France